

Rapport
d'activités
2011





Sylvie Fuhrer

2^e Majore Brevet de la paysanne

«La FRI offre aux acteurs, de l'espace rural interjurassien, une large palette de prestations, dans les domaines de la formation, du conseil, de la comptabilité et de la mise en valeur des produits issus de l'agriculture.»

Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS	6
AVANT-PROPOS	9
1. CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION	11
1.1 Conseil de Fondation	11
1.2 Direction	13
1.3 Ressources humaines	14
1.4 Communication	17
1.5 Clientèle	19
1.5.1 Abonnés	19
1.5.2 Enquête de satisfaction	20
1.6 Domaines d'activités	22
1.6.1 Production animale	22
1.6.2 Production végétale	22
1.6.3 Environnement	24
1.6.4 Gestion d'entreprise et économie rurale	24
1.6.5 Economie familiale et intendance	26
1.6.6 Produits du terroir et tourisme rural	27
2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE	29
2.1 Introduction – synthèse des activités du département	29
2.2 Formation en intendance et en économie familiale	29
2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance	29
2.2.2 Brevet fédéral de paysanne	32
2.3 Formation agricole	34
2.3.1 Formation professionnelle initiale	34
2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles	37
2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale	40
2.5 Commission de la formation professionnelle	43
3. CONSEILS, EXPERTISES ET DEVELOPPEMENT	45
3.1 Introduction – synthèse des activités du département	45
3.2 Production végétale	47
3.2.1 Observations météorologiques	47
3.2.2 Essais en grandes cultures	49
3.2.3 Visites de cultures et d'herbages	54
3.2.4 Aménagement de pâturages	55
3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure	57

3.2.6	Dossier biodiversité IP Suisse	58
3.2.7	Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	59
3.2.8	Divers mandats d'expertises	62
3.2.9	Alerte Colza SMS	64
3.2.10	Projets de lutte contre l'érosion des sols	64
3.2.11	Station phytosanitaire cantonale	67
3.2.12	Développement arboricole	70
3.3	Environnement	73
3.3.1	Réseau OQE Baroche	73
3.3.2	Réseau OQE Vendline-Coeuvatte	73
3.3.3	Réseau OQE Delémont	73
3.3.4	Réseau OQE Chevenez	74
3.3.5	Autres réseaux OQE à venir	74
3.3.6	Projet pilote qualité du paysage	74
3.4	Production animale	75
3.4.1	Plans d'alimentation et suivi de troupeau	75
3.4.2	Autres prestations	76
3.4.3	Relations externes et collaborations	77
3.4.4	Projets particuliers en production animale	79
3.4.5	Apiculture	82
3.5	Gestion d'entreprise et économie rurale	83
3.5.1	Prestations délivrées	83
3.5.2	Optimisation des processus internes	86
3.6	Produits du terroir	86
3.6.1	Certification des produits du terroir labellisés	86
3.6.2	Développement et dynamisation des filières	87
3.6.3	Augmentation de la notoriété des marques régionales par une présence à des manifestations	89
3.6.4	Intensification des collaborations via les plateformes «Pays Romand-Pays Gourmand» et «Les Délices de la Région»	94
3.6.5	Développement de nouveaux canaux de distribution	94
3.6.6	Concours suisse des produits du terroir	98
3.6.7	Promotion du cheval	101
3.6.8	Parcs régionaux	101
3.6.9	Projet VERGERS+ transformation	102
3.6.10	Autres dossiers	103

3.7	Développement régional	110
3.7.1	Agritourisme	110
3.7.2	Parc régional du Doubs	113
3.7.3	Opération Goût 2011	113
3.7.4	Enjoy Switzerland	113
3.7.5	Groupe romand «agritourisme»	113
3.7.6	Ecole à la ferme	113
3.7.7	Planification agricole	114
3.7.8	Parcs régionaux	114
3.7.9	Forum «Agriculture et espace rural»	114
3.8	Conseil en économie familiale et en intendance	115
3.9	Agriculture biologique	115
3.9.1	PROJAB	115
3.9.2	Production laitière	117
3.9.3	Production animale	117
3.9.4	Production végétale	118
3.9.5	Formation	120
4.	FIDUCIAIRE ET EXPERTISES	123
4.1	Activités du département	123
4.2	Collaborateurs	124
4.3	Tenue de comptabilités	125
4.4	Statistiques comptables	126
5.	SECTEURS DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES	129
5.1	Exploitation de formation aux cultures spéciales	129
5.2	Secteur hôtelier	129
5.3	Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	130
5.3.1	Courtemelon	130
5.3.2	Loveresse	130
5.4	AGRIVIVA	131
5.5	Médiathèque ou centre de documentation	131
6.	FINANCES	133
7.	ANNEXES	137

Liste des illustrations

FIGURES

Figure 1 :	Organigramme de la FRI au 31.12.2011	16
Figure 2 :	Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux)	50
Figure 3 :	Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable et fourrager (Courtemelon)	51
Figure 4 :	Tracé de l'A16 avec les différentes sections	59
Figure 5 :	Nombre de producteurs inscrits à l'alerte colza SMS 2010-2011 par parcelle de référence	64
Figure 6 :	Carte des cas de feu bactérien et communes touchées dans le canton du Jura en 2011	68
Figure 7 :	Croissance de l'herbe en 2011	80
Figure 8 :	Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise	84
Figure 9 :	Evolution des mandats de conseil en gestion sur lesquels des heures de travail ont été délivrées	85
Figure 10 :	Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Dampheux)	118
Figure 11 :	Analyse des activités de la FRI en 2011, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail	139

TABLEAUX

Tableau 1 :	Mutations au niveau du personnel en 2011	15
Tableau 2 :	Evaluation du personnel FRI, satisfaction et appréciation générale présenté par département	15
Tableau 3 :	Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	17
Tableau 4 :	Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch)	18
Tableau 5 :	Fréquentation zone abonnés nombre de hits et de fichiers téléchargés	18
Tableau 6 :	Fréquentation du site Internet du « Concours suisse des produits du terroir » (http://www.concours-terroir.ch/)	19
Tableau 7 :	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	19
Tableau 8 :	Mise en valeur des questionnaires de satisfaction	21
Tableau 9 :	Evolution des principaux indicateurs économiques des entreprises du Jura et du Jura bernois	25
Tableau 10 :	Activités déployées en 2011 dans les prestations de formation au sein de la FRI	29
Tableau 11 :	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance	31
Tableau 12 :	Promotions en formation professionnelle initiale en intendance	31
Tableau 13 :	Résultats des examens CFC dans la filière intendance et économie familiale	32
Tableau 14 :	Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne	33
Tableau 15 :	Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne	33
Tableau 16 :	Effectifs dans la filière agricole	36
Tableau 17 :	Promotion dans la filière agricole	36
Tableau 18 :	Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole	36
Tableau 19 :	Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	36
Tableau 20 :	Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles	38
Tableau 21 :	Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles	39
Tableau 22 :	Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2010-2011	41
Tableau 23 :	Participation aux prestations de formation continue 2010-2011	42
Tableau 24 :	Activités déployées en 2011 dans les prestations de conseil au sein de la FRI	45
Tableau 25 :	Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés	46
Tableau 26 :	Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2011 avec les valeurs moyennes de la période 1961-1990 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	49
Tableau 27 :	Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales	52
Tableau 28 :	Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites en grandes cultures	54

Tableau 29 : Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de pâturages et herbages	55
Tableau 30 : Exploitations affiliées à IP Suisse 2011 et points « biodiversité »	58
Tableau 31 : Mesures choisies par les agriculteurs en 2011	67
Tableau 32 : Autorisations spéciales accordées dans le cadre des « Prestations écologiques requises » durant la campagne 2010-2011 (1 ^{er} septembre 2010 au 31 août 2011)	69
Tableau 33 : Prestations délivrées dans le domaine de la gestion d'entreprise	83
Tableau 34 : Evolution des ventes sur les stands tenus par du personnel de vente	90
Tableau 35 : Evolution des ventes de paniers du terroir	95
Tableau 36 : Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2003 et 2011	116
Tableau 37 : Evolution de la SAU bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2005 et 2011	116
Tableau 38 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)	137
Tableau 39 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)	138
Tableau 40 : Conseil de Fondation au 31 décembre 2011	140
Tableau 41 : Lauréat-e-s CFC de gestionnaire en économie familiale 2011	140
Tableau 42 : Paysannes avec Brevet fédéral 2011	140
Tableau 43 : Lauréats CFC d'agriculteur 2011	141
Tableau 44 : Lauréats de la Maîtrise agricole 2011	141
Tableau 45 : Lauréats du Brevet agricole 2011	141

Avant-propos

Le Conseil de la Fondation Rurale Interjurassienne a nommé lors de sa séance du 13 décembre 2011 un nouveau Président et un nouveau Vice-président. Noël Saucy, maître-agriculteur à Develier, succèdera à la présidence, dès le 1^{er} janvier 2012, à Etienne Klopfenstein, maître-agriculteur à Corgémont. La vice-présidence sera assumée par Bernard Leuenberger, agriculteur à Court, qui succède à Claude Hürlimann, agriculteur à Damphreux.

La FRI a, sous la présidence d'Etienne Klopfenstein, atteint son rythme de croisière. Un climat empreint de confiance, de respect et de franche collaboration a ainsi pu être établi entre les représentants des milieux agricoles du Jura et du Jura bernois et des cantons de Berne et du Jura. La FRI comptait, au 31 décembre, 81 collaborateurs et collaboratrices engagés dans des projets. Ils se concentrent sur l'agriculture et le développement rural par des activités de formation, de conseil, de recherche, d'animation et de comptabilité. Les domaines abordés couvrent l'alimentation, l'économie familiale et l'intendance, l'entretien et la conservation de la nature et du paysage, la valorisation des produits et des prestations de l'agriculture, les produits du terroir et l'agritourisme.

Le passage d'institutions étatiques à une fondation de droit privé s'est passé de manière harmonieuse. Un nouvel esprit et une nouvelle dynamique ont été insufflés. Ce modèle de collaboration unique en Suisse dans le domaine de la formation, de l'innovation et du conseil pour le développement rural a ainsi fait ses preuves.

Claude Hürlimann a secondé depuis août 2008, Etienne Klopfenstein dans sa tâche. Il s'est impliqué dans plusieurs projets menés par la FRI et a assuré le relais avec la Chambre jurassienne d'agriculture. Il se retire de la vice-présidence mais continue de siéger au Conseil de la FRI.

L'implication des agriculteurs, des paysannes et des milieux proches de l'agriculture dans la conduite de la FRI assure une prise en compte des attentes et des besoins des professionnels. Ils sont impliqués dans la conduite stratégique de l'institution, ce qui permet le développement de projets participatifs qui contribuent au maintien d'une agriculture forte et d'un espace rural dynamique.

C'est Noël Saucy, membre du Conseil de la FRI, qui a repris le flambeau à partir du 1^{er} janvier 2012. Maître-agriculteur et formateur domicilié à Develier, il exploite un domaine reconverti en production biologique depuis 2002. Il est également vice-président de la Chambre jurassienne d'agriculture. Dans sa nouvelle fonction, Noël Saucy est épaulé par Bernard Leuenberger, agriculteur à Court et président de la Chambre d'agriculture du Jura bernois. Le relais avec les organisations agricoles du Jura et du Jura bernois continuera ainsi à être assuré de manière optimale.

Nous remercions les membres du Conseil de fondation, et spécialement l'ensemble des collaborateurs/trices et nos nombreux partenaires, pour leur engagement et pour leur contribution aux activités et au rayonnement de la FRI.

Nous vous souhaitons une agréable lecture, en espérant que ce rapport vous incitera à nous solliciter ou à rechercher les collaborations et le partenariat avec notre institution.



Olivier Girardin
Dr Olivier Girardin
Directeur



Noël Saucy
Noël Saucy
Président du Conseil de Fondation



David Frund

Major CFC agricole

«En tant qu'agriculteurs/trices du Jura et du Jura bernois, nous sommes associés étroitement à la conduite de la FRI. Elle est notre principal outil pour assurer un développement rural harmonieux en se souciant autant de l'environnement que du consommateur.»

1. Conduite et gestion de la Fondation

Les principales activités de la FRI sont synthétisées dans ce 1^{er} chapitre, ainsi que dans l'introduction des chapitres formation, conseils et fiduciaire. Cette synthèse donne ainsi une vue d'ensemble de la richesse et de la diversité des activités de conseil, de formation, de fiduciaire et des projets ayant pour but un développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois.

1.1 Conseil de Fondation

L'élection à la présidence de M. Noël Saucy et à la vice-présidence de M. Bernard Leuenberger représente l'évènement majeur de l'année 2011. Ces nominations ont eu lieu lors du dernier Conseil de Fondation (CF) de l'année, le 13 décembre 2011. M. Etienne Klopfenstein a présidé la FRI durant 7½ années. Il avait également participé aux négociations dans le cadre BEJUNE puis BEJU, qui ont permis la création de la FRI. Il a été secondé durant son mandat dans un premier temps par M. Vincent Eggenschwiler et ensuite par M. Claude Hürlimann qui ont fonctionné en temps que Vice-présidents et représentants de la Chambre jurassienne d'agriculture.

Le CF s'est réuni à 6 reprises en 2011. Les principaux dossiers qui ont été abordés sont présentés ci-après. En complément aux séances du Conseil, le président, le vice-président et le directeur se retrouvent au rythme d'une à deux rencontres mensuelles. Ces rencontres ont pour objectifs d'appuyer le directeur dans les décisions importantes, de préparer les séances du Conseil et d'assurer un bon relais avec les comités des Chambres d'agriculture, dans lesquels siègent le président et le vice-président. Cette formule permet d'assurer une bonne communication et de tenir compte, au mieux, des préoccupations du monde agricole dans la conduite de la FRI.

Le CF s'est engagé à soutenir un concept pour le développement de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois. L'objectif fixé à 2015 est d'augmenter de 50% le nombre d'exploitations agricoles produisant selon le mode biologique. Une commission interjurassienne (PRJAB) placée sous la responsabilité du CF assure la mise en œuvre du concept (cf. 3.9).

Un projet de lutte contre l'érosion a été soumis et accepté par la Fondation Sur-La-Croix. Ce projet a permis d'initier une démarche, qui devrait être reprise et étendue à l'ensemble du Canton du Jura, dans le cadre du projet SOL-AIR-EAU, portée par la Chambre Jurassienne d'Agriculture (CJA). C'est un projet collectif qui a pour but la protection des ressources naturelles et qui devrait bénéficier d'un important soutien de l'Office Fédéral de l'Agriculture (OFAG), avec une participation du Canton du Jura (cf. 3.2.10).

Le CF a été informé du projet pilote de l'OFAG au sujet de la mise en place de paiements directs pour rétribuer la contribution de l'agriculture à la qualité du paysage. Il y a quatre projets pilotes au niveau Suisse, dont l'un concerne les Franches-Montagnes. La FRI a été mandaté, pour proposer un système adapté aux pâturages boisés. La démarche est pilotée par un groupe d'accompagnement, présidé par M. Eric Amez-Droz du service de l'économie rurale. Le groupe est composé de représentants des milieux agricoles, des services de l'économie rurale, de l'environnement, d'AGRIDEA, et de l'OFAG (c.f 3.3.6).

La question de la remise et de la reprise de la société «Fromajoie», qui assure la distribution des produits régionaux dans le Jura et le Jura bernois a été traité par le CF. L'objectif était d'assurer une transition harmonieuse et de permettre une poursuite de la collaboration avec la Commission Interjurassienne pour la Gestion des Marques (CIGM). Pour accompagner cette transition et pour dynami-

ser la distribution des produits régionaux, la FRI a élaboré un projet intitulé du « Champ à l'assiette » qui devrait être soumis dans le cadre de la Loi sur la Politique Régionale (LPR).

Le CF a accepté, que la FRI initie un projet sur le « Statut séléniq ue et immunologique des troupeaux de bovins allaitants dans le Jura et le Jura bernois », il est conduit en collaboration avec la Clinique vétérinaire du Vieux-Château à Delémont et la station de recherches Agroscope Liebefeld Posieux (ALP). Les résultats de cette étude, qui répond à une attente des éleveurs, devraient permettre d'évaluer de manière précise le niveau de carence en séléniq ue des bovins dans le Canton du Jura et le Jura bernois (cf. 3.4.4).

Le CF a décidé de confier à un bureau spécialisé, une étude de la mobilité du personnel et des élèves et étudiants de la FRI à partir des sites de Courtemelon et de Loveresse. Cette analyse a permis d'établir un diagnostic et de proposer un certain nombre de mesures, qui seront examinées de manière détaillée et qui déboucheront sur un plan de mobilité qui devrait être mise en œuvre en 2012. Cette tâche sera confiée à un civiliste qui sera accompagné dans cette démarche par un groupe de travail interne.

La CJA a décidé de mandater la FRI pour la réalisation d'un grand réseau écologique sur l'ensemble des Franches-Montagnes. Le CF a accepté de sous-traiter une partie des activités, nécessaire à la mise en place de ce vaste réseau à un bureau d'étude, la supervision générale étant assurée par la FRI.

Le CF a accepté la sollicitation d'AGRIDEA pour participer à un projet Interreg sur le thème : « Femmes en Agriculture : Responsables et Autonomes en complémentarité avec les Hommes (FARAH) ». Les organisations des paysannes du Jura et du Jura bernois sont associées étroitement à cette démarche. Un site unique regroupant les produits du terroir marqués et les activités agritouristiques du Jura et du Jura bernois a été mis en ligne et présenté au CF (www.terroir-juraregion.ch).

Une demande de reconnaissance comme établissement d'affectation a été déposée auprès de l'organe d'exécution du service civil, par la FRI. Elle a été acceptée pour un nombre de 7 places, dans les domaines de l'environnement et du patrimoine. Trois premiers civilistes ont ainsi pu entrer en fonction dans le courant de l'automne 2011.

L'Office de l'Agriculture et de la Nature du Canton de Berne (OAN) a proposé qu'un représentant du Canton au CF, siège à la Commission Interjurassienne pour la Gestion des Marques (CIGM). Mme Paulette Sunier a été élue par le CF pour 4 ans à ce poste. L'OAN a proposé M Beda Furrer, co-directeur de l'Inforama pour remplacer M. Andreas Gasser au sein de la Commission interjurassienne de la formation professionnelle. Ainsi, toutes les commissions en lien avec les activités de la FRI ont pu être complétées ou repourvues avec des représentants du Canton de Berne.

Les comptes, le rapport d'activités et le budget ont été présentés, discutés et acceptés par le Conseil. Le système de contrôle interne (SCI) de la FRI est un outil de gestion et de pilotage, utilisé tant par la direction que par le personnel et placé sous la surveillance du Conseil de la FRI. Il se veut dynamique et évolutif, il est adapté au développement des activités de la FRI et de ses nécessités. La liste des risques financiers auxquels est exposée la FRI a été actualisée par le CF. Elle représente l'élément central du SCI et c'est sur la base de cette liste que sont définis les processus de contrôle, qui sont formalisés dans un manuel de procédures. Le suivi du SCI est assuré au quotidien par les responsables de projets et de départements. Un contrôle interne a été effectué par deux collaborateurs du département fiduciaire de la FRI, à savoir Pascal Varin et Stève Jodry. Ce dernier prendra le relais de la révision interne dès 2012 suite au départ de Pascal Varin. L'objectif du contrôle interne est de vérifier que le SCI est bien appliqué et que le manuel de procédures est à jour, des recommandations d'amélioration sont faites à la direction. La commission des finances est composée de quatre repré-

sentants M. Noël Saucy pour la CJA, M Bernard Leuenberger pour la CAJB, Mme Paulette Sunier pour le Canton de Berne et M Edgar Sauser pour le Canton du Jura. Elle se retrouve une fois à l'automne pour l'examen du budget et une fois au printemps pour l'analyse des comptes.

La commission paritaire, composée de 4 représentants du Conseil de Fondation, de 4 représentants de l'Association du personnel et du directeur, s'est réunie en fin d'année pour discuter de l'adaptation des salaires. Le Conseil a validé les propositions lors de sa séance du 13 décembre.

En 2011, le Conseil de Fondation a enregistré le départ de M. Bernard Beuret, chef du Service de l'économie rurale et de M. Andreas Gasser, directeur de l'Inforama, représentants avec voix consultative le service et l'office de l'agriculture des cantons du Jura et de Berne. Il a également enregistré le changement de fonction de M. Jean-Paul Lachat, qui de directeur de la CJA a été nommé chef du Service de l'économie rurale de la République et Canton du Jura. Monsieur Urs Zaugg, chef de l'Office de l'agriculture et de la nature, est quant à lui le nouveau représentant du Canton de Berne. Monsieur Jean-Michel Carnal s'est démis de ses fonctions au sein de la Chambre d'agriculture du Jura bernois et donc du Conseil de Fondation. Il a été remplacé par Monsieur Bernard Leuenberger, nouveau président de la CAJB. En fin d'année, le CF a pris acte de la démission de son président Etienne Klopfenstein. Chacun a été vivement remercié pour son engagement et son soutien. Monsieur Michel Darbellay, nouveau directeur de la CJA est entré en fonction en juin 2011.

Lors de sa dernière séance de 2011, les membres du CF ont nommé M. Noël Saucy au poste de président et M. Bernard Leuenberger, vice-président en remplacement de M. Claude Hürlimann qui souhaitait se démettre de cette fonction.

Le Conseil de Fondation est donc ainsi composé :

- Mme Paulette Sunier-Bourquin – Nods, M. Tom Gerber – Reconvilier et M. Pierre Mercerat – Court désignés par le Canton de Berne ;
- Mme Anne Roy – Porrentruy, Mme Renée Sorg – Delémont et M. Edgar Sauser – Les Breuleux désignés par le Canton du Jura ;
- M. Michel Darbellay – Corban, M. Claude Hürlimann – Dampfreux et M. Noël Saucy-Develier, désignés par la CJA ;
- Mme Annemarie Hämmerli – Renan, M. Bernard Leuenberger – Court désignés par la CAJB. Un 3^e membre sera nommé lors de l'assemblée générale de février 2012.

1.2 Direction

L'équipe de direction s'est réunie à 10 reprises en 2011. Ces séances ont pour but d'assurer une bonne coordination entre les domaines et département au sein de la FRI. Elles permettent de faire circuler l'information et de préparer les objets, qui seront ensuite présentés au Conseil de Fondation. L'élaboration du budget, le suivi des comptes, la mise à jour du manuel de procédures et les mutations au niveau des ressources humaines font l'objet de discussions détaillées. L'élaboration du rapport d'activités mobilise également fortement l'équipe de direction qui, par cette démarche, analyse les activités conduites et les met en perspective, tout en portant un regard prospectif sur les défis à venir.

Les objectifs et les priorités sont également revus chaque année, de même que le tableau présentant les partenariats et collaborations développés par la FRI. Les collaborateurs trices de la FRI participent à 130 groupes, plateformes, commissions techniques ou groupes d'experts à l'échelon régional, suprarégional ou national. Cette implication permet d'assurer des relais indispensables avec la recherche, la vulgarisation et la formation.

La séance du mois de novembre s'est tenue sur une journée et a permis d'approfondir la réflexion stratégique conduite en 2010. Les axes stratégiques du document « Agriculture et filière alimentaire 2025 » de l'OFAG ont été mis en relation, avec l'ensemble des projets développés par la FRI. Ce document est prêt à être présenté au CF et il nous permet d'anticiper la mise en œuvre de la politique agricole 2014 – 2017. Il devrait également permettre à la FRI de poser les bases pour la préparation et la négociation des deux conventions de prestations, avec les cantons du Jura et de Berne pour la période 2014 - 2017.

La FRI a organisé du 30 septembre au 2 octobre 2011, la 4^e édition du Concours suisse des produits du terroir en collaboration avec la plateforme Suisse des produits régionaux. Parmi les points forts de cette édition, on peut signaler l'organisation d'une conférence internationale sur le thème: « Quelle place pour les produits du terroir en Suisse et en Afrique? ». Le Royaume du Maroc était l'hôte d'honneur étranger. La délégation Marocaine était conduite par M. Mohamed AIT KADI, Président du Conseil Général du Développement Agricole du Royaume du Maroc. Le canton et la ville de Zurich étaient les hôtes d'honneurs Suisses. Ils étaient représentés par le conseiller d'Etat du canton de Zurich Markus Kägi de même que Madame le Maire de la ville de Zurich Corine Mauch. Le Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire, représenté par son directeur Prof Bassirou Bonfoh, a participé à la conférence et au Concours, dans le cadre de son 60^{ème} anniversaire. On peut également relever la participation du nouveau directeur de l'OFAG, Prof Bernard Lehmann.

1.3 Ressources humaines

Le tableau 1, présente les mutations de personnel en 2011 et la figure 1, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2011.

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le tableau 2. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 50 entretiens d'évaluation conduits en 2011. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale de 1.8 est bonne et est identique à 2010. La relation avec les clients telle que perçue par le personnel est bonne à excellente et c'est le critère qui figure en première position, ce qui est tout à fait réjouissant.

La relation avec les collègues et les responsables des domaines d'activité figure en 3^e position avec une moyenne de 1.6. L'ambiance et le climat de travail sont bons. La charge, le volume et la répartition du travail figure en dernière position avec une note 2.2. La problématique de la charge en travail est à mettre en relation avec une activité cyclique, où les pics alternent avec des creux. C'est dans le département « Conseil » et au niveau de l'équipe de direction que la charge en travail est le plus fortement ressentie. La communication s'est améliorée par rapport à 2010, elle est jugée bonne.

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est bonne, le personnel de la FRI répond donc, globalement pleinement aux attentes de l'équipe de direction. Il n'a malheureusement pas été possible de conduire tous les entretiens du département « Conseil », ce point est à mettre en relation avec la charge en travail. Il est cependant important que chaque collaboratrice et collaborateur puisse bénéficier d'un entretien annuel et un rattrapage sera effectué en 2012.

Tableau 1 :
Mutations au niveau du personnel en 2011

NOM	PRENOM	DEPARTEMENT	DOMAINE ACTIVITE	TAUX %	DATE
ENTREES					
Villiger	Vanessa	Administration	Secrétariat	100%	1.02.2011
Pagnot	Lise	Conseil	Prod. du terroir	100%	21.02.2011
Fietier	Amélie	Conseil	Prod. végétale	80%	1.04.2011
Catellani	Julien	Fiduciaire	Comptabilité	100%	11.07.2011
Bon	Yannick	Administration	Expl. formation cult. spéciales	Apprentissage	1.08.2011
Joray	Guillaume	Administration	Expl. formation cult. spéciales	Apprentissage	1.08.2011
Schaffter	Morgane	Administration	Intendance	Apprentissage	1.08.2011
Eyer	Salomé	Conseil	Prod. du terroir	80%	1.09.2011
Gyger	Mélanie	Conseil	Gestion	100%	1.09.2011
Boillat	Huguette	Administration	Secrétariat	50%	14.11.2011
SORTIES					
Comtesse	Sylvia	Administration	Secrétariat	50%	31.01.2011
Schmied	Walter	Conseil	Gestion	25%	31.01.2011
Plomb	Catherine	Fiduciaire	Comptabilité	100%	31.05.2011
Mittempergher	Marie	Administration	Intendance	Fin d'apprentissage	31.07.2011
Monnat	Tom	Administration	Expl. formation cult. spéciales	Fin d'apprentissage	31.07.2011
Devel	Barbara	Administration	Secrétariat	Fin d'apprentissage	31.07.2011
Vaucher	Mickaël	Administration	Expl. formation cult. spéciales	Fin d'apprentissage	30.09.2011
Bron	Catherine	Conseil	Prod. du terroir	15%	31.12.2011

Tableau 2 :
Evaluation du personnel FRI, satisfaction et appréciation générale présenté par département

Thèmes évalués	Admin.	Conseils, expert.	Fiduciaire	Formations prof.	Equipe	Moyennes
	et services	et dévelop.	et expertises	et continue	de direction	
Clarté des missions et objectifs	2.0	1.9	2.0	1.7	1.8	1.8
Tâches et responsabilité confiées	1.8	2.1	2.0	1.6	1.9	1.8
Encadrement, délégation, contrôle	2.0	1.8	2.6	1.6	1.9	1.9
Relation avec clients	1.5	1.6	1.4	1.3	1.9	1.5
Charge, volume, répartition travail	1.9	2.6	1.7	2.3	2.7	2.2
Moyens, instruments et outils travail	1.8	1.9	1.6	1.6	1.6	1.7
Diffusion, circulation information	2.0	2.1	2.2	1.7	2.1	2.0
Ambiance, climat travail	1.8	1.9	2.5	1.3	1.9	1.8
Possibilités formation ou évolution	2.3	2.2	2.2	1.7	2.1	2.0
Relation avec collègues	2.0	1.5	1.6	1.3	1.9	1.6
Relation avec le resp. département	1.7	1.6	2.4	1.2	1.8	1.6
Relation avec le resp. domaine d'activité	1.8	1.6	2.2	1.3	1.5	1.6
Relation avec le directeur	1.9	1.9	2.0	1.5	1.6	1.7
Evaluation globale du supérieur	1.8	2.0	2.0	1.3	1.8	1.7
Satisfaction générale du collaborateur	1.8	2.0	2.2	1.5	2.0	1.8
Nombre de personnes évaluées	13	8	5	15	9	50
Moyennes générales	1.9	1.9	2.0	1.5	1.9	1.8

Evaluation

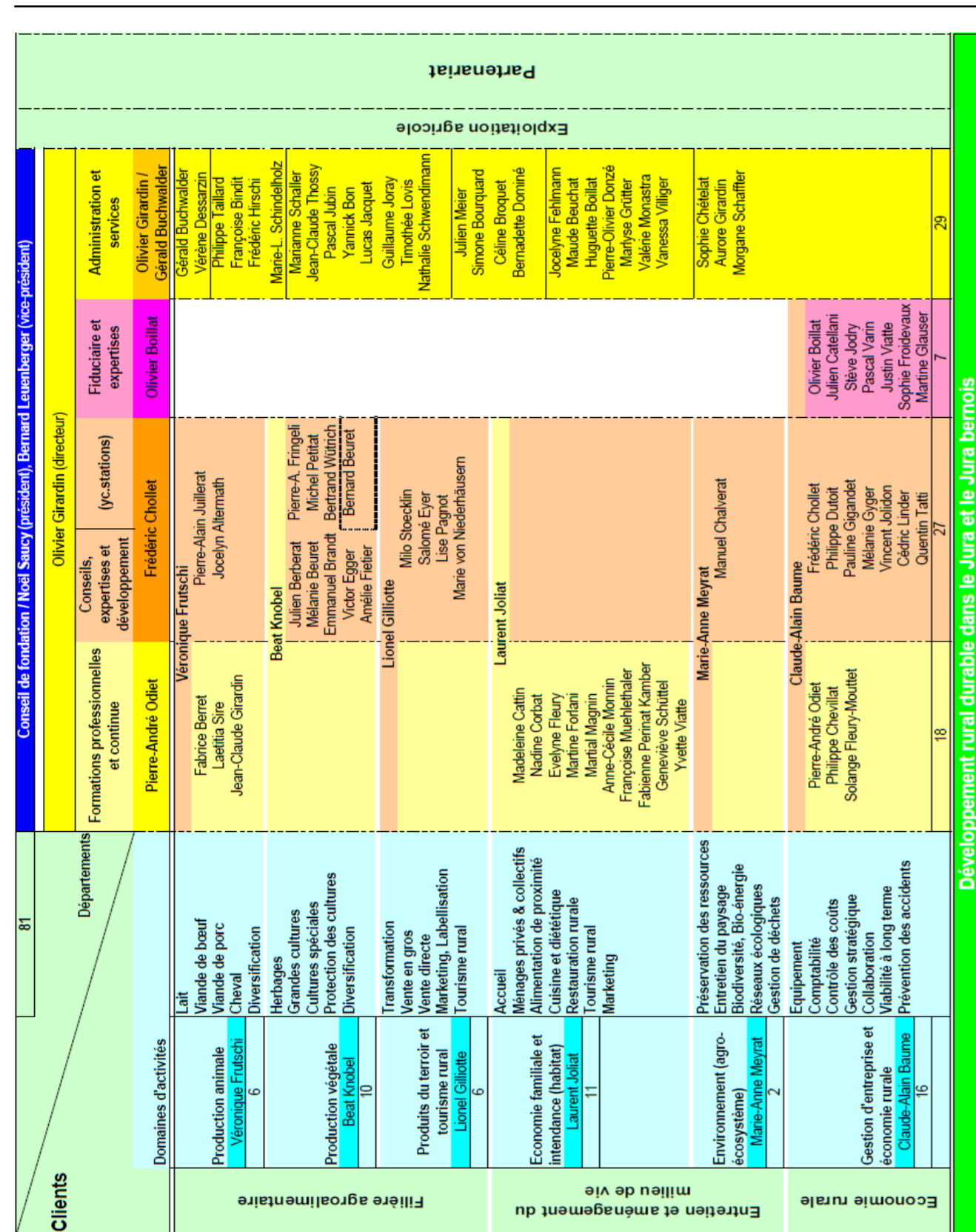
1 = Excellente

3 = Développement souhaitable

2 = Bonne

4 = Insatisfaisante

Figure 1 : Organigramme de la FRI au 31.12.2011



1.4 Communication

Le Terrien interjurassien, né du regroupement de la communication des Chambres d'agriculture et de la FRI, est publié mensuellement et tiré à 2'400 exemplaires. La version électronique avec des liens sur le site Internet de la FRI permet également de dynamiser la communication. Les personnes qui n'ont pas suivi un cours peuvent par ce moyen accéder aux supports de cours qui ont été distribués. La version électronique est envoyée à 782 personnes et le fichier .pdf a été téléchargé à 2687 reprises par plus de 400 personnes, ce qui correspond à une moyenne mensuelle de 224 téléchargements.

Les autres moyens de communication de la FRI sont le site Internet et la zone « abonnés = Extranet » du site www.frij.ch. La zone Extranet permet une information exclusive et ciblée des abonné-e-s « agricoles » ou « en économie familiale » de la FRI. Par ce biais, ils ont accès à des supports de cours diffusés dans le cadre du programme de la formation continue, de documents de référence et d'outils de calculs, à une source importante d'informations utiles.

De nombreux communiqués de presse sont publiés en lien avec l'organisation de cours ou de conférences. Les médias régionaux, presse et radio, ainsi que la presse spécialisée assurent une bonne couverture des événements organisés par la FRI. Nous constatons également que les journalistes nous sollicitent, lorsque que des thèmes d'actualité sont présentés dans le Terrien interjurassien. L'éditorial du site Internet est modifié au minimum une fois par mois, en lien avec la page trois du Terrien interjurassien réservée à la FRI. En 2011, ce sont 14 éditoriaux qui ont été publiés sur le site de la FRI, où ils sont archivés, après publication, sur la page d'accueil.

Le tableau 3 présente les statistiques de fréquentions du site internet de la FRI qui attire en moyenne 2'317 visiteurs (+8.5% par rapport à 2010) par mois ceux-ci effectuant 3881 visites (+20% par rapport à 2010).

Le tableau 4 ci-après présente l'évolution des pages visités sur le site de la FRI en 2011 ce sont au total plus de 280'000 pages qui ont été visitées, ce qui représente une progression de 11% par rapport à l'année 2010.

Tableau 3 : Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
janv. 11	2'506	3'812	58'571	216'700	3.00 Go
févr. 11	2'155	3'296	52'080	201'397	2.88 Go
mars 11	2'717	4'490	64'715	242'397	3.49 Go
avr. 11	2'080	3'188	44'328	167'687	2.32 Go
mai 11	2'388	4'033	68'576	225'686	3.25 Go
juin 11	2'341	4'052	74'187	223'650	3.17 Go
juil. 11	1'758	3'381	49'140	152'566	3.06 Go
août 11	2'212	3'918	51'251	160'869	2.96 Go
sept. 11	2'661	4'313	65'380	208'190	4.55 Go
oct. 11	2'501	3'992	56'167	184'770	3.09 Go
nov. 11	2'479	4'297	59'165	194'249	3.58 Go
déc. 11	2'000	3'801	43'543	147'871	2.89 Go
Moyenne	2'317	3'881	57'259	193'836	3.19 Go
Total	27'798	46'573	687'103	2'326'032	38.24 Go

Tableau 4 :

Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch)

Pages visitées	2010	2011
DOMAINES D'ACTIVITES\	5'496	6'375
DOMAINES D'ACTIVITES\Economie familiale et intendance\	2'346	3'149
DOMAINES D'ACTIVITES\Environnement\	2'515	3'894
DOMAINES D'ACTIVITES\Gestion d'entreprise et économie rurale\	3'508	3'959
DOMAINES D'ACTIVITES\Production animale\	17'861	21'659
DOMAINES D'ACTIVITES\Production végétale\	4'998	5'953
DOMAINES D'ACTIVITES\Produits du terroir\	5'237	6'976
DOMAINES D'ACTIVITES\Tourisme rural\	22'827	20'377
LA FRI\	9'168	11'355
LA FRI\Hébergement\	3'989	3'874
LA FRI\Informations pratiques\	11'324	12'058
LA FRI\Locaux\	10'106	9'562
LA FRI\Médias\	7'665	7'392
LA FRI\Organisation\	10'772	12'728
LA FRI\Portrait\	12'003	15'300
SERVICES\	5'465	6'414
SERVICES\Conseils, expertises et développement\	23'442	25'865
SERVICES\Exploitation de formation en cultures spéciales\		1'847
SERVICES\Fiduciaire et expertises\	8'828	10'199
SERVICES\Formation continue\	8'488	7'884
SERVICES\Formation professionnelle\	58'004	65'410
STATIONS\Station d'arboriculture / VERGERS+\	15'560	15'689
STATIONS\Station phytosanitaire\	6'442	5'925
Total	256'044	283'844

Les élèves et les abonnés utilisent la partie du site qui leur est réservée afin de télécharger des fichiers ou de consulter des pages qui leur sont destinées. L'outil est principalement utilisé par les élèves, mais les clients y ont également recours. Il est important de le mettre régulièrement à jour pour que les informations à disposition soient toujours actuelles et pertinentes. On constate une progression au niveau de l'utilisation de l'extranet. Ce sont plus de 400 clients différents qui ont utilisé ces ressources. Le Terrien interjurassien a ainsi été téléchargé à 2'687 reprises durant l'année 2011 ce qui représente une augmentation de 1'000 par rapport à 2010.

Tableau 5 :

Fréquentation zone abonnés nombre de hits et de fichiers téléchargés

Catégorie	Hits 10	Fichiers 10	Hits 11	Fichiers 11
CFC GEI	5'867	2'337	8'787	3'707
CFC agriculteurs	4'529	1'569	10'974	2'337
Clients	2'677	1'895	1'473	2'628
Brevet-maîtrise	2'634	947	4'009	2'785
FRI employés	1'004	442	1'613	538
Invités	132	11	352	73
Total	16'843	7'201	27'208	12'068

La fusion de s deux sites Internet des marques et le développement d'un espace agriturismo ont contribué à augmenter le nombre de visiteurs et la visibilité du site www.terroir-juraregion.ch/ . Le passage à « Google analytics » pour le suivi statistique des visites à partir d'octobre 2011 ne permet pas encore une comparaison par rapport à l'ensemble de l'année 2010 et les données sont incomplètes pour l'année 2011.

Le site du Concours suisse des produits du terroir a enregistré 13'000 visiteurs différents et 22'000 visites, ce qui correspond aux statistiques de la 3^e édition de 2009 avec 13'600 visiteurs différents et 21'000 visites. Un pic de 5'800 visites a été enregistré en octobre 2011.

Tableau 6 :Fréquentation du site Internet du «Concours suisse des produits du terroir» (<http://www.concours-terroir.ch/>)

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
janv. 11	546	791	7'321	19'677	250.54 Mo
févr. 11	447	750	9'693	23'271	432.45 Mo
mars 11	545	855	19'452	43'794	782.35 Mo
avr. 11	542	848	20'064	41'001	821.48 Mo
mai 11	682	1'205	27'774	66'430	1.43 Go
juin 11	857	1'465	29'574	71'291	1.44 Go
juil. 11	713	1'248	25'266	56'597	934.65 Mo
août 11	900	1'594	30'605	69'228	1.15 Go
sept. 11	2'591	4'169	114'193	256'743	5.63 Go
oct. 11	3'184	5'808	170'877	400'206	10.73 Go
nov. 11	1'196	2'046	33'998	91'896	1.44 Go
déc. 11	805	1'548	16'138	41'743	524.33 Mo
Moyenne	1'084	1'861	42'080	98'490	2.12 Go
Total	13'008	22'327	504'955	1'181'877	25.48 Go

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 17 abonnements agricoles ; dans le même temps, le nombre d'exploitations a diminué de 18. Dans le cadre de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en diminution de 6. Le produit des abonnements agricoles en 2011 est de CHF 235'022 (CHF 238'000 en 2010) et celui des abonnements en économie familiale s'est élevé à CHF 25'209 en 2011 (CHF 27'000.– en 2010).

Tableau 7 :

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI

Région	Membres agricoles/éco.fam.	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION		
		Exploitations	Agricole	Abonnés/ expl. (%)	Economie familiale	Totaux	Abo. FRI Agr.	Ecof.
	2009	2010	31.12.10	2010	31.12.10	31.12.10		
Jura	830 / 351	1009	811	80%	353	1164	98%	101%
Jura bernois	484 / 186	615	482	78%	183	665	100%	98%
Totaux	1314 / 537	1624	1293	80%	536	1829	94%	98%
		2011	31.12.11	2011	31.12.11	31.12.11		
Jura		999	798	80%	353	1151	98%	100%
Jura bernois		607	478	79%	177	655	99%	97%
Totaux		1606	1276	79%	530	1806	99%	99%

1.5.2 Enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction auprès des clients concerne les deux départements Conseils, expertises et développement et Fiduciaire et expertises. Le formulaire est joint à toutes les factures d'un montant supérieur à 100 francs, avec une enveloppe-réponse du type envoi commercial qui ne nécessite pas un affranchissement. Le taux de retour est de 30% ce qui donne un échantillon conséquent et représentatif. Nous supposons que les clients non satisfaits d'une prestation, nous le font savoir par ce biais.

Nos clients avaient le choix entre quatre réponses possibles à chacune des questions posées, la réponse allant de la satisfaction maximale (note 4) à la satisfaction minimale (note 1).

Sur 354 questionnaires reçus en retour (identique à 2010), 10 personnes ont indiqué qu'elles ne recommanderaient pas la prestation, alors que 305 la recommanderaient et 39 personnes ne se sont pas exprimées à ce sujet. La satisfaction générale avec une moyenne de 3.8 sur 4 peut-être qualifiée de très bonne.

Les points les plus critiques sont le rapport qualité prix avec une note de 3.3 et la durée de validité du document avec une moyenne de 3.5. Il est difficile d'influencer ce dernier point, par contre, il y a lieu de rester attentif aux montants facturés.

L'appréciation générale est très positive et favorable (Tableau 10) et est très proche de l'année.

Le suivi de la satisfaction des clients est un point essentiel pour assurer la qualité des conseils dispensés, des comptabilités tenues et des expertises effectuées. Les conseillers/ères et comptables reçoivent une copie de la fiche d'évaluation, qui est tout d'abord transmise au directeur et au responsable de département. C'est un dispositif qui est apprécié par les collaborateurs/trices. Dans les quelques cas d'insatisfaction le client est contacté afin d'éclaircir ce qui n'a pas fonctionné et de tenter d'y remédier.

Tableau 8 :
Mise en valeur des questionnaires de satisfaction

Projet	Type de dossier	N° des questions voir légende ci-dessous										
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
210	Autres PA	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.5	3.7	1.0	3
	Expertises PA	4.0	3.8	3.5	3.8	3.8	4.0	4.0	3.3	3.5	1.0	4
	Moyenne 210 Production animale	3.9	3.7	3.6	3.7	3.7	3.9	3.9	3.4	3.6	1.0	7
220	Analyses PV	3.0	3.0		4.0	4.0	4.0	4.0		3.0		1
	Dossier PER	3.9	3.8	3.5	3.9	3.9	3.9	3.9	3.7	3.8	1.0	55
	Expertises PV	4.0	3.8	3.7	4.0	3.8	3.9	3.9	3.7	4.0	1.0	10
	Plan de fumure	3.9	3.8	3.5	4.0	3.9	4.0	3.9	3.4	3.9	1.0	48
	Autres PV	4.0	3.0	3.0	4.0	4.0	4.0	4.0	3.0	4.0	1.0	1
	Moyenne 220 Production végétale	3.9	3.8	3.5	3.9	3.9	3.9	3.9	3.5	3.9	1.0	115
221	Aménagement de pâturage	3.6	3.2	3.0	3.5	2.8	3.6	3.5	3.4	3.3	1.3	10
	Expertises	3.5	3.5	3.5	3.6	3.4	3.7	3.7	3.3	3.5	1.0	11
	Moyenne 221 PGI pâturages	3.6	3.3	3.3	3.6	3.1	3.7	3.6	3.3	3.4	1.1	21
230	Tourisme rural	4.0	3.0	3.0	4.0	4.0	4.0	4.0	3.0	4.0	1.0	1
	Moyenne 230 Tourisme rural	4.0	3.0	3.0	4.0	4.0	4.0	4.0	3.0	4.0	1.0	1
255	Reconversion agriculture bio	4.0	3.5	3.5	4.0	4.0	4.0	4.0	3.0	4.0	1.0	2
	Moyenne 255 Conseil agriculture bio	4.0	3.5	3.5	4.0	4.0	4.0	4.0	3.0	4.0	1.0	2
260	Aménagement du territoire / LAT	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	1
	Association - Communauté	3.7	3.7	3.1	3.6	3.9	3.9	3.7	3.3	3.6	1.0	7
	Autres collaborations interentreprises	3.5	3.5	2.0	3.5	4.0	4.0	4.0	4.0	3.5	1.0	2
	Autres Gestion	3.7	3.3	3.3	4.0	3.3	3.3	3.8	3.5	3.5	1.0	6
	Conseil juridique	4.0	4.0	3.5	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	1.0	4
	Construction: croquis - plan volume, coûts estimat	3.5	3.3	3.5	3.8	3.8	4.0	3.5	3.0	3.8	1.0	4
	Construction: financement -viabilité	3.8	3.5	3.0	3.8	3.9	4.0	3.8	3.4	3.8	1.0	13
	Expertise LBFA - LDFR	3.7	3.3	2.5	3.7	3.6	3.8	3.6	3.2	3.5	1.2	12
	Orientation stratégique	4.0	3.7	3.6	4.0	4.0	3.9	4.0	3.4	3.7	1.0	10
	Recherche de fonds	4.0	3.9	3.4	3.9	4.0	4.0	4.0	3.8	3.9	1.0	16
	Suivi de gestion	4.0	3.5	3.5	4.0	4.0	4.0	4.0	3.5	4.0	1.5	2
	Transfert de patrimoine: reprise - remise	3.8	3.9	3.7	3.8	3.7	3.8	3.8	3.7	3.7	1.1	10
	Moyenne Gestion d'entreprise 260	3.8	3.6	3.2	3.8	3.8	3.9	3.8	3.5	3.7	1.1	87
280	Aide boucllement - conseil	3.7	3.5	3.0	3.7	3.7	3.7	3.7	4.0	3.7	1.0	3
	Compta fiscale	3.8	3.7	3.2	4.0	4.0	4.0	4.0	3.6	3.8	1.1	45
	Compta fiscale-PC	3.8	3.6	3.2	3.8	3.9	3.9	3.9	3.3	3.7	1.0	18
	Compta gestion	3.8	3.6	3.2	3.8	3.9	3.9	3.8	3.4	3.7	1.0	22
	Compta gestion-PC	3.7	3.6	3.1	3.9	3.8	3.9	3.9	3.4	3.7	1.0	26
	Fiscalité	4.0	3.9	3.6	3.9	4.0	4.0	4.0	3.3	3.7	1.0	7
	Moyenne 280 comptabilités	3.8	3.6	3.2	3.9	3.9	3.9	3.9	3.5	3.7	1.0	121
	Moyenne générale	3.8	3.7	3.3	3.9	3.8	3.9	3.9	3.5	3.8	1.0	354

N° Questions

- | | |
|------------------------------------|---|
| 1 Répond à vos besoins? | 7 Transmission informations? |
| 2 Profit perceptible? | 8 Validité du document à l'avenir |
| 3 Rapport qualité-prix correct? | 9 Satisfaction générale |
| 4 Compétence du conseiller-ère? | 10 Recommandation prestation? (1=oui / 2=non) |
| 5 Respect des délais? | 11 Nbre de questionnaires? |
| 6 Disponibilité du conseiller-ère? | |

Note Signification

- 4 Tout à fait d'accord
- 3 Plutôt d'accord
- 2 Plutôt pas d'accord
- 1 Pas du tout d'accord

1.6 Domaines d'activités

1.6.1 Production animale

De l'alimentation des bovins...

Les suivis de troupeaux, les plans d'alimentation et autres audits de troupeaux sont des activités de conseil importantes et régulières du domaine production animale. Mais ces activités évoluent et se diversifient. Nous avons complété les prestations de conseils individuels par des activités en petits groupes d'échange sur la base de la méthode Obsalim. Le domaine a mené une réflexion sur l'ensemble de ses activités de conseil. Nous voulons maintenir et même renforcer les diverses prestations en alimentation, même si ces activités se trouvent en concurrence avec une offre importante d'autres institutions.

...aux projets particuliers en production animale

Mais nous tenons aussi à poursuivre la conduite de projets en production animale. Ces projets débutent, soit sous l'impulsion d'un mandat, ou sur une propre initiative et avec une recherche de moyens financiers externes. Ils permettent d'approfondir un sujet, de tester ou de rechercher de nouvelles méthodes ou technologies. Le plus souvent, ils sont menés en partenariat avec d'autres institutions ou d'autres domaines d'activités de la FRI.

En 2011, le concours « un maximum de lait par les fourrages » a permis une réflexion sur la part du lait qu'il est possible de produire, seulement à partir des fourrages de l'exploitation. Les éleveurs qui s'étaient hissés aux trois premiers rangs des quatre catégories ont reçu un prix dans le cadre de l'Arc Jurassien Expo. Fin mars, des rencontres ont été organisées sur des exploitations qui s'étaient particulièrement illustrées lors du concours.

Dans le cadre de la commission cantonale ovins-caprins, un conseiller PA s'est investi pour la promotion de ces productions. En particulier, des démarches ont été menées en vue de mettre en place une nouvelle marque.

Le projet sélénium a pu démarrer en 2011 même s'il n'a pas été facile de concilier les exigences et les contraintes de tous les partenaires et, en parallèle de réunir les fonds nécessaires. Quant au projet « parasites gastro-intestinaux des bovins : prévention et lutte par la gestion des pâtures et l'utilisation d'un champignon nématophage » il est entré, en 2011, dans sa phase finale. Une deuxième saison de suivis parasitologiques a été effectuée sur deux élevages avec l'application du champignon nématophage. Cet essai a pu mettre en évidence l'efficacité du champignon en conditions pratiques. La dernière saison d'essai a aussi été consacrée à la mise en valeur de l'ensemble des données et à l'élaboration d'une fiche technique sur les méthodes testées tout au long de l'étude.

1.6.2 Production végétale

Références régionales...

La campagne 2011 a été caractérisée par des températures plus élevées et une pluviométrie plus faible que la moyenne. Ce peu de précipitation est cependant apparu dans les moments très opportuns de la croissance des végétaux et a permis d'obtenir de bons rendements dans les cultures, mis à part pour certains pâturages.

Le domaine Production végétale de la FRI conduit dans l'Arc jurassien des essais en grandes cultures, notamment pour les cultures de blés panifiables et fourragers, les orges, le colza, (malheureusement

grêlé cette année) et les blés biologiques, afin de conseiller judicieusement les agriculteurs et d'identifier les opportunités de production. L'intérêt pour l'agriculture biologique est réel et se traduit par une reconversion des exploitations. Cette reconversion a été accompagnée par les conseillers en production végétale sous forme de conseils personnalisés, de cours de formation ou encore de démonstrations dans le terrain.

...et leur transfert dans le terrain

Les visites de cultures et d'herbages permettent de transférer les données de références acquises et de consolider les connaissances de terrain dans le cadre d'un programme de formation continue. Le conseil et les expertises représentent également un pilier du domaine d'activité, avec la conduite d'expertises liées à des pertes de récoltes et la protection des sols suite à la construction de l'A16 sur le territoire du canton du Jura et le Jura bernois.

329 documents liés aux dossiers PER et plans de fumure ont été réalisés par le domaine, complétés par des dossiers IP-Suisse/biodiversité. Le concept d'avertissement par SMS concernant la lutte contre les ravageurs du colza qui a été mis en place en automne 2008 s'est poursuivi cette année également. Ce mode de communication, apprécié par les agriculteurs, est du reste également utilisé pour convoquer des visites de terrain.

Au niveau de la protection des sols, la FRI est mandatée pour effectuer les suivis de cas d'érosion dans le canton du Jura. Elle met sur pied un projet pilote de démonstration de l'application de mesures de lutte contre l'érosion des sols sur deux exploitations jurassiennes, complété par des techniques innovatrices de mises en place des cultures.

L'application des plans de gestion intégrés (PGI) des pâturages boisés, se poursuit sur la commune de Muriaux (730 ha) et de Saignelégier.

Les stations

La **Station phytosanitaire cantonale** effectue de nombreuses observations de terrain qui permettent de donner des conseils pertinents aux agriculteurs par l'intermédiaire des bulletins phytosanitaires, ainsi que des séances phytosanitaires. D'autres tâches tels que les autorisations PER, organismes de quarantaines (feu bactérien, chrysomèle, ambrosie) viennent étoffer le cahier des charges de la station phytosanitaire.

La **Station cantonale d'arboriculture** poursuit ses efforts dans la promotion des vergers à hautes tiges par le projet Verger+ : suivi technique, récolte, transformation et commercialisation. La collaboration avec la France, débutée en 2008 dans le cadre d'un projet Interreg, se poursuit et porte sur la surveillance sanitaire des vergers, la formation ainsi que sur la modernisation des lieux de transformation. D'autre part, les conseils de saisons liés à la conduite des vergers jurassiens qui sont divulgués par un bulletin d'information, viennent s'ajouter aux tâches quotidiennes de la station. A noter que des actions de promotion, notamment sur la consommation de la pomme ont été réalisées dans les écoles jurassiennes.

L'**Exploitation de formation aux cultures spéciales**, poursuit la formation sur le site de la FRI, ainsi que dans un réseau d'entreprises jurassiennes de deux apprentis, l'un en arboriculture et l'autre en maraîcher.

1.6.3 Environnement

Après la Biodiversité en 2010, 2011 a été proclamée « Année internationale de la Forêt » par l'ONU.

Ce choix confirme que la Nature et l'Environnement prennent une place de plus en plus importante dans les médias et qu'il s'agit d'un thème de société fondamental, tant au niveau national qu'international. Au mois de mars, la catastrophe de Fukushima a encore contribué à renforcer et accélérer les réflexions à propos de l'impact humain sur la nature par notre consommation de ressources, qu'il s'agisse de l'énergie, de l'air, de l'eau ou du sol. Ces thématiques sont régulièrement abordées par le domaine environnement, que ce soit au niveau de la formation initiale et continue ou au travers de projets, notamment la mise en place de réseaux écologiques OQE.

Lors des premières présentations de l'OFAG sur la future politique agricole 2014-2017, il est apparu que les aspects écologiques et environnementaux seraient renforcés, notamment au niveau de la mise en valeur du paysage, thème sur lequel la FRI a eu la possibilité de fonctionner comme mandataire pour la mise en place d'un projet pilote national dans le périmètre des Franches-Montagnes.



1.6.4 Gestion d'entreprise et économie rurale

Politique agricole 2014-2017

En 2011, l'Office fédéral de l'agriculture a lancé la consultation relative à l'évolution de la politique agricole pour la période 2014 à 2017. A la demande des cantons et des services de vulgarisation romands, Agridea a élaboré un tableur Excel permettant de simuler les paiements directs d'une exploitation dans ce nouveau contexte. Sur cette base, la FRI a calculé l'impact du changement de système pour plusieurs exploitations-type du Jura et du Jura bernois. Il en est ressorti que les exploitations de la zone de montagne pratiquant l'estivage du bétail verront tendanciellement leurs paiements directs augmenter. La situation est inverse pour les exploitations de la zone de plaine avec du bétail d'engraissement ne pratiquant pas l'estivage.

Sur la base du modèle de calcul transmis par l'Office fédéral de l'agriculture, la FRI a adapté PlanaFRI, le tableur utilisé par les conseillers en gestion pour l'établissement de planifications techniques, économiques et monétaires de l'entreprise. L'intégration du modèle de calcul de l'OFAG était justifiée par l'hypothèse suivante: le futur système qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2014 sera assurément plus proche du modèle présenté par l'OFAG en 2011 que du système actuellement en vigueur. En procédant de la sorte, les planifications réalisées par les conseillers de la FRI continuent de respecter un principe qui nous tient à cœur: « L'ensemble des hypothèses intégrées dans la planification représentent le scénario le plus probable au vu des informations à notre disposition à ce jour ».

Mise en valeur des données comptables JU/JB

La mise en valeur des données comptables telle que pratiquée depuis plusieurs années nécessitait une importante manipulation de données. L'élaboration des tableaux était également laborieuse. Au vu de l'importante charge en travail des conseillers en gestion, la mise en valeur des données 2009 et 2010 n'a pas été réalisée dans des délais raisonnables. Afin d'éviter que cette situation se reproduise dans le futur, l'ensemble du processus a désormais été optimisé. Il permettra ainsi de générer facilement et plus régulièrement les différents tableaux. Il sera ainsi également possible de faire le point en cours de campagne afin d'apprécier l'évolution de la situation régionale au même rythme que les communications de l'Office fédéral de l'agriculture. Ce changement permettra également d'intégrer plus rapidement dans l'année les premières références comptables dans divers outils utilisés par les conseillers.

Les principaux résultats économiques des entreprises disposant de résultats analytiques sont présentés dans le tableau 9. Il en ressort que le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familial au Jura a passé de CHF 57'795.– en 2009 à CHF 52'510.– en 2010. Le même indicateur pour le Jura bernois, s'établit à CHF 39'248.– en 2009 et à CHF 38'699.– en 2010. La totalité des données peut être consultée, dans le Rapport sur l'analyse des données comptables 2009-2011 des exploitations agricoles du Jura et du Jura bernois.

Tableau 9:

Evolution des principaux indicateurs économiques des entreprises du Jura et du Jura bernois

	CH			JU			JB		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Nbre d'exploitations	3'376	3'372	3'202	107	110	101	176	192	191
SAU	20.4	20.7	21.1	47.4	49.9	50.9	33.1	34.6	35.1
Prestation totale	254'843	255'656	250'181	366'099	394'575	380'646	236'852	248'938	252'814
Coûts spécifiques	66'891	69'768	68'289	119'878	135'607	127'446	62'944	66'393	66'242
Marge brute comparable	187'452	185'888	181'892	246'222	258'968	253'200	173'908	182'545	186'571
Coûts de structure	119'123	121'050	121'980	119'878	135'607	127'446	62'944	66'393	66'242
Revenu agricole	64'147	60'305	55'182	91'751	98'811	92'967	55'905	62'789	63'100
Intérêt du capital propre	12'675	9'912	7'506	9'375	9'097	8'232	6'867	6'466	5'752
Revenu du travail de la m.–o. familiale	51'472	50'393	47'676	82'376	89'714	84'735	40'038	56'323	57'348
Rev. du travail par unité de m.–o. fam.	41'732	41'184	39'149	54'023	57'795	52'510	34'981	39'248	38'699

Compréhension des données comptables Politique agricole 2014-2017

Dans le cadre du nouveau CFC d'agriculteur, le plan de formation consacre 100 périodes de cours à l'économie rurale et à la gestion d'entreprise, dont 38 portent sur la tenue, l'interprétation et l'utilisation de la comptabilité. Ces cours doivent certes permettre aux futurs agriculteurs de tenir correctement leur comptabilité, ceci en collaboration avec leur fiduciaire. On attache cependant une importance plus grande à la compréhension, à l'interprétation et à la mise en valeur du bouclage comptable. Les moyens d'enseignement élaborés pour traiter cette matière comportent trois chapitres. Un premier chapitre traite de la comptabilité financière. Les apprentis se familiarisent avec les documents et informations nécessaires à la tenue de la comptabilité. En partant d'activités concrètes (tenue du livre de caisse), ils abordent ensuite toutes les notions comptables qui leur permettent au final de tenir et de boucler une comptabilité financière simple. Un deuxième chapitre est consacré à la comptabilité analytique. On y apprend comment passer de la comptabilité financière à la comptabilité analytique. La lecture et l'interprétation du compte de résultat, du tableau des flux monétaires et du bilan de la comptabilité analytique constituent ensuite l'essentiel de la matière traitée. Un dernier chapitre amène enfin les apprentis à utiliser les informations contenues dans la comptabilité pour réaliser des calculs comparatifs simples, notamment au travers d'un budget partiel.

1.6.5 Economie familiale et intendance

Le domaine économie familiale et intendance est essentiellement actif dans le cadre de la formation initiale en intendance.

Des collaborations fructueuses

La mise en place de la formation d'employée en intendance avec attestation de formation professionnelle (AFP) a nécessité un investissement conséquent, notamment en vue de la fin du premier cycle prévu en juin 2012. D'autre part, la FRI s'implique également dans le développement d'autres formations de type AFP. Ainsi, elle collabore avec la division santé-social-arts du CEJEF, dans le cadre de la formation d'aide en soins et accompagnement AFP, pour laquelle elle dispense les modules en lien avec l'intendance.

L'école des métiers de l'intendance tisse de nombreux liens avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec les organisations du monde du travail, à l'échelon régional, supra-régional que national. Ces collaborations permettent d'être au centre des discussions et d'intégrer les orientations prises par le monde du travail dans l'enseignement dispensé à l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI).

Durant l'année écoulée, le projet de rédaction de supports de cours pour les formations initiales en intendance s'est poursuivi. La FRI s'implique pleinement dans ce projet placé sous l'égide de la Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME), au niveau de la coordination des quatre groupes de travail et de la rédaction de deux des quatre supports en préparation.

Améliorer la reconnaissance et le positionnement de l'intendance

L'intendance représente une activité essentielle au sein des établissements médico-sociaux. Toutefois, ce secteur souffre d'un déficit d'image et doit encore mieux définir son positionnement au sein des institutions.

Suite à différents échanges et rencontres avec le Ministre de la santé et avec les Chefs du service de la Santé et du service de l'Action sociale, une enquête a été réalisée auprès des institutions afin de disposer d'une vue d'ensemble des données relatives à l'intendance. Les résultats montrent des attentes importantes face au personnel d'intendance et mettent en exergue l'avantage de la polyvalence dans ce domaine. Paradoxalement, la proportion et le niveau moyen de formation du personnel actif dans l'intendance est faible et les structures des institutions ne permettent pas ou rarement une mise en valeur de la polyvalence.

Une séance d'information et de réflexion, placée sous l'égide du département de la santé, des affaires sociales et des ressources humaines, organisée le mercredi 10 mars 2011 à la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon a eu pour thème : « L'importance de la qualité du cadre de vie au sein des institutions médico-sociales ». Cette séance a réuni les institutions qui ont été sollicitées dans l'enquête évoquée plus haut (directions et responsables du secteur hôtelier), le service de la santé publique, le service de l'action sociale, la Fondation Rurale Interjurassienne, l'OrTra intendance interjurassienne et le Ministre du département de la santé des affaires sociales et des ressources humaines.

Cette manifestation a permis de mettre en exergue la nécessité de jouer la complémentarité entre l'intendance et les autres secteurs présents dans les institutions, en particulier les soins. Diverses pistes ont été esquissées. La FRI et l'OrTra intendance interjurassienne continuent d'œuvrer dans ce sens en collaboration avec les différents partenaires.

Formation continue en économie familiale et intendance

Les cours de formation continue en économie familiale sont bien suivis et, à l'image des années précédentes, les cours de cuisine suscitent toujours un engouement certain.

D'autre part, dans le cadre du brevet fédéral de la paysanne, deux modules de base et 2 modules en lien avec le domaine de l'économie familiale ont pu être dispensés.

1.6.6 Produits du terroir et tourisme rural

Les activités du domaine « Produits du terroir et Tourisme rural » touchent plusieurs domaines d'activités au sein de la FRI. C'est un domaine en plein développement et qui déploie beaucoup d'activités dans un éventail de projets très diversifiés.

Pour satisfaire aux exigences liées au domaine, deux personnes sont venues renforcer l'équipe en place. Mme Salomé Eyer depuis septembre 2011, titulaire d'un bachelor en technologie alimentaire remplace pour une partie le poste occupé par M. Michel Thenz (Concours suisse des produits du terroir et dégustations des jus de pomme et des eaux-de-vie). Mme Eyer renforce le domaine de la transformation des produits ainsi que la mise en place et le suivi des filières des produits du terroir. Elle maintient et développe le site internet et a mis sur pied la procédure d'obtention de la marque. Mme Lise Pagnot travaille au sein du domaine depuis février 2011, elle a un brevet de technicien supérieur (BTS) en marketing. Elle est chargée des projets parcs (Parc Chasseral et Parc du Doubs). Elle a collaboré activement au Concours suisse des produits du terroir (logistique des produits) et est chargée du projet vente directe en partenariat avec la Fondation Sur-La-Croix.

Les projets traités durant l'année 2011 sont les suivants :

- Gestion des marques de garantie « Spécialité du Canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois » ;
- Concours suisse des produits du terroir ;
- Promotion du cheval ;
- Parcs naturels régionaux (Chasseral et le Doubs) ;
- Mise en valeur des produits des vergers dans le cadre de Vergers+ ;
- Agritourisme.

Augmenter la valeur ajoutée, dans le Jura et le Jura bernois pour les agriculteurs et les transformateurs, est l'objectif visé. Ce but répond également à la demande croissante des consommateurs pour des produits et prestations de proximité et de qualité.

2. Formation professionnelle et continue

2.1 Introduction – synthèse des activités du département

Le département formation professionnelle et continue organise et dispense la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle supérieure et la formation continue dans les deux filières intendance – économie familiale et agricole dans le Jura et le Jura bernois. Il propose ces prestations sur cinq axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropaticien, CFC agricole
- Brevet fédéral de paysanne
- Brevet et maîtrise agricoles
- Formation continue agricole et en économie familiale

Le Tableau 10 donne un aperçu des activités déployées en 2011 dans ces différents projets.

Tableau 10 :
Activités déployées en 2011 dans les prestations de formation au sein de la FRI

Projet	Heures travail	EPT ⁽¹⁾	Apprentis Participants 10-11	Apprentis Participants 11-12
AFP Employée en intendance	2202	1.2	9	16
CFC Gestionnaire en intendance	8223	4.6	63	57
AFP Agropaticien	396	0.2	5	14
CFC Agricole(2)	8978	5.0	109	94
Brevet de paysanne	1142	0.6	13	23
Brevet et maîtrise agricoles	1863	1.0	61	31
Formation continue	5300	2.9	2261 ⁽³⁾	
Total	28104	15.6		

(1) EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

(2) Dont 531 heures consacrées à la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation.

(3) Participations totales aux différents cours et séances, yc 18 participants au cours de formation continue dispensés aux auxiliaires de santé de la FASD et 24 nouveaux apiculteurs inscrits aux cours dispensés en collaboration entre la FRI et la Fédération jurassienne d'apiculture.

2.2 Formation en intendance et en économie familiale

2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance

Des résultats réjouissants

L'année scolaire 2010-2011 est un bon millésime pour l'Ecole des Métiers de l'Intendance (EMI). Les cours se sont déroulés dans de bonnes conditions et les résultats aux examens de CFC sont très satisfaisants, puisque 26 des 29 candidat-e-s obtiennent leur CFC de Gestionnaire en intendance. On observe en revanche que durant leur formation, certain-e-s apprenti-e-s présentent des lacunes qui réduisent leurs chances d'accéder au CFC. Ceci nécessite des rallongements de formation, voire des réorientations. Du côté des effectifs, l'ouverture de la nouvelle filière d'Employée en intendance AFP a compensé en août 2010 le léger fléchissement initié depuis 2009 dans la filière GEI, notamment en école de métier. Les effectifs enregistrés à la rentrée 2011 sont stables. Les effectifs et les résultats obtenus sont détaillés dans les tableaux 9 à 11.

Adeline Bonnot

Major promotion CFC GEI

«Les formations dispensées à la FRI sont en phase avec la pratique et les besoins des entreprises. Je me sens prête à relever les défis qui m'attendent dans ma vie professionnelle.»

Employé-e en intendance AFP: une formation qui offre des perspectives

Depuis 2010 une nouvelle filière de formation est proposée dans le Jura et le Jura bernois : employé-e en intendance (EEI), formation en 2 ans débouchant sur une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Pour la rentrée 2010 la FRI a ouvert une classe de 1ère année en école de métier accueillant 6 apprenti-e-s, qui ont été rejoint-e-s par 3 apprenti-e-s en formation duale pour les cours professionnels. En août 2011, 7 apprenties en école de métier et 1 apprentie en dual ont débuté leur formation EEI, alors que la classe de deuxième année nouvellement ouverte a accueilli 4 apprenti-e-s en école de métier et 4 apprenti-e-s en dual.

Cette formation, axée sur les compétences professionnelles pratiques offre une alternative et des perspectives aux jeunes qui éprouvent des difficultés dans la filière CFC, notamment sur le plan scolaire. Les entreprises bénéficient de leur côté d'un personnel qualifié dans un domaine dans lequel on note actuellement un faible niveau de formation.

Les premières expériences avec la filière AFP sont positives. Les apprenti-e-s trouvent une voie de formation qui leur est adaptée et obtiennent des succès dans leur formation. L'ouverture de la classe de 2^e année a permis également d'offrir une bonne alternative à des apprenti-e-s de fin de première année en difficulté dans la filière CFC.

Le nombre d'apprenti-e-s en formation dual progresse. Toutefois, un effort de communication auprès des entreprises devra encore être déployé à l'avenir pour faire connaître cette nouvelle profession et augmenter ainsi le nombre de places d'apprentissage en dual.

Des apprenti-e-s impliqué-e-s dans des mises en situation grandeur nature

Afin de mettre en pratique les compétences acquises à l'école, les apprenti-e-s GEI et EEI, essentiellement issu-e-s de la filière école de métier, se sont impliqué-e-s dans diverses manifestations :

- Repas de Noël préparés et servis au restaurant de la FRI du 19 au 21.12.2011.
- Repas de Noël sur le site de l'Hôpital du Jura à Saignelégier le 17.12.2011.
- Troc de la Fédération Romande des Consommateurs à Bassecourt le 26.10.2011.
- Concours et marché suisse des produits du terroir à Courtemelon du 12.09 au 2.10.2011.
- 20^e anniversaire de la Fondation Gérard Burrus à Boncourt le 17.09.2011.
- 20^e anniversaire du Home Clairefontaine à Bassecourt le 28.09.2011.
- Clôture des cours à la FRI à Courtemelon le 01.07.2011.

Ces mises en situation grandeur nature offrent la possibilité aux apprenti-e-s de se confronter à la réalité professionnelle qui les attend dans le monde du travail. Les organisateurs de ces différentes manifestations ont pour leur part profité d'une aide appréciable et se sont montrés très satisfaits du travail accompli par les apprenti-e-s EEI et GEI.

Un centre de compétences en intendance au service de professions connexes

La Division Santé Social Arts du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF) propose la formation d'Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP dans le cadre d'un projet pilote. Très proche de la formation d'EEI, cette nouvelle profession comprend un domaine touchant à l'intendance. Un module de 42 périodes porte sur le service et l'alimentation restauration et un second module de 44 périodes est consacré à l'entretien du lieu de vie et aux soins aux plantes et aux animaux. Le CEJEF a fait appel à la FRI pour organiser et dispenser ces deux modules.

18 apprenti-e-s ASA réparti-e-s en deux groupes fréquentent ces deux modules à l'EMI. Ce type de collaboration met en valeur les compétences en intendance présentes à la FRI et permet une

utilisation rationnelle des équipements à disposition dans ce domaine. Les apprenti-e-s de diverses professions appelé-e-s à collaborer plus tard sur leur lieu de travail ont également la possibilité de se côtoyer et d'apprendre à se connaître durant leur formation.

De multiples activités en marge de la formation

Parallèlement à l'organisation et à la conduite de la formation menant à l'AFP d'EEI et au CFC de GEI, les collaboratrices et les collaborateurs de l'Ecole des Métiers de l'EMI se sont également investis dans diverses activités liées à leur domaine de compétences :

- organisation et dispense des cours de formation continue en économie familiale proposés aux auxiliaires de santé de la FASD ;
- intervention dans les cours dispensés aux maîtres d'apprentissage et de stage ;
- organisation et dispense des cours interentreprises pour les apprenti-e-s GEI de 1^e, 2^e et 3^e année ;
- participation au Concours et au marché suisses des produits du terroir
- secrétariat et participation aux activités de l'OrTra intendance interjurassienne ;
- collaboration avec les instances suprarégionales actives dans la formation en intendance : groupe consultatif romand, OrTra intendance suisse ;
- participation de plusieurs enseignant-e-s de l'EMI aux travaux de révision des moyens d'enseignement menés par la CREME dans le domaine de l'intendance ;
- coordination et suivi de la rédaction des moyens d'enseignement pour les métiers du domaine social auquel appartient l'intendance par un collaborateur de la FRI, membre du comité de la CREME.

Tableau 11:
Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre	
	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12
EEI 1 dual	3	1	2	1	1			
EEI 1 EM	6	7	6	7				
EEI 2 dual		4		3		1		
EEI 2 EM		4		4				
GEI 1 dual	13	12	4	5	9	7		
GEI 1 EM	9	9	8	9	1			
GEI 2 dual	5	14	3	2	2	12		
GEI 2 EM	9	10	9	8		1		1
GEI 3	27	12	18	9	9	3		
Totaux	72	73	50	48	22	24	0	1

Tableau 12:
Promotions en formation professionnelle initiale en intendance

Promotions 2011	Candidat-e-s promu-e-s	Candidat-e-s non promu-e-s*	% promotion
EEI 1 dual	3		100%
EEI 1 EM	4	2	66.7%
GEI 1 dual	13	0	100%
GEI 1 EM	8	1	88.9%
GEI 2 dual	7	2	77.8%
GEI 2 EM	4	1	80%

* Egalement interruptions ou arrêts de formation

Tableau 13:
Résultats des examens CFC dans la filière intendance et économie familiale

CFC 2011	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
GEI	4.7	26	3	90%

Evaluation de la formation par les apprenti-e-s

L'évaluation de la formation auprès des apprenti-e-s GEI et EEI pour l'année scolaire 10-11 montre un taux de satisfaction de 89% pour l'organisation de la formation. Le taux de satisfaction des apprenti-e-s face à l'enseignement dispensé atteint 95%.

2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

Une participation en nette progression

La FRI a déployé d'importants efforts ces dernières années pour donner un nouvel élan à la formation de la paysanne. L'offre a notamment été reformulée et les modules sont désormais ouverts et proposés à la carte en formation continue. En mettant l'accent sur la formation continue, on veut apporter des réponses aux paysannes qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires pour participer activement à la conduite de l'exploitation, développer de nouvelles prestations ou encore gérer le ménage agricole avec plus d'efficacité. Cette démarche vise également à renforcer les effectifs des candidates qui suivent les modules en vue de l'obtention du brevet. D'autre part, on a renforcé la communication sur la formation de la paysanne.

Cette politique semble porter ses fruits. Pour 2010-2011, en collaboration avec la CREP (Commission Romande des Examens Professionnels de Paysanne) et les autres centres de formation romands, l'ECE Arc Jurassien, en charge de la formation de la paysanne pour le Jura, le Jura bernois et Neuchâtel, a proposé les modules suivants, ouverts à l'ensemble des candidates de Suisse romande :

- Jardinage
- Vente directe
- Famille et société

Avec 13 candidates inscrites au brevet de paysanne, tous les modules ont pu être ouverts. A cela on peut ajouter 12 participantes en formation à la carte qui ont suivi différentes parties des trois modules proposés.

Ces effectifs réjouissants ont également permis d'ouvrir deux modules de base, destinés aux candidates qui ne sont pas titulaires d'une formation professionnelle initiale en intendance ou en économie familiale. Il s'agit des modules Alimentation restauration et Entretien du linge.

Pour 2011-2012, les modules suivants ont été proposés et ont tous pu être ouverts :

- Gestion de l'habitat
- Economie rurale
- Droit rural
- Mise en valeur des produits
- Elevage bovin

Les modules de base Habitat et technique de nettoyage, ainsi que Alimentation et restauration ont également été ouverts.

Tableau 14:
Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autre ⁽¹⁾	
	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12
Brevet	13	23	5	8	6	8	1	3	1	4
A la carte ⁽²⁾	12	25	10	20	2	5				
Totaux	25	48	15	28	8	13	1	3	1	4

(1) Candidat-e-s provenant de VD, FR

(2) Les inscriptions courent encore pour les modules «Droit rural» et «Mise en valeur des produits»

Résultats obtenus

Selon le tableau 15, on note d'excellents résultats dans les examens de modules. Deux candidates ont également subi avec succès les examens finaux et se voient décerner le brevet fédéral de paysanne. Concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable. Les participantes aux cours de formation de la paysanne ont cette année parfaitement relevé ce défi : toutes nos félicitations!

Tableau 15:
Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Alimentation - Restauration	9	4.9	9	0	100%
Entretien du linge	9	5.3	9	0	100%
Jardinage	12	4.7	12	0	100%
Vente directe	8	4.7	8	0	100%
Famille et société	14	4.9	13	1	93%
Examens finals	2	4.7	2	0	100%

Les évaluations de l'enseignement menées auprès des participantes à la formation de la paysanne ont révélé un taux de satisfaction de 90%.

2.3 Formation agricole

2.3.1 Formation professionnelle initiale

Une formation exigeante

De manière générale, l'année scolaire 2010-2011 s'est déroulée dans de très bonnes conditions et les résultats aux examens finaux sont très bons, puisque 30 des 31 candidat-e-s obtiennent leur CFC d'agriculteur.

Toutefois, ces résultats masquent parfois les difficultés rencontrées en cours de formation par certain-e-s apprenti-e-s, certes minoritaires, mais dont le nombre tend à augmenter. Le nouveau CFC renforce les exigences scolaires dès le début de la formation. Cela peut générer quelques difficultés pour les apprenti-e-s doué-e-s de bonnes aptitudes pratiques, mais qui rencontrent quelques difficultés scolaires. Dans ces conditions, la mise sur pied de l'AFP d'agropaticien, accessible en deux ans par une formation axée plus sur la pratique, offre désormais de nouvelles perspectives aux apprenti-e-s en difficulté dans la filière CFC.

Du côté des effectifs, on a noté un léger fléchissement du nombre d'apprenti-e-s de 2^e année à la rentrée 2010. En 2011, on observe le même phénomène chez les apprenti-e-s de 1^{ère} année. Toutefois, les effectifs enregistrés du côté de l'AFP d'agropaticien compensent cette évolution, si bien que le nombre de jeunes en formation reste stable. L'apparente diminution du nombre total d'apprenti-e-s est due en 2011 à la fin de l'EA1, 1^{er} cours d'hiver selon l'ancien système de formation. Le nombre de candidat-e-s en 2^e voie de formation se maintient toujours à environ 30%. Les effectifs et les résultats obtenus sont présentés dans les tableaux 16 à 19.

La mise en œuvre du nouveau CFC d'agriculteur touche à sa fin

Depuis 2009, la FRI s'active à la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation régissant l'obtention du CFC d'agriculteur.

Le plan d'étude école élaboré par les enseignant-e-s de la FRI se présente sous forme modulaire, ce qui permet un enseignement interdisciplinaire construit sur la base d'actions professionnelles que les apprenti-e-s doivent maîtriser. On propose ainsi clairement une formation orientée sur l'acquisition de compétences. La 1^{ère} et la 2^e année, y compris les cours interentreprises, sont en place et donnent globalement satisfaction, même si des adaptations sont encore nécessaires pour assurer une formation cohérente et de qualité.

La rentrée 2011 a vu la mise en place de la 3^e année qui compte 880 périodes de cours. Ceux-ci sont dispensés à raison d'un jour de cours hebdomadaire d'août à fin octobre et d'avril à fin juin ; un cours bloc d'école à plein temps occupe les mois d'hiver.

Rappelons enfin, que la 3^e année se déroule désormais également sous contrat d'apprentissage. A ce propos, l'ordonnance de formation indique clairement que le contrat doit être signé avec un maître d'apprentissage reconnu ; ce dernier doit notamment être au bénéfice d'une formation tertiaire (brevet, maîtrise ou ingénieur). Il n'est dès lors pas possible d'accomplir sa 3^e année de formation à la maison, si l'exploitation familiale n'est pas reconnue comme place d'apprentissage. Pour la rentrée 2011, tous les apprentis de 3^e année ont trouvé une place d'apprentissage. Afin de disposer de suffisamment de places d'apprentissage à moyen terme, la FRI, en collaboration avec les Chambres d'agriculture, recrute encore quelques nouveaux formateurs.

Approfondissement en agriculture biologique

La possibilité de se perfectionner dans le domaine de l'agriculture biologique et d'obtenir une spécialisation en agriculture biologique dans le cadre du CFC est une des particularités de la nouvelle ordonnance de formation. Pour la première fois durant le semestre 2009-2010, la FRI a mis sur pied les cours spécifiques bio de 1^{ère} année pour les apprenti-e-s de la région BEJUNE en collaboration avec l'EMTN-Cernier. En 2011, le cours bloc de deuxième année a été dispensé.

En 3^e année, les cours en agriculture biologique comportent 120 périodes. Un approfondissement bio en production animale de 40 périodes et 40 périodes production végétale biologique sont dispensés en deux blocs d'une semaine dans des classes spécifiques. 30 périodes d'aspects liés l'agriculture biologique dispensées en classes communes avec les autres apprenti-e-s et un travail personnel équivalent à 10 périodes de cours complètent le programme.

Depuis la rentrée 2011, la FRI collabore avec les autres écoles d'agriculture de Suisse romande pour dispenser en commun les cours spécifiques bio en classes séparées. 5 apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois suivent le cours bloc 1^{ère} année et 1 apprenti suit les cours spécifiques 3^e année.

Agropaticien AFP: un moyen pour obtenir le CFC d'agriculteur en 4 ans

Comme on l'a relevé plus haut, un certain nombre d'apprenti-e-s doté-e-s de bonnes aptitudes pratiques, mais présentant des difficultés pour l'apprentissage scolaire, peinent à suivre le rythme d'emblée soutenu de la nouvelle formation CFC. Dans ces conditions, la mise sur pieds de l'AFP d'agropaticien, accessible en deux ans par une formation axée plus sur la pratique, offre depuis la rentrée d'août 2010, de nouvelles perspectives aux apprenti-e-s en difficulté dans la filière CFC.

Si le CFC demeure l'objectif à viser avant le brevet et la maîtrise pour reprendre une exploitation agricole, le passage par l'AFP permet aux jeunes qui disposent de bonnes aptitudes pratiques, mais qui éprouvent quelques difficultés scolaires, de démarrer avec une formation en deux ans mieux adaptée à leurs besoins. Les compétences, l'expérience et la maturité acquises avec cette première formation, permettront ensuite au titulaire de l'AFP de reprendre la formation CFC en 2^e année et d'obtenir ainsi le CFC d'agriculteur en quatre ans.

En octobre 2010, 5 apprenti-e-s agropaticiens ont débuté leur formation à Courtemelon. Cette rentrée différée par rapport à la rentrée en août des apprenti-e-s de la filière CFC, permet d'identifier les apprenti-e-s qui rencontrent des problèmes dans cette dernière et de les aiguiller vers une solution plus adaptée à leurs besoins en rejoignant la classe AFP. A la rentrée 2011, selon le même scénario, 5 nouveaux agropaticiens ont démarré leur formation et une classe de 2^e année a enregistré 9 inscriptions à la rentrée d'août. 5 apprenti-e-s en difficulté à la fin de la première année dans la filière CFC ont en effet rejoint cette classe. On mesure là encore tout l'intérêt de cette nouvelle voie de formation.

Notons encore, que les cours de formation générale (culture générale et sport) sont dispensés en classe commune réunissant les deux nouvelles filières AFP d'employée intendance et d'agropaticien.

Diverses activités assumées en marge de la formation agricole

En marge des activités déployées à l'interne dans le cadre de la formation agricole, les collaboratrices et les collaborateurs de la FRI sont actifs à différents niveaux dans des organismes externes :

- coordination de la formation au sein de la commission CFC d'AGORA ;
- forte implication dans l'élaboration des nouveaux moyens d'enseignement ;
- participation à l'élaboration des situations « 0 » pour les nouvelles procédures de qualification dans le cadre de la nouvelle ordonnance de formation ;
- test des nouvelles situations prévues pour les procédures de qualification ;
- accueil et encadrement de stagiaires accomplissant une formation pédagogique dans le cadre de la formation professionnelle agricole.

Tableau 16 :
Effectifs dans la filière agricole

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre ⁽³⁾	
	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12
Agroprat 1	5	5	3	2	1	3	1	
Agroprat 2		9		7		2		
Agr 1	29	20	15	11	13	8	1	1
EPA 2 – Agr 2 ¹	14	23	8	12	5	10	1	1
EA 1 – Agr 3 ²	34	17	25	10	8	6	1	1
EA 2	32	34	23	24	8	9	1	1
Totaux	114	108	74	66	35	38	5	4

(1) Agr 2 = Apprenti-e-s de 2^e année selon la nouvelle ordonnance de formation professionnelle initiale agricole, dès 2010-2011, remplace EPA 2.

(2) Agr 3 = Apprenti-e-s de 3^e année selon la nouvelle ordonnance de formation professionnelle initiale agricole, dès 2011-2012, remplace EA.

(3) Apprentis en provenance de BE germanophone, BL, et SO.

Tableau 17 :
Promotion dans la filière agricole

Promotions 2011	Moyenne de classe	Candidat-e-s promu-e-s	Candidat-e-s non promu-e-s ⁽¹⁾	% promotion
Agr 1	4.6	25	5	83%
Agr 2	4.6	12	3	80%
EA 1	4.8	30	4	88%

(1) yc abandons.(2)

Tableau 18 :
Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole

CFC 2011	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
CFC 1e partie	5.0	12	12	100%
EA 2 (CFC)	4.9	30	1	97%

Tableau 19 :
Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération

2011	Nbre exploitations ⁽¹⁾		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	1041	638	22	7	63.4%	32.9%

(1) Exploitations à titre principal en 2008.

Evaluation de la formation par les apprenti-e-s

L'évaluation de la formation par les apprenti-e-s laisse apparaître pour l'année 2010-2011, un taux de satisfaction de 92% pour l'organisation générale de la formation ainsi que pour l'enseignement.

2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

Une offre complète de formation de chef d'entreprise

Pour la rentrée 2010-2011, l'ECE Arc jurassien a lancé un nouveau cycle de cours 2010-2013, permettant aux candidat-e-s intéressé-e-s d'obtenir le brevet fédéral d'agriculteur en 2011, d'acquérir les modules requis pour la maîtrise en 2012 et de se présenter aux examens finals de la maîtrise en 2013. Les modules suivants ont ainsi été proposés pour l'hiver 2010-2011 :

- Brevet (nouveau cycle de cours) :
 - Développement des compétences personnelles, méthodologie
 - Gestion des branches de production
 - Grandes cultures
 - Production fourragère
 - Conservation des fourrages
 - Bétail laitier
 - Production de viande bovine intensive
 - Production de viande bovine extensive
 - Equipement rural sécurité au travail
- Maîtrise (fin du cycle de cours 2008-2011) :
 - Assurances, impôts, gestion de personnel
 - Economie national et politique agricole
 - Gestion stratégique (préparation aux examens finals)

Suite à une importante campagne d'information, 51 candidats se sont inscrits aux modules du brevet et 10 aux modules de la maîtrise. Tous les modules proposés ont ainsi pu être ouverts à la rentrée d'octobre 2010. De plus, des demandes complémentaires ont permis d'ajouter deux modules au programme du brevet : Agriculture et tourisme et Elevage et garde du cheval. Ces deux modules comptant également comme modules à option pour le brevet de la paysanne, 7 candidates ont rejoint les agriculteurs dans ces cours.

Pour le semestre d'hiver 2011-2012, l'ECE Arc jurassien a proposé les modules requis pour l'obtention de la maîtrise et la préparation aux examens finals de maîtrise :

- Gestion et financement d'exploitation
- Marketing
- Economie nationale et politique agricole
- Droit agricole et formes d'entreprises
- Assurances, impôts, gestion de personnel
- Gestion stratégique

Deux modules issus du brevet ont également été proposés pour des rattrapages et en formation à la carte :

- Energies renouvelables et biomasse
- Conversion à l'agriculture biologique

Les inscriptions reçues ont permis d'ouvrir tous les modules requis pour la maîtrise et le module de brevet Conversion à l'agriculture biologique. Le module Energies renouvelables et biomasse a en revanche été annulé.

Révision de la formation professionnelle agricole supérieure

Depuis 2007, un groupe de travail mis sur pieds par AgriAliForm œuvre à la révision de la formation professionnelle supérieure. Un représentant de la FRI participe à ce groupe de travail. Cela permet de relayer les besoins et les souhaits de l'Arc jurassien dans le cadre de ces importants travaux, de suivre de près l'évolution de la situation et de prendre suffisamment tôt les mesures nécessaires pour s'adapter au nouveau contexte le cas échéant.

2011 a permis de finaliser les nouveaux règlements et directives qui seront mis en consultation auprès des organisations professionnelles début 2012.

Le nouveau concept maintient le système de formation modulaire avec deux niveaux : brevet et maîtrise. Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie, conduit et met en valeur de manière rationnelle et efficiente les branches de production et les prestations présentes dans l'entreprise. Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie et gère une entreprise ; il est capable de développer son entreprise et prend ses décisions en toute indépendance.

On note un renforcement des compétences en matière de gestion d'entreprise au niveau du brevet. Le contenu de la formation en gestion étant en grande partie identique pour les 7 professions intégrées dans la révision (agriculteur, paysanne, aviculteur, arboriculteur, maraîcher, viticulteur, caviste), les modules consacrés à ce domaine sont élaborés en commun et réuniront les 7 professions dans les cours. Chaque profession en revanche élabore ses propres modules et la structure adaptée à ces besoins pour la partie technique (branches de production).

Après la procédure de consultation et les adaptations nécessaires, les nouveaux textes entreront en vigueur début 2013 et seront appliqués dès la rentrée 2013.

Tableau 20 :
Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autre ⁽¹⁾	
	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12
Brevet	51	13	19	5	9	1	21	10	2	1
Maîtrise	10	18	6	8	3	6	1	5		
Totaux	61	31	25	13	12	7	22	15	2	1

(1) Candidats provenant de VD et ZH.

Résultats obtenus

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la commission romande de maîtrise d'AGORA. L'attribution du brevet fédéral et la conduite des examens finals de maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 19 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien. 28 candidat-e-s ont rempli les conditions modulaires requises pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur. Six candidats se préparaient aux examens finals de maîtrise et ont décroché le titre de maître agriculteur.

Tableau 21 :
Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%réussite
IDév. des compétences d'entrepreneur	44		44	0	100%
Gestion des branches de production	45		39	6	87%
Grandes cultures	13	4.3	11	2	85%
Production fourragère	36	4.4	30	6	83%
Conservation des fourrages	39	4.7	31	8	79%
Bétail laitier	34	4.6	28	6	82%
Production de viande bovine intensive	24	4.7	20	4	83%
Production de viande bovine extensive	22	4.9	18	4	82%
Équipement rural Sécurité au travail	39	3.9	21	18	54%
Agriculture et tourisme	10	4.5	10	0	100%
Élevage et garde du cheval	12	4.9	10	2	83%
Maîtrise					
Economie nationale et politique agr.	8	4.0	5	3	63%
Assurances, impôts, gestion personnel	9	4.9	9	0	100%
Examens finals de maîtrise	6	5.3	6	0	100%

La formation professionnelle supérieure agricole est exigeante et permet d'acquérir un haut niveau de compétences. La fréquentation des cours de l'Ecole de chefs d'exploitation nécessite une participation assidue aux cours, un travail personnel important, une bonne expérience pratique dans la conduite des branches de production et une participation active à la gestion de l'entreprise. Toutes ces conditions n'étaient malheureusement pas remplies chez un nombre non négligeable de candidats au brevet cette année.

L'évaluation de l'enseignement par les candidat-e-s montre un taux de satisfaction pour 2010-2011 de 90% pour les cours et 95% pour l'organisation générale de la formation.

2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale

Un programme diversifié pour répondre aux besoins d'un large public

La conduite d'une entreprise agricole, l'amélioration des résultats technico-économiques, le succès dans la mise en valeur des produits, ou le développement de nouvelles filières nécessitent une approche pluridisciplinaire. Le programme de formation continue 2010-2011 entendait répondre à cette exigence. Ainsi, l'approche économique et financière, notamment, a été renforcée dans les prestations proposées dans les domaines liés aux filières de production.

Dans le cadre de la formation de la paysanne, la FRI a poursuivi l'ouverture en formation à la carte des modules issus du brevet fédéral de paysanne. Ces modules sont scindés en unités thématiques indépendantes de courte durée (1 à 4, voire 5 demi jours). Les participant-e-s choisissent les sujets qui les intéressent en fonction de leur situation et de leurs besoins. On a ainsi proposé sous cette forme les modules « Agriculture et tourisme », « Vente directe » et « Famille et société ». Ce dernier module aborde des thèmes essentiels liés à la vie d'un ménage agricole, notamment les relations au sein de la famille, entre les générations, entre la famille et l'entreprise, ainsi que les nombreux liens tissés entre l'agriculture et ses partenaires ; on y traite également de la situation de la femme entrepreneure.

Parmi les particularités du programme 2010-2011, relevons encore :

- Deux cours consacrés à la mise en valeur des chevaux, l'un portant sur le marketing lié au cheval et l'autre sur la formation des jeunes chevaux, ce dernier organisé en collaboration avec la Société Jurassienne d'Attelage et la Fédération Jurassienne d'Elevage Chevalin ;
- Un cycle complet de formation destiné aux apiculteurs, dispensé en collaboration avec les Fédérations d'Apiculture du Jura et du Jura bernois.
- Une conférence publique portant sur le thème « Manger : pour le bien de la famille et de l'environnement ? » organisée en partenariat avec la Fédération Romande des Consommateurs, destiné à réunir consommateurs et producteurs autour d'un thème d'actualité.

Le tableau 22 donne un aperçu des thématiques proposées dans le cadre du programme 2010-2011.

Tableau 22 :

Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2010-2011

Thématiques	Offert	Dispensé	% disp.
Gestion d'entreprise et économie rurale	4	2	50%
Agriculture biologique	4	4	100%
Production végétale	9	8	89%
Environnement	3	1	33%
Production animale	15	14	93%
Equipement rural et constructions	3	3	100%
Produits du terroir	12	12	100%
Cultures spéciales	8	7	88%
Cuisine alimentation	21	13	62%
Santé, bien-être, développement personnel	5	5	100%
Activités créatrices	3	2	67%
Tourisme rural	4	2	50%
Total	91	73	80%

Une participation en légère progression et des clients satisfaits

La FRI dresse un bilan positif de la campagne de formation continue 2010-2011. 80% des 91 thèmes proposés ont été dispensés. Au total 204 sessions ont réuni 1'092 participant-e-s, provenant pour un tiers du Jura bernois et deux tiers du Jura. En moyenne, on compte 2.1 cours par participant-e et un total de 2'243 participations, soit une progression de 5% par rapport à la campagne précédente. Le taux de satisfaction des participant-e-s aux cours atteint 96%.

Il convient d'ajouter au tableau 23, les prestations de formation continue destinées aux publics connexes à l'agriculture et à l'économie familiale. La FRI a ainsi dispensé, en 2011 pour la cinquième année consécutive, un cours de formation continue portant sur l'entretien du ménage, l'entretien du linge, l'hygiène de base et la prévention des accidents destiné aux auxiliaires de santé employé-e-s par la FASD qui a réuni 18 participant-e-s. D'autre part, la FRI a collaboré avec la Fédération jurassienne d'apiculture pour organiser un cycle de cours destinés aux nouveaux apiculteurs ; 24 nouveaux apiculteurs ont profité de cette offre. Ce type d'ouverture sur les milieux connexes à l'agriculture et à l'économie familiale sera poursuivi à l'avenir.

Tableau 23 :
Participation aux prestations de formation continue 2010-2011

Domaine	Sujet	Participations	Nbre sessions	Pers./session	Pers./cour
Ecof	Activités créatrices	117	12	9.8	59
	Cuisine alimentation	968	88	11	74
	Santé développement personnel	109	10	10.9	22
	Total / Moyenne Ecof	1194	110	10.9	60
Environnement					
Gestion	Agriculture biologique	28	2	14	14
	Gestion d'entreprise	34	3	11.3	17
	Equipement rural	19	3	6.3	6
	Total / Moyenne Gestion	81	8	10.1	12
PAN	Production animale	227	11	20.6	25
	Production laitière	63	5	12.6	32
	Production ovine et caprine	16	1	16	16
	Production viande bovine	76	3	25.3	19
	Total / Moyenne PAN	382	20	19.1	25
PTE/TRU	Produits du terroir	77	12	6.4	6
	Tourisme rural	2	2	1	1
	Total / Moyenne PTE / TRU	79	14	5.6	2
PVE	Cultures spéciales	19	7	2.7	3
	Grandes cultures	388	45	8.6	49
	Herbages	70	5	14	1
	Total / Moyenne PVE	477	52	9.2	30
	Total / Moyenne FC	2243	204	11	31

Le tableau 23 donne un aperçu général des participations enregistrées dans les différentes prestations de formation continue dispensées durant la campagne 2010-2011.

Au-delà de ces résultats réjouissants, une marge de progression demeure. Diverses thématiques ont été proposées aux cours des dernières années dans le domaine de la production laitière, mais la fréquentation reste faible, lorsque les cours ne sont pas simplement annulés. Le choix des thèmes était-il inadéquat? Le calendrier s'est-il avéré peu opportun? Les formules sont-elles peu attractives? La situation actuelle sur le marché du lait pose certes des problèmes que la formation continue à elle seule ne saurait résoudre. Toutefois, la parfaite maîtrise de cette branche de production, la plus importante sur les exploitations de l'Arc jurassien, présente un certain potentiel d'amélioration du revenu agricole. Sur ce point, la formation continue peut et doit à notre sens apporter sa contribution. Le concours « Un maximum de lait avec les fourrages de base » apporte une réponse à ce constat et il est prévu de renouveler l'opération lors de la campagne 2011-2012.

Sur 1'314 titulaires d'un abonnement agricole aux prestations de la FRI, 425 ont suivi en moyenne 2.1 demi-jours de formation continue. Chez les paysannes, 466 bénéficiaires d'un abonnement en économie familiale sur 537 abonnées ont suivi chacune 2.7 demi-jours de cours. Les agriculteurs pourraient ainsi mettre encore plus en valeur leur abonnement dans le cadre de la formation continue. Certes, l'abonnement agricole donne droit à d'autres avantages, dont les bénéficiaires profitent. Toutefois, cette observation nous incite à cerner encore mieux les besoins en formation continue de notre public cible, afin d'améliorer l'intérêt pour nos cours et augmenter le nombre de personnes qui en bénéficient. L'amélioration de la communication et une diffusion plus ciblée de nos offres constituent une autre piste sur laquelle nous travaillons dans ce même but.

2.5 Commission de la formation professionnelle

Durant l'année 2010-2011, la commission de la formation professionnelle s'est réunie à 4 reprises afin de traiter les tâches qui lui sont dévolues. Parmi celles-ci, trois sujets ont occupé une place prépondérante : il s'agit de la reconnaissance d'exploitations formatrices, de l'organisation de la première session d'examen selon la nouvelle ordonnance de formation agricole, ainsi que du déroulement de la formation de professionnels du cheval.

La mise en place de la 3^e année de formation suivant la nouvelle ordonnance de formation agricole est à l'origine d'un besoin accrue en place d'apprentissage, cette pratique pouvant s'effectuer uniquement sur des exploitations reconnues. Aussi, un effort particulier a été mené et 9 nouvelles exploitations agricoles ainsi que 2 nouvelles entreprises formatrices GEI ont été reconnus durant le semestre 2010-2011.

En 2011, une nouvelle étape importante a été franchie dans la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation agricole. En effet, la première volée est arrivée au terme de la seconde année de formation, qui coïncide avec les examens anticipés du domaine « travaux pratiques ». Dans le courant du printemps 2011, les personnes intéressées ont eu l'occasion de suivre un cours pour experts, organisé en collaboration avec les autres cantons romands. Ainsi, 4 praticiens et 2 enseignants ont fonctionné pour cette session d'examens. Afin que les compétences pratiques des apprenti-e-s puissent être évaluées au mieux, l'option d'effectuer l'examen sur les places d'apprentissage a été retenue. Bien que cela occasionne un investissement important en temps et en organisation, cette session s'est déroulée à la satisfaction des candidat-e-s, maîtres d'apprentissage et expert-e-s concerné-e-s.

Pour ses débuts sous l'égide de la commission, la formation de professionnel-le du cheval a occasionné de nombreuses discussions et nécessité plusieurs interventions. En effet, divers problèmes liés au déroulement de la formation pratique, aux liens entre les places d'apprentissage et l'école professionnelle ainsi que l'OrTRA ont été mis en avant. De plus, la seule candidate de la région s'étant présentée aux examens CFC a été sanctionnée par un échec. La commission suit de près ces points encore en suspens.

En parallèle, la commission a assumé ses autres tâches. Elle a ainsi mis sur pied et surveillé les examens CFC de gestionnaire en intendance et d'agriculteur. Ainsi, 26 gestionnaires en intendance et 30 agriculteurs ont obtenu leur certificat de capacité. De plus, 12 personnes ont passé avec succès leurs examens CFC 1^{ère} partie pour agriculteur.

Par ailleurs, la commission s'est déplacée dans le courant du semestre sur chaque place d'apprentissage afin de vérifier le bon déroulement de l'apprentissage. A ce sujet, l'excellent travail accompli par les entreprises formatrices est à relever, aussi bien dans le milieu de l'intendance que de l'agriculture.

3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

A fin 2011, le département « Conseils, expertises et développement » comptait 27 collaboratrices et collaborateurs représentant 22.30 équivalents plein temps (EPT). Nous sommes heureux de pouvoir compter au sein de notre personnel un nombre toujours plus important de collaboratrices. Nous relevons que cette année, elles représentent un tiers de l'équipe active dans le département conseils. Dans notre marche vers l'égalité, nous avons fait en 2011 un progrès important puisque nous avons passé d'une représentation féminine de 26 à 33%. L'augmentation globale est de 3 EPT par rapport à l'année précédente. Les perspectives d'augmentation du volume de travail dans les différents secteurs de nos activités nous ont conduits, particulièrement en fin d'année, à envisager une augmentation de nos capacités.

Le tableau 24 nous montre la répartition de nos activités dans les différents projets que nous gérons. Par rapport à l'année dernière, nous constatons une forte augmentation des tâches réalisées dans les domaines de l'agritourisme, du développement régional, de la protection des sols, de l'environnement et des réseaux écologiques ainsi que de l'apiculture. Le tableau 24 montre également une différence sensible entre les 16.94 EPT de travail accompli et les 22.30 EPT de l'ensemble des collaborateurs. Cet écart est dû à deux raisons ; d'une part les activités déployées par les conseillères et les conseillers agricoles dans le domaine de la formation professionnelle ou continue sont comptabilisées dans les autres départements et, d'autre part, les nouveaux collaborateurs n'ont été actifs pour la plupart qu'au dernier trimestre de l'année.

Tableau 24 :
Activités déployées en 2011 dans les prestations de conseil au sein de la FRI

Projets	Heures de travail	EPT ¹⁾
Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	8'582	4.77
Conseils en production végétale	5'147	2.86
Station arboricole	3'365	1.87
Agritourisme - Tourisme rural	2'393	1.33
Conseils en production animale	1'926	1.07
Station phytosanitaire	1'655	0.92
Aménagement pâturages	1'574	0.87
Développement régional	1'293	0.72
Protection des sols	1'039	0.58
Conseils en environnement	908	0.50
OQE réseaux écologiques	799	0.44
Conseils et promotion agriculture biologique	717	0.40
Essais grandes cultures	418	0.23
Apiculture	377	0.21
Conseils en produits du terroir	298	0.17
Durée totale	30'491	16.94

¹⁾ EPT = Equivalent plein-temps : 1'800 heures annuelles de travail.

Comme chaque année, nous relevons la diversité des travaux entrepris et menés à bien par la FRI. Pour répondre aux attentes de nos partenaires, nous devons veiller chaque jour à ce que les collaboratrices et les collaborateurs disposent des compétences et des disponibilités nécessaires. Cet effort permanent est rendu plus difficile dans les périodes où les attentes changent suite à des évolutions du contexte tant politique qu'économique.

Fabrice Nagel

Major BEJUNE Maîtrise agricole

«Les activités de conseil et les projets de développement, conduits par la FRI, permettent d'apporter un appui essentiel aux entreprises agricoles du Jura et du Jura bernois.»

Tableau 25 :

Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés

Projet	Type de dossier	Nombre	Montant en CHF
Conseils en production animale	210 Suivi Troup	21	7'000.55
	210 Autres	2	3'359.00
	210 Expertises	9	1'873.80
	210 Audit VL	1	474.35
	210 PlansAlim	3	336.95
Total Conseils en production animale		36	13'044.65
Conseils en production végétale	220 Expertises	35	123'157.00
	220 DossierPER	219	32'835.25
	220 PlanFumure	120	28'542.85
	220 Bilan Fumure JB	56	3'558.00
	220 Autres	3	932.00
	220 Prot Plante	3	90.00
Total Conseils en production végétale		436	189'115.10
Aménagement pâturages	221 PGI	2	58'360.00
	221 AménagPatu	18	21'027.80
	221 Expertises	7	4'959.40
Total Aménagement pâturages		27	84'347.20
Conseils en produits du terroir et tourisme rural	230 TourRur	1	234.00
Total Conseils en produits du terroir et tourisme rural		1	234.00
Conseils en environnement	250 Expertise	1	28'434.60
	250 BIOEnergie	2	1'378.00
	250 EIE	1	217.00
Total Conseils en environnement		4	30'079.60
Conseils en agriculture biologique	255 Technique	10	5'202.05
	255 ReconV	10	1'868.75
Total Conseils en agriculture biologique		20	7'070.80
Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	260 Exp-LBFA	74	68'717.60
	260 ConstrFinan	47	40'387.00
	260 RechFonds	46	21'069.10
	260 TransfPatr	29	18'949.50
	260 Orientation	37	18'319.50
	260 AssComm	25	13'878.50
	260 ConstrCroq	15	6'719.70
	260 Exp-autres	4	4'622.20
	260 ConsJuri	15	3'963.40
	260 Autres	16	2'839.40
	260 SuiviGest	8	2'169.10
	260 AssFinan	1	1'298.35
	260 AmenagLAT	2	581.00
	260 AutresColl	3	546.00
	260 Mécanisat	1	143.00
Total Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		323	204'203.35
Développement régional	270 PNR	7	62'435.45
	270 DévelopRég	1	4'090.20
Total Développement régional		8	66'525.65
Conseils, essais et développement arboricoles	622 DévelopArbo	1	2'573.10
Total Conseils, essais et développement arboricoles		1	2'573.10
Totaux		856	597'193.45

La nouvelle politique agricole 2014-2017 qui se profile à l'horizon va exiger des collaboratrices et collaborateurs de la FRI une importante capacité d'adaptation et une grande flexibilité. Nous devons également renforcer nos capacités dans le domaine environnemental puisqu'un accent encore plus marqué y est préconisé. Notre engagement dans le projet pilote qualité du paysage dans les Franches-Montagnes montre bien notre volonté de rester performant dans les nouvelles tâches dévolues à la vulgarisation agricole.

Les activités de conseil individuel et les travaux sur mandat sont financés dans une large mesure par la facturation de nos prestations aux personnes et institutions qui nous mandatent. Le tableau 25 ci-dessus indique le nombre de dossiers ainsi que les montants que nous avons facturés en 2011 à ces personnes et institutions. Ces données montrent une évolution différenciée par rapport aux chiffres de l'année dernière. On constate une importante progression dans le domaine des aménagements de pâturages, du conseil en environnement, du conseil en agriculture bio et du développement régional.

Ces variations correspondent bien à l'évolution de nos activités que nous avons relevée précédemment. Par contre, la diminution des prestations de conseil en gestion d'entreprise et économie rurale n'est pas significative car elle est principalement due à des dossiers en cours non facturés à la fin de l'année.

Nous tenons encore rappeler les nombreuses collaborations aux instances régionales, cantonales, supra-cantonales et nationales que nous assumons. Par une présence dans les comités, groupes de travail, forum et autres cercles de discussion, nous nous efforçons, d'une part, de faire rayonner notre institution dans les cercles impliqués et, d'autre part, de collecter les informations nécessaires à l'actualisation de nos connaissances et à rester ainsi à la pointe de l'actualité.

Les différentes tâches que la FRI assume demande une grande disponibilité de la part des collaboratrices et collaborateurs de la FRI et nous profitons de les remercier ici toutes et tous des efforts consentis pour le bien de notre institution. Car c'est finalement grâce aux grandes qualités, que nous retrouvons chez toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs, que notre institution peut mener à bien non seulement les tâches traditionnelles, mais encore celles que les changements du contexte nous conduisent à réaliser. Et dans ce cadre en mutation, nous sommes heureux de constater que les résultats de l'enquête de satisfaction que nous menons auprès de notre clientèle restent toujours très positifs.

3.2 Production végétale

Le domaine Production végétale regroupe 10 personnes actives dans le conseil/expertise, la formation de base et la formation continue. Ces activités sont déployées en grandes cultures conventionnelles et biologiques, les cultures herbagères et gestion de pâturages, ainsi que les cultures spéciales (arboriculture et cultures maraîchères). Une séance bimensuelle, le café végétal, permet de réguler toutes ces activités déployées au sein du domaine production végétale de la FRI.

3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies à Courtemelon sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2011 et les valeurs moyennes y figure également, sous forme de tableau.

L'année 2011 a été particulièrement chaude. La température moyenne annuelle mesurée est supé-

rieure de 1.6 °C aux valeurs de référence. Tous les mois ont été plus chauds que les moyennes, sauf juillet (plus froid de 0.7 °C) et octobre (même température moyenne). L'année sous revue a aussi été plus sèche (un peu plus de 100 mm de moins qu'une année « normale »), avec des périodes très sèches et d'autre plus arrosées qu'en moyenne.

L'hiver et la première partie du printemps ont été particulièrement secs (environ la moitié des précipitations habituelles). Cette sécheresse avait déjà commencé l'automne 2010 (pluviosité mensuelle inférieure aux normes dès le mois de septembre). L'hiver 2010-2011 n'a pas été très rigoureux, avec cependant quand même quelques périodes de gel en janvier et février. Au printemps les températures se sont élevées, mais les nuits sont souvent restées fraîches, avec des coups de gel encore en avril et début mai.

Dès le début du mois de juin, les pluies sont revenues et se sont intensifiées en deuxième partie de mois. Elles se sont poursuivies en juillet, mois qui a vu un net rafraîchissement. Les précipitations ayant un caractère orageux, certains secteurs ont été plus arrosés que d'autres. Un orage de grêle est survenu dans la nuit du 12 au 13 juillet et a provoqué de gros dégâts en Haute Ajoie.

Août a été plus chaud et moins humide, mais septembre et octobre ont vu la réapparition de fréquentes précipitations. Le mois de novembre a ensuite été doux et sec, alors que décembre a été franchement chaud et s'est terminé avec le retour d'abondantes précipitations.

Graphique 1 :

Observations météorologiques à Courtemelon en 2011

Legende : – histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche)
– lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

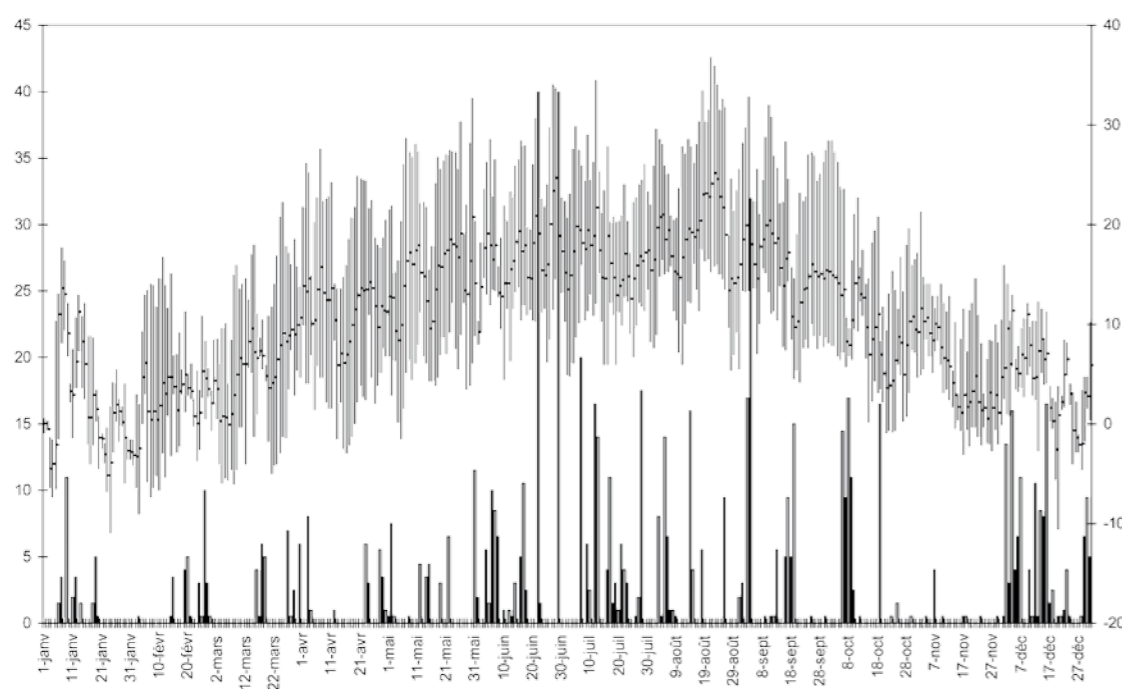


Tableau 26 :

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2011 avec les valeurs moyennes de la période 1961-1990 mesurées à Delémont par MétéoSuisse

	Somme des précipitations		Température de l'air		
	Moyenne 1961-1990 [mm] à Delémont	Année 2011 [mm] à Courtemelon	Moyenne 1961-1990 [°C] à Delémont	Année 2011 [°C] à Courtemelon	
Janvier	61	30	Janvier	-0.4	2
Février	59	31	Février	1.4	2.3
Mars	63	31.5	Mars	4.4	5.7
Avril	75	29	Avril	7.9	11.5
Mai	94	42.5	Mai	12.1	14.8
Juin	107	139	Juin	15.5	16.9
Juillet	85	112.5	Juillet	17.7	16.4
Août	97	68.5	Août	17.0	19
Septembre	69	94.5	Septembre	14.1	15.9
Octobre	58	74	Octobre	9.7	9.7
Novembre	70	7	Novembre	4.1	4.9
Décembre	65	135	Décembre	0.6	4.4
Somme	903	794.5	Moyenne	8.7	10.3
	Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm) Moyenne 1961-1990 à Delémont	Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm) Année 2011 à Courtemelon			
	134	109			

3.2.2 Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données d'essais liées à notre région, la FRI met chaque année des essais en place. Cette année, les essais variétaux de longue date ont été complétés par des essais de démonstration de semis sous-couvert dans les cultures de colza et d'un essai d'implantation de sorgho.

Essais variétaux en grandes cultures

Les essais en grandes cultures sont mis en place par la FRI en collaboration avec les Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso).
- Colza d'automne.
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso).
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- D'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien.
- D'identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région.
- De comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique.
- D'acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils.

Synthèse des résultats

Colza d'automne

Un orage de grêle s'est abattu trois jours avant la récolte prévue et a malheureusement totalement détruit cet essai dont les résultats s'annonçaient très prometteurs.

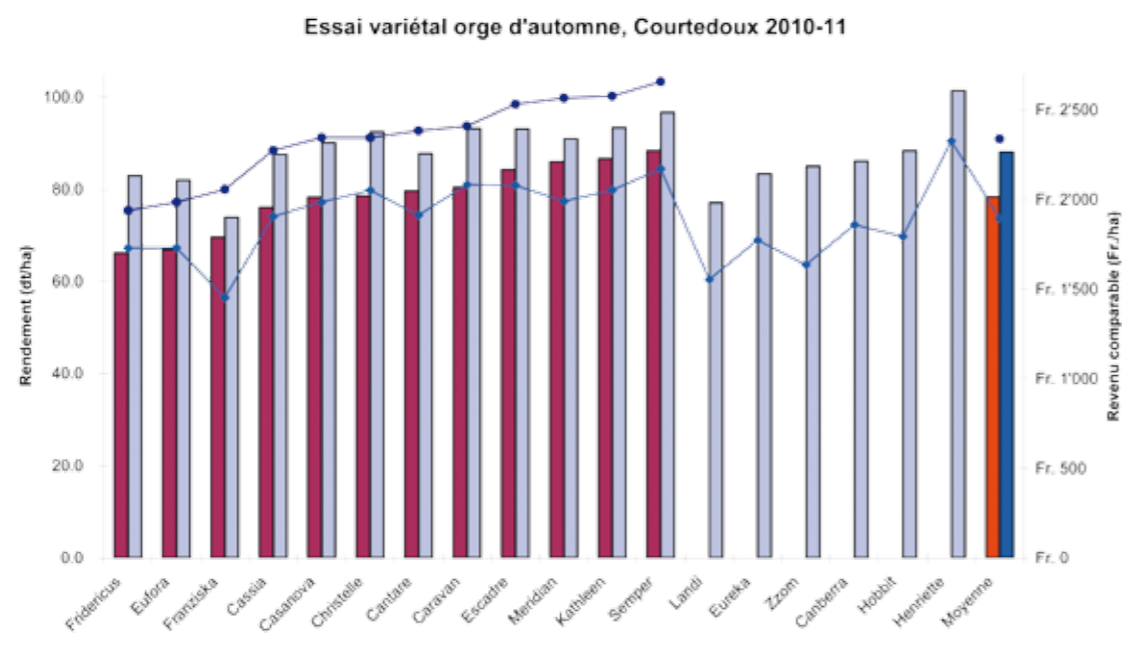
Orge d'automne

Cet essai a été mis en place à Courtedoux selon les directives de Swissgranum. Un mode de production extensif appelé « témoin » (s'approchant du mode de culture « extenso ») et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 11 variétés.

Les rendements physiques moyens 2011 sont nettement supérieurs à la moyenne des 14 dernières années, avec 78.4 dt/ha dans le procédé extenso et 88.7 dt/ha dans le procédé conventionnel.

En moyenne dans cet essai, les traitements (fongicide et régulateur) et l'apport de 40 N supplémentaire ont permis un gain moyen de 10.3 dt/ha et en ce qui concerne le poids à l'hectolitre, il n'y a pas de différence. Par contre, le résultat financier moyen du procédé conventionnel reste inférieur de Frs. 410.-/ha à celui du procédé extenso. Les marges comparables moyennes obtenues avec l'orge d'automne, soit Frs. 2339.-/ha dans le procédé extenso et Frs. 1928.-/ha en mode conventionnel sont insatisfaisantes.

Figure 2:
Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux)

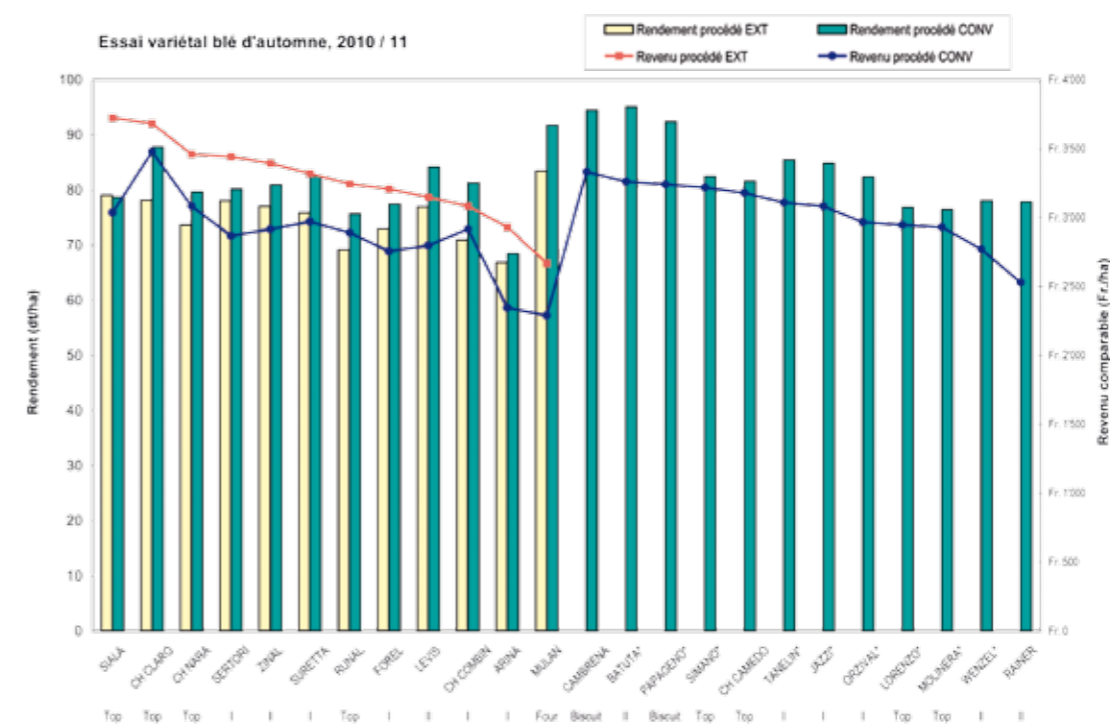


Blé d'automne panifiable et fourrager

Cet essai a été mis en place à Courtemelon selon les directives de Swissgranum et fait partie d'un réseau suisse composé de neuf sites. Le dispositif d'essai permet d'inclure le blé panifiable et fourrager selon un protocole identique. Ainsi, comme pour l'orge, un mode de production extensif appelé « témoin » et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 24 variétés conduites en micro-parcelles répétées.

La conduite plus intensive du procédé conventionnel a engendré une augmentation moyenne du rendement physique de 5.5 dt/ha, une élévation moyenne du poids à l'hectolitre de 1.4 kg/hl et une diminution du résultat financier de CHF 414.-/ha en moyenne. La variété SIALA, avec un rendement physique légèrement supérieur en extenso, obtient la plus grande différence financière en faveur du procédé extenso.

Figure 3:
Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable et fourrager (Courtemelon)



Blé panifiable biologique d'automne

Voir chapitre 3.9 « agriculture biologique »

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 310 heures de travail. Deux conseillers sont mobilisés principalement dans la conduite et l'évaluation de ces essais (photo: visite des essais orge), secondés par d'autres collaborateurs FRI lors des travaux de présentation, récolte et de rédaction.



La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 24 août en présence d'une vingtaine de personnes. M. Perrin, directeur de la FSPC est venu présenter le contexte céréalier actuel et futur.

Ces visites sont suivies (voir tableau ci-après) par les agriculteurs, par des chercheurs des stations fédérales, par des représentants officiels d'instances telles que la Société des Sélectionneurs Jura-siens (SSJ), des firmes agro-commerciales, les collaborateurs de la FRI et tous les partenaires potentiellement intéressés. Comme l'année passée, la SSJ a été présente lors de ces visites afin de promouvoir leurs semences.

Tableau 27:
Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales

Culture	Date des visites	Nombre de personnes
Orge	1 juin	27
Blé bio	9 juin	13
Blé panifiable et fourrager	17 juin	10
Présentations des résultats des essais	24 août	20

Les rapports des essais sont tenus à disposition des agriculteurs. Sur demande, il leur est envoyé ou peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch). Ces rapports sont souvent complétés par des conseils individuels au téléphone ou sur le terrain.

Essais de sous-semis dans le colza

L'objectif de cet essai est de tester la mise en place de différents couverts végétaux en association avec la culture de colza, d'analyser l'influence de ce couvert sur les adventives et la culture en place, l'activité des ravageurs (altises, méligèthes) et l'érosion dans la parcelle de colza.

Quatre exploitations ont été choisies (deux en Ajoie et deux dans la Vallée de Delémont) pour mettre en place ces essais dont deux exploitations sont conduites en mode biologique. Les résultats intermédiaires sont encourageants, bien que difficiles à exploiter pour l'heure et il faudra attendre la récolte de l'année prochaine et l'analyse de tout les indicateurs pour tirer des conclusions à transférer dans la pratique.



Ci-contre: sous-semis de trèfle souterrain et luzerne lupuline dans le colza

Essai d'implantation de sorgho

Voici deux ans, le domaine en production végétale de la FRI mène, en collaboration avec différentes instances publiques et privées. Deux exploitations situées à Bressaucourt et à Reclère ont été choisies pour conduire ces essais où 8 variétés de sorgho (5 variétés « simple coupe » et 3 variétés « multi coupes » (Soudan Grass)) ont été testées, le but étant de mesurer la compétitivité du sorgho par rapport à du maïs ensilage.



Les variétés simple coupe ont été récoltées à la mi-octobre à environ 25-30% de MS. Les rendements obtenus ont été estimés à environ 160dtMS/ha et les valeurs fourragères moyennes à 5.4 NEL. Concernant les variétés multi coupes (Soudan Grass), deux coupes ont été réalisées durant la campagne, récoltées à environ 40% de MS. Une coupe à la fin juillet et une deuxième coupe à la mi-septembre. Les rendements obtenus par coupe ont été estimés à 50dtMS/ha et les valeurs fourragères par coupe à 5.2 NEL. Comparées aux valeurs du maïs ensilage (6.2 NEL) et dans les conditions pédo-climatiques de 2011, les valeurs obtenues pour le sorgho restent faibles et concurrencent difficilement les valeurs fourragères du maïs.

3.2.3 Visites de cultures et d'herbages

Visites en grandes cultures

Ces visites permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures. A cette occasion, les connaissances sont mises à jour et une appréciation des cultures après hivernage peut-être effectuée de même que le suivi et les soins à apporter aux cultures. La première session de visites a commencé un peu plus tôt que les autres années en fonction de la précocité des cultures, soit le 14 mars pour les régions de plaine et début avril pour les régions de montagne. Nous avons effectué 23 visites pour une fréquentation moyenne de 5.6 agriculteurs par visite.

Bien que la fréquentation de ces visites au Plateau de Diesse ait été faible cette année, le potentiel en grandes cultures de cette région nous amène à reconduire ces visites l'année prochaine.



Tableau 28:
Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites en grandes cultures

Lieu	Nbre de participants
Alle	10
Buix	16
Lugnez	15
Courtedoux	2
Fontenais	10
Damvant	3
Grandfontaine	20
Chevenez	11
Courcelon	7
Courfaivre	0
Mervelier/Montsevelier	8
Develier	6
Plateau de Diesse	1
Bourrignon	6
Pleigne	4
Sorgho	10
Total	129
Nombre de visites	23
Nombre moyen d'agriculteurs par visite	5.6

Visites de pâturages et herbages

Quatre animations herbagères ont été organisées avec pour thématique:

- Entretien et fumure en pâturage d'estivage.
- Lutte contre l'embroussaillage.
- Pâturage en conditions sèches.
- Complémentation des vaches laitières en pâturage.

La participation est bonne avec en moyenne 11 personnes par animation. Les échanges formels et informels entre les conseillers et les agriculteurs et également entre les agriculteurs débouchent souvent sur des solutions recherchées par ces praticiens.

Tableau 29:

Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de pâturages et herbages

Lieu	Thématique/Problématique	Participants
Corgémont	Entretien et fumure en zone d'estivage : bases légales et conseils techniques.	12
Plateau de Diesse (Nods)	Gestion de la pâture en conditions sèches. Outils. Complémentation des vaches laitières.	7
Mont-Tramelan	Gestion de la pâture en conditions sèches. Outils. Complémentation des vaches laitières.	10
Montagne de Moutier	Lutte contre l'embroussaillage dans les pâturages : avec des chèvres ou des moyens mécaniques?	14

3.2.4 Aménagement de pâturages

Plan de gestion intégrée (PGI) du pâturage communal de Muriaux

Dans le cadre de ce projet initié en 2008, la FRI a organisé de nombreuses séances avec les ayants droit afin de régler le problème épineux de la répartition du bétail. Il s'agit là de répartir environ 1'200 têtes de bétail appartenant à une quarantaine d'ayants droit dans 12 secteurs de pâturage, en prenant en compte les exigences de tous (type de bétail, proximité, ...) et en garantissant le maintien du pâturage boisé par une certaine mixité du bétail. Tout n'est pas encore réglé, mais le but est de modifier la répartition du bétail pour le printemps 2012.

En outre, des contacts ont été pris pour chiffrer quelques gros investissements comme un passage sous-voie, un accès et la rénovation de certains drainages.

L'étude du volet forestier du PGI a été sous-traitée par la FRI à un ingénieur forestier; qui a déjà été présenté aux autorités communales ainsi qu'au groupe d'accompagnement. Etant donné que les futures divisions forestières du PGI dépendent aussi de la répartition du bétail, le volet forestier est actuellement en attente.

Afin de profiter des montants alloués par la confédération, des projets de revitalisation ont été réalisés à titre de mesures anticipées. L'Office de l'Environnement du canton du Jura distribue ces subventions fédérales pour des projets tels que la réouverture de certaines forêts pâturées ou la plantation d'arbres dans certaines parties non boisées. Au Cerneux-Veusil, ce sont plus de 1'500 m³ de bois qui ont été exploités et environ 15 plantations ont été installées sous forme d'arbres haute-tige ou d'îlots boisés. D'autres mesures similaires devront encore être appliquées.

PGI du pâturage communal de Saignelégier

Dans ce projet, les travaux ont commencé à la fin 2010. En 2011, nous avons commencé avec une séance d'information ayant pour but de présenter le plan d'épandage et d'expliquer la suite du projet. Nous avons ensuite mené les entretiens personnels avec la vingtaine d'ayants droit du pâturage communal durant trois jours et demi. Suite à cela, une séance de restitution a été organisée afin de discuter autour des nombreuses idées et remarques formulées lors des entretiens personnels.

Lors de la saison de végétation 2011, la FRI a pu terminer la totalité des relevés de végétation, y compris dans les surfaces plus boisées en compagnie du garde forestier et de l'ingénieur forestier.

A la fin 2011, sur la base des données récoltées dans le terrain, nous avons réalisé une partie des cartes thématiques qui seront présentées lors de la séance bilan.

Suivi de PGI

Suite aux mesures d'adjonction d'eau prévues dans le cadre du PGI du pâturage communal de la Chaux-des-Breuleux, la commune nous a mandatés pour relever les conduites, regards et abreuvoirs par GPS.

Aménagements de pâturages hors PGI

La FRI a été engagée par deux agriculteurs à Roche-d'Or et Corcelles pour la réalisation de plans d'exploitation en pâturage d'estivage. Dans les deux cas, une charge usuelle sous-évaluée ne permettait pas d'avoir une charge suffisante pour utiliser correctement l'herbage présent. Suite aux estimations de la FRI débouchant sur la proposition d'une nouvelle charge usuelle, les services de l'agriculture des deux cantons concernés ont accepté une augmentation sensible mais justifiée de la charge usuelle.

Nous avons été mandatés par la commune de Clos-du-Doubs pour l'estimation de la SAU d'un pâturage ayant fait l'objet d'importantes coupes de bois.

Partenariats

- Sous l'égide de l'HESA et en collaboration avec les services cantonaux, la FRI a participé à l'organisation d'un séminaire sur la problématique du pâturage boisé en lien avec la PA 2014-17 le 15 septembre à Saignelégier. Plus d'une centaine de personnes sont venues écouter les conférences en matinée et parcourir les pâturages boisés environnants dans l'après-midi. La marche était ponctuée de postes thématiques présentés par les étudiants de l'HESA.
- Sous l'égide du Parc naturel régional du Doubs (PNRD), nous avons réalisé une brochure permettant de sensibiliser le grand public aux différents aspects du pâturage boisé. Cette brochure servira de fil conducteur pour les sentiers didactiques qui seront élaborés en 2012.
- Pour la troisième année consécutive, la FRI était membre du jury du concours du pâturage boisé modèle. En 2011, le lauréat est le pâturage boisé de la Métairie d'Evilard. Ce vaste pâturage, riche de tout point de vue, offre, entre autres, un herbage gras pour le bétail, de nombreuses surfaces maigres riches en espèces, quelques magnifiques arbres isolés ainsi qu'un lieu de promenade et de détente idéal pour le promeneur.

A côté des activités mentionnées ci-dessus, la FRI a été impliquée dans plusieurs petits dossiers en lien avec les pâturages boisés.

3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure

L'établissement des dossiers PER et des plans de fumure privilégie un contact direct avec un grand nombre d'exploitations. Ces relations avec les clients de la FRI débouchent fréquemment sur d'autres demandes de conseil.

C'est au total 136 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 193 dossiers PER qui ont été réalisés. Différents tests ont été réalisés en lien avec les nouvelles normes DBF, appliquées dès la campagne 2011. Ces dernières ont eu de faibles répercussions sur les exploitations, à l'exception de celles intégrant un atelier avicole ou porcin.

Projet DC-IAE

Ce projet, lancé en 2009 par l'OFAG, prévoit de mettre en valeur les indicateurs agro-environnementaux saisis par le biais du programme Agrotech en parallèle du dépouillement centralisé des comptabilités. Les données collectées serviront, entre autres, de base pour la réorientation de la politique agricole et l'évaluation de l'impact écologique des PER.

Au total, 5 exploitations ont fait l'objet d'un suivi pour les données agro-environnementales pour lesquelles le conseiller a assumé les contrôles avant bouclage et divers dépannages.

Ce projet s'étend sur 5 ans et se terminera en 2012. La FRI assumera le conseil aux exploitants, le transfert et le suivi des données auprès de l'OFAG.

Recensement GELAN informatisé

Le service de l'agriculture du canton de Berne prévoit la réalisation des recensements d'automne et de printemps par son portail internet Gelan à partir de 2012 systématiquement. Dans ce contexte, la FRI a été contactée par GELAN pour assurer la formation de six personnes de support pour le Jura Bernois, ainsi que d'assurer les conseils téléphoniques y relatifs.

Ce mandat se prolongera en 2012 également puisqu'il s'agira du premier exercice obligatoire pour l'ensemble du canton de Berne en ce qui concerne le recensement de printemps. A cet effet, la FRI dispensera des conseils téléphoniques et assumera le suivi et la formation des personnes de support.

3.2.6 Dossier biodiversité IP Suisse

Depuis 2009, les producteurs labellisés IP Suisse ont l'obligation de faire la preuve que leur exploitation favorise la biodiversité, par le remplissage d'un formulaire ad hoc qui référence les divers aspects (prairies avec OQE, diversité des structures, ...). Seules les exploitations produisant des vaches de réforme n'ont pas l'obligation d'intégrer les notions de biodiversité dans leur exploitation.

En raison du nombre de producteurs importants dans notre région (tableau 30 ci-dessous), la FRI a réalisé différentes activités en 2011, notamment un cours de saisie online des points IP Suisse en janvier ainsi que des conseils d'optimisation des compensations écologiques chez une trentaine d'exploitants dans le but d'atteindre les 12 points demandés à partir de 2011.

En 2011, les premiers contrôles biodiversité, réalisés par AJAPI et Carea, ont eu lieu. Dans ce contexte, 14 agriculteurs du Jura bernois et 47 agriculteurs jurassiens ont été sanctionnés. Certains agriculteurs ont décidé d'abandonner la production sous label IP Suisse en raison de la faible valeur ajoutée générée sur leur exploitation.

Tableau 30 :
Exploitations affiliées à IP Suisse 2011 et points «biodiversité»

Production	Jura		Jura bernois	
	Nbre exploitations	En %	Nbre exploitations	En %
Exploitations affiliées, y.c. AQ	332	100%	275	100%
Exploitations vaches réforme	57	17%	199	73%
Exploitations «biodiversité»	275	83%	76	27%
Exploitations biodiversité	275	100%	76	100%
Exploitations sans point	93	34%	48	63%
Exploitations 12 -17 points	101	37%	10	8%
Exploitations > 17 points	81	29%	18	24%

A fin 2011, 40% des exploitations du Jura et du Jura bernois n'avaient pas encore rempli les conditions de biodiversité du label, à savoir un minimum de 12 points. En 2012, ces exploitations devront faire un choix stratégique, sachant que la plus-value peut être importante, p. ex. CHF 150.- pour un bovin à l'engrais, CHF 20.- par porc à l'engrais ou CHF 230.-/ha de céréale panifiable. Dès 2013, les exploitants devront obtenir 17 points pour pouvoir écouler leur production labellisée par le canal IP-Suisse.

En 2012, la principale tâche des conseillers FRI sera d'accompagner les agriculteurs désireux de produire pour ce label et de les conseiller pour améliorer leurs prestations en faveur de la biodiversité.

Comme par le passé, B. Wüthrich et P.-A. Fringeli sont les correspondants du label IP-Suisse de la FRI pour le Jura et le Jura bernois.

3.2.7 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

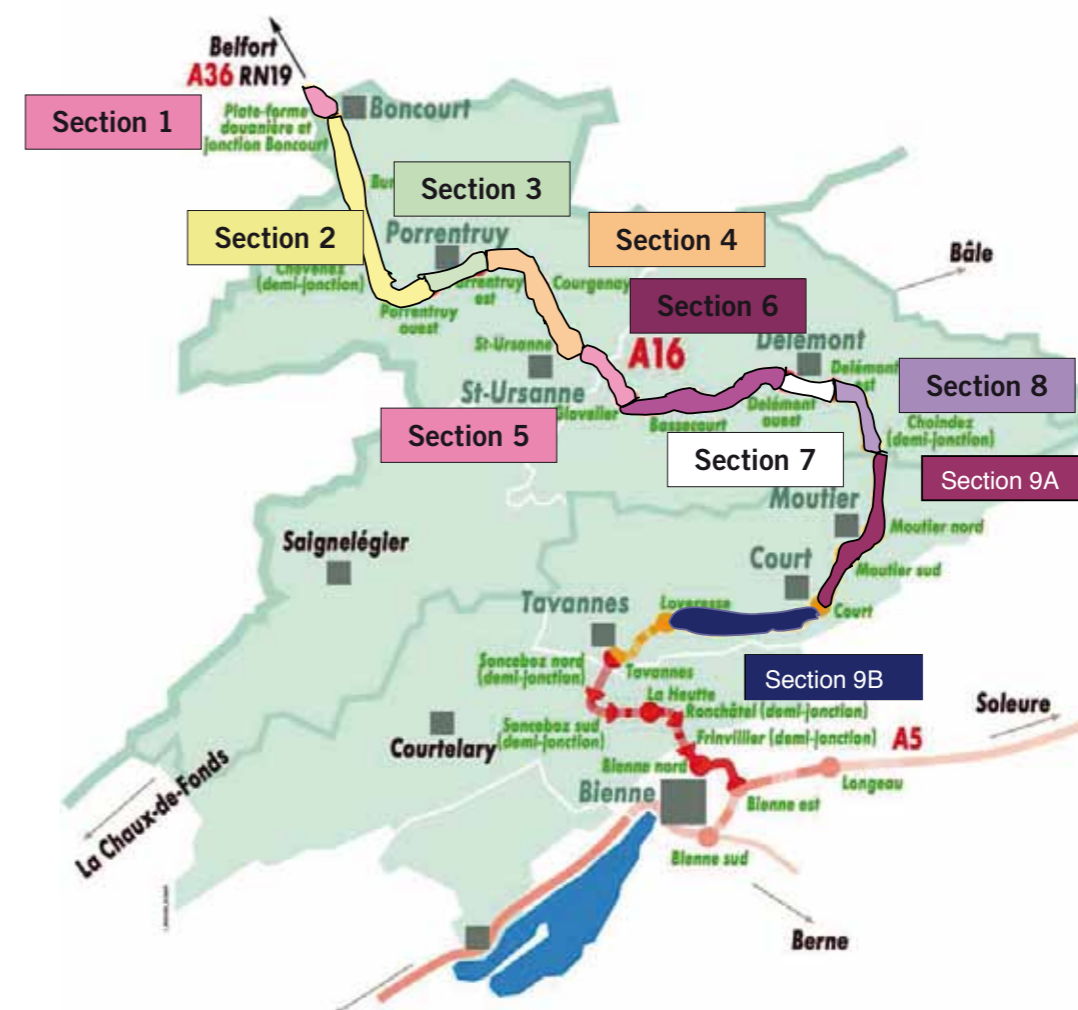
La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivi de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16). Un collaborateur supplémentaire de la FRI a suivi avec succès la formation qui permet de mener à bien un pareil suivi, à savoir la formation de : Suivi de la protection des sols sur chantier (SPSC).

En 2011, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura Sud (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b)), ainsi que dans le Jura Nord (Porrentruy Ouest - Boncourt (Section 2) et Delémont Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8)).

En 2011, ces mandats ont généré un volume de 563 heures de travail, réalisés sur les chantiers des sections 2, 3, 7, 8 et 9. La figure 4 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Globalement, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans de bonnes conditions, grâce à des conditions pédoclimatiques entre avril et novembre plus favorables que la moyenne.

Figure 4 :
Tracé de l'A16 avec les différentes sections



Sections 1 et 2 : Plate-forme douanière à Jonction Porrentruy Ouest

En 2011, les travaux de manutention des sols se sont concentrés sur les secteurs suivants :

- décapages du tracé de la future autoroute entre Porrentruy Ouest et le Tunnel de Montaignre,
- reconstitution des sols du site de traitement du Bois des Angles à Boncourt,
- construction de l'étang de sécurité du « Bô de Lâtchire » à Courtedoux,
- construction du nouveau giratoire de Fahy et réfection de la route cantonale Bure-Fahy,
- reconstitution d'une partie des sols sur la Galerie du tunnel de Montaignre.

Décapages 2011

Dans le secteur de Montaignre, les travaux de décapages du tracé autoroutier restant entre Porrentruy Ouest et le tunnel de Montaignre ont débuté à la mi-janvier dans des conditions pédoclimatiques très délicates. Les surfaces agricoles (22'500 m²) ont été décapées puis mises en stock sur des terrains situés à proximité. Du côté de Courtedoux, l'aménagement de l'étang de sécurité du « Bô de Lâtchire » a débuté au mois d'avril dans de très bonnes conditions pédoclimatiques. Une surface d'environ 10'000 m² a été décapée puis entreposée aux zones de stockage de l'Oiselier et de la Demi Jonction de Chevenez.

Remises en état 2011

En 2011, les surfaces restituées à l'agriculture ont été importantes. Quelques 54'000 m² de surface agricole situées entre le Viaduc des Grand Combes (Boncourt) et le tunnel de Montaignre ont été restituées. A Boncourt, la plateforme inférieure du site de traitement du Bois des Angles (24'000 m²) a été remise en état entre les mois de février et mars 2011 dans des conditions pédoclimatiques délicates. A la fin octobre, une partie de la zone située sur la Galerie du tunnel de Montaignre (30'000 m²) a été reconstituée. Les 3 prochaines années, ces surfaces feront l'objet d'un suivi par la FRI (phase de convalescence).

Depuis 2008, la FRI a assumé le suivi de l'entretien des dépôts de terre et des emprises de chantier. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre. La réalisation des cahiers des charges et des contrats d'entreprises, le suivi technique et financier est réalisé par nos soins. Au total, le suivi pédologique des 10 chantiers actifs de cette section a généré 167 heures de travail.



Outre ces chantiers, la FRI a suivi la construction du nouveau giratoire de Fahy et la réfection de la route entre Fahy et Bure. Les travaux de décapages, de mise en stocks et de remise en état des terrains, ont été suivis par la FRI entre les mois de juin et novembre 2011.

Section 3 : Jonction Porrentruy Ouest – Jonction Porrentruy Est

En 2011, les activités sur la section 3 se sont limitées au suivi de la gestion des matériaux terreux mis en dépôt sur le site de traitement de l'Oiselier et à la surveillance des travaux d'entretien par les mandataires.

Section 7 : Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2011, la campagne de profils pédologiques destinée à étudier la santé des sols de l'ancienne emprise de chantier de la Beuchille (245'000 m²) a pu débuter. Au mois de septembre, une quinzaine de profils pédologiques ont été réalisés dans le secteur, puis analysés par des spécialistes (FRI et externes). De manière générale, les résultats ont été satisfaisants. Mise à part deux zones à pro-

blèmes où des mesures seront prochainement entreprises, l'analyse des profils pédologiques a démontré que la reconstitution des sols était en bonne voie (activités biologique du sol, structure, etc.).

Section 8 : Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

Tunnel de Choindez

En 2011, plusieurs travaux de décapages et de mises en stocks ont été réalisés dans le secteur. Deux parcelles situées à l'Ouest de la sortie du tunnel (33'000 m²), ont été décapées, puis stockées à proximité. Dans le courant de l'été, pour permettre le stockage des matériaux de terrassement issus du tunnel, la partie restante de la parcelle « La Paroisse » a été décapée (25'000 m²). Pour finir, le long de la future autoroute, une zone d'environ 4'000 m² a été décapée puis stockée latéralement le long de la fouille. Enfin, différentes surfaces situées à proximité du chantier ont été décapées, puis mises en stock. Tous les travaux de décapages ont fait l'objet d'un suivi par les spécialistes de la protection des sols sur chantier.



Décharge de la Rintche

En 2011, la FRI a suivi les travaux de remise en état de la zone de fouille archéologique et a assuré différents travaux liés à la mise à l'enquête du projet. Globalement, sur la totalité de la section 8, 34 heures de travail ont été fournies, dont 5 heures en déplacement.

Section 9A : Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

En 2011, sur la section 9a, plusieurs travaux de décapages et de mises en état ont été réalisés et suivis par les spécialistes de la FRI. En mars, une zone d'environ 9'000 m² située à l'Ouest du Portail Nord du tunnel de Moutier a été décapée, remblayée (matériaux de terrassement), puis remise en état vers la mi-mai 2011. Du côté du Portail Sud de Moutier, une zone d'environ 12'000 m² a été remise en état entre les mois de mars et juin 2011. Toutes ces restitutions ont fait l'objet d'un procès verbal stipulant la remise en état conforme des différents sites et feront l'objet d'un suivi par la FRI (phase de convalescence) lors de ces 3 prochaines années. Globalement, sur la totalité de la section 9a, 72 heures de travail ont été fournies, dont 14 heures en déplacement.

Section 9B : Jonction de Court - Tavannes

En 2011, les activités sur cette section ont été importantes. Entre la construction et l'achèvement des pistes de chantier restantes, la suite des travaux de pré-terrassement et le début des gros travaux de terrassement (Lot B et le Lot A), environ 280'000 m² de zones agricoles et forestières ont été touchées par les travaux représentant l'excavation et le déplacement d'environ 110'000 m³ de matériaux terreux.

Décapages 2011

Travaux de pré-terrassement : Court - Tracé sur Frête : les travaux de décapage de cette zone située entre les km 58+500 – 58+800, suspendus en 2010 pour cause d'intempéries, ont pu reprendre début mars grâce aux bonnes conditions climatiques prévalant à cette période. Les 15'000 m² de pâturages restants ont été décapés, puis stockés en zone de stockage à Court-Ouest.

Travaux de pré-terrassement: Sorvilier – Tracé Fin Sous-Montoz: les travaux de décapages de cette zone du tracé, situé entre les km 60+400 – 60+200 et comprenant une surface agricole d'environ 6'000 m², ont été réalisés vers la fin mars 2011. Tous les matériaux terreux issus de ces décapages ont été stockés à proximité, dans une zone de stockage préparée à cet effet.

Piste de chantier PC 201-1i: les travaux de décapages de cette piste de chantier, reliant les zones de Bévilard à Malleray Est et comprenant une surface agricole et forestière d'environ 4'000 m² (une grande partie de la piste se trouve en zone forestière), ont débutés au mois de juillet 2011 et seront finalisés en 2012. Une grande partie des matériaux terreux issus des décapages de la piste ont été (et seront) utilisés sur place pour les aménagements de la piste.

Lot B: Tracé Malleray, Galerie de Bévilard, Tracé Bévilard, Tracé Champ Argent, Zone de stockage des matériaux de terrassement, Galerie de Sorvilier: entre les mois de juillet et novembre 2011, environ 180'000 m² de surfaces agricoles et forestières ont été décapés puis stockés dans le cadre du Lot B (km 59+500 – 63+200)). Au total, ont été décapés, aménagés et entreposés, 3 km de tracé autoroutier, 4 zones de stockage et 70'000 m³ de matériaux terreux. Dans l'ensemble et grâce à une météo très favorable (avril-mai / octobre-novembre), les travaux ont été réalisés dans la conformité.



Lot A: Place d'installation de chantier, Portail Est du tunnel de Loveresse et Galerie de Malleray: à partir du mois de novembre, les travaux de terrassement du Lot A (km 63+700 - 64+800) ont pu débuter. Les travaux ont commencé par le décapage de la zone forestière située autour du Portail Est du tunnel de Loveresse (15'000 m²), puis se sont poursuivis par le décapage de la zone d'installation de chantier (15'000 m²) et par une partie du tracé autoroutier (40'000 m²). Avec l'arrivée de l'hiver et du mauvais temps, les travaux de manutention des sols ont du être interrompus et seront repris dès l'arrivée du printemps.

Outre ces nombreux chantiers, la FRI a suivi les aménagements (travaux de décapages et de mise en stock) de 3 bassins de rétention d'eau, situés le long de la future autoroute. Au total, 280 heures dont 61 heures de déplacement ont été réalisées pour cette section.

Les rapports détaillés peuvent être consultés à la FRI.

3.2.8 Divers mandats d'expertises

En 2011, l'activité d'expertise du domaine PV a représenté environ 200 heures, sans les déplacements. Les principaux mandats réalisés par la FRI en 2011 pour diverses institutions et clients privés sont les suivants:

- Aérodrome de Bressaucourt: ce mandat, partiellement débuté à la fin 2008, a pris fin en 2011. Dans ce contexte, nous avons réalisé les travaux suivants: conseils et informations à la DLT lors des travaux de déplacement des matériaux terreux et conseil aux exploitants.

- A16, Expertises perte de récoltes: ce mandat a pour objet la réalisation des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez. Dans ce contexte, 92 h de travail ont été réalisés par les conseillers de la FRI. Environ la moitié des expertises a été réalisée par M. Gérard Dominé, agriculteur, mandaté par la FRI pour réaliser les expertises situées sur les sections 1-3. Ce mandat est renouvelé tacitement en 2011.
- H18, Suivi de la protection des sols: ce mandat de CHF 30'500.-, ayant pour objet le suivi de la protection des sols sur le chantier entre Les Emibois et le Noirmont a débuté en 2010. Dans ce contexte, nous avons réalisé les travaux suivants: conseils et informations à la DLT et aux exploitants, suivi des travaux de décapages et mises en stock et estimations des pertes de récolte. Les travaux de restitution des sols ont eu lieu à la fin 2011. Resteront en 2012, les éventuels travaux de correction et au besoin, la réalisation d'expertises (perte de récolte et entretien des dépôts de terre).

La FRI a également assumé des mandats moins conséquents dont voici un bref aperçu non exhaustif:

A) Etablissement de pertes de récoltes

- RCJU, routes cantonales, élargissement de la route cantonale Courchapoix-Montsevelier.
- Commune de Delémont, viabilisation de la zone d'activité de la Communance.
- Commune de Delémont, nouvelle alimentation stations Durtal-Viviers.
- Commune de Porrentruy, réaménagement de l'Allaine.
- Paléojura, sondages archéologiques.
- Commune de Rossemaison, Viabilisation lotissement Sous Montchaibeux.
- Zone d'activité régionale de Delémont (ZARD), viabilisation de la zone d'activité.
- FMB, pose de conduites entre Lajoux et Les Genevez.
- Commune de Roches, réalisation d'un collecteur d'eaux usées entre Hautes-Roches et Roches.
- RWB, pose de conduites de refoulement et d'alimentation en eau potable dans les communes de Basse-Allaine (Mormont) et de la Baroche (Miécourt, Fregiécourt).
- RWB, pose de conduites d'eau et d'électricité dans la commune de Courtedoux.

B) Litiges et divers

- Compagnies d'assurances, expertises diverses.
- Tribunal de première instance du canton du Jura, expertises diverses.
- Office juridique du canton de Berne, expertises diverses.

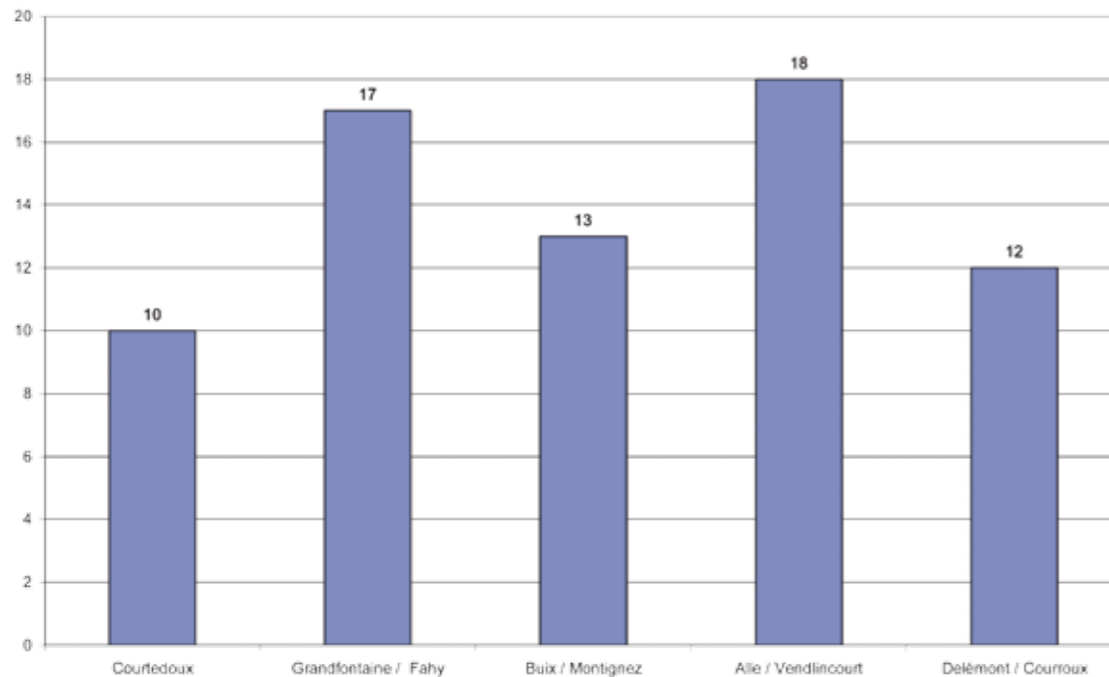
Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions effectivement les bureaux suivants pour la confiance accordée:

- Bureau d'ingénieur JOBIN SA, 2800 Delémont.
- Buchs & Plumey, 2900 Porrentruy.
- SD Ingénierie SA, 2800 Delémont.
- R. Eschmann SA, 2830 Courrendlin.
- GGT, 2900 Porrentruy.
- Alpiq Suisse SA, 4601 Olten.
- SD Ingénierie SA, 2800 Delémont.
- R. Eschmann SA, 2830 Courrendlin.
- GGT, 2900 Porrentruy.
- CSD Ingénieurs et géologues SA, 2900 Porrentruy.
- RWB, 2900 Porrentruy.
- ATB SA, 2800 Delémont.
- IJA, 2900 Porrentruy.
- Stampbach SA, 2800 Delémont.
- La Goule SA, 2610 Saint Imier.
- ATB SA, 2800 Delémont.
- IJA, 2900 Porrentruy.
- Stampbach SA, 2800 Delémont.
- La Goule SA, 2610 Saint Imier.
- Alpiq Suisse SA, 4601 Olten.

3.2.9 Alerte Colza SMS

Pour la troisième année consécutive, un système d'avertissements par SMS concernant les insectes du colza a été mis en place durant la campagne 2010-2011. L'objectif était de fournir aux producteurs de colza une aide à la décision supplémentaire pour lutter contre certains ravageurs. Pour cela, un suivi technique a été réalisé sur cinq parcelles de référence (Courtedoux, Alle/Vendlincourt, Grandfontaine/Fahy, Buix/Montignez et Delémont/Courroux). Il concernait l'altise en automne et le charançon de la tige du colza ainsi que le méligèthe au printemps. Les personnes inscrites ont reçu régulièrement par SMS des informations sur le stade de la culture, l'état du vol des insectes et le taux d'attaque comparé au seuil d'intervention. Dans l'ensemble, 70 agriculteurs ont bénéficié de cette prestation. Ils ont reçu entre 7 et 8 SMS durant la campagne. L'Alerte Colza SMS est à nouveau proposée pour la campagne 2011-2012.

Figure 5:
Nombre de producteurs inscrits à l'alerte colza SMS 2010-2011 par parcelle de référence



3.2.10 Projets de lutte contre l'érosion des sols

A. Projet RCJU d'érosion des sols agricoles

Le programme de lutte contre l'érosion est effectif depuis trois ans. Durant l'année dernière, peu sujette à l'érosion des sols, un seul cas a été recensé et annoncé. Le printemps sec, suivi d'une période à faibles précipitations régulières et non brutales, n'a pas provoqué de cas graves dans le canton. Cependant, les préposés ont toujours beaucoup de mal à réagir aux cas d'érosion et à les annoncer. Ceci n'est pas propre au canton du Jura et les autres cantons romands sont en face du même problème.

Le support informatique a été actualisé et une collaboratrice FRI spécialisée ArcView s'en occupe dès l'année 2012, ceci afin d'améliorer le suivi de l'introduction des nouveaux cas. Les cas annoncés jusqu'à fin 2011 sont tous répertoriés sur le support excepté ceux liés aux bassins versants. La FRI attend les données de ENV pour finaliser le tout.

B. Recherche de nouvelles solutions en matière de protection des sols

Le projet en partenariat avec la Fondation Sur La Croix a démarré en 2011 pour 2 ans. Il doit permettre de tester et de faire découvrir les nouvelles techniques de l'agriculture de conservation, à savoir le semis direct ou sous-couverts, l'utilisation de couverts végétaux et de sous-semis protecteurs et producteurs d'azote.

Les expérimentations sont conduites dans 2 fermes, l'une en Ajoie à Coeuve, et l'autre dans la vallée de Delémont à Courcelon. Le travail s'est porté sur trois cultures de printemps en 2011 : la betterave, la féverole et le maïs. Les principaux objectifs de ces essais ont été de :

- Comparer le semis direct au travail du sol classique (avantages: réduction du risque érosion, réduction du nombre de passages d'outils donc réduction de consommation de carburant)
- Comparer l'implantation de sous semis dans la culture avec une conduite usuelle (avantages: réduction du risque érosion, production de biomasse, piégeage d'azote, limitation de l'usage d'herbicides, ...)
- Tester l'opportunité d'une culture associée (avantages: réduction du risque érosion, limitation de l'usage des herbicides, valorisation économique)



Ces essais ont pu être visités par les agriculteurs lors de visites organisées au mois de juin.

Cette première campagne d'expérimentation a été riche en observations et enseignements, même s'il est difficile de tirer des conclusions après seulement une année. Voici les principaux enseignements que l'on peut retenir :

A chaque culture sa technique

Nous avons pu observer en 2011 que les cultures ne réagissaient pas toutes de la même manière face à une même technique. En effet, dans 2 cultures de printemps, la betterave et le maïs, nous avons implanté des couverts en même temps que le semis de la culture principale. La betterave a énormément souffert de la concurrence du couvert et le rendement a fortement été diminué alors que dans le maïs n'a pas du tout été impacté.

Le semis direct a sa place

Nous avons pu observer que le semis direct permet de bons résultats. Même si le rendement a systématiquement été réduit par rapport au labour, en intégrant les coûts de travail du sol les résultats économiques du labour et du semis direct sont très proches. Les principales difficultés rencontrées dans les essais 2011 ont été liées à la qualité de la levée donc du semis. Pour augmenter les chances de réussite du semis direct il semble important de soigner cette opération culturale: semoir adapté, chasse débris, ... et de s'assurer de la bonne structure du sol.

Difficile de gérer les adventices dans la culture avec un couvert

Le concept évalué en 2011 était le suivant : on plante un couvert végétal en même temps que la culture. Celui-ci va lever en même temps que les mauvaises herbes et les étouffer ce qui permet de se passer de désherbage chimique ou mécanique. Nous avons pu observer dans les essais 2011 que cette technique ne fonctionne pas en l'état. Si la parcelle a un important stock de graines de

mauvaises herbes, celle-ci vont lever et prendre le dessus sur le couvert et sur la culture. Cette technique doit certainement être améliorée. Les pistes à explorer sont les suivantes : choisir des espèces de couvert en fonction de la culture, modifier la date de semis du couvert, ne pas travailler le sol (un travail superficiel du sol favorise la levée des adventices), ...

Culture associée, oui mais...

Cette technique, surtout développée en agriculture biologique, fonctionne, mais 2011 et son printemps extrêmement sec a démontré ses limites. En effet, la culture associée a concurrencé la culture principale pour l'eau et limité le rendement. Afin de maximiser les chances de réussite économique de cette technique il semble indispensable d'avoir une bonne valorisation économique des deux cultures. La culture secondaire peut jouer un rôle très important dans le résultat financier.

De nombreuses possibilités d'association existent. Seule l'expérimentation permettra de sélectionner celles qui fonctionnent.

Soigner la qualité du semis des couverts implantés après le semis de la culture (sur semis)

Dans la betterave, le maïs et la féverole des couverts ont été semés environ deux mois après le semis de la culture principale. Le but était de protéger le sol contre l'érosion principalement après la récolte. Ces couverts ont été semés à la volée et ont très mal levé (voir pas du tout) en raison du printemps sec.

L'enfouissement des graines du couvert aurait permis de favoriser la germination et la croissance de ces espèces.

Ces différentes techniques expérimentées en 2011 ont été vulgarisées auprès des agriculteurs par des visites d'essai. Ces rencontres sur le terrain ont également permis de recenser les agriculteurs intéressés par un Groupe d'Intérêt sur le Non Labour. Ce groupe d'intérêt, animé par la FRI débutera ces activités en 2012.

Les mesures testées et vulgarisées par le biais du projet feront partie du programme cantonal de protection des ressources SOL-AIR-EAU. Ces expérimentations permettent aux autorités et aux agriculteurs de comprendre les enjeux de ces nouvelles pratiques agronomiques ainsi que leur modalités de mise en œuvre.

C. Programme de promotion des sols

Depuis 2009, la FRI assure le conseil lié au programme de promotion des sols du canton de Berne. Dans ce contexte, différentes activités de formation ont été réalisées, notamment la formation des contrôleurs CAREA ainsi que différents conseils en faveur des producteurs. De plus, différents cours de formation continue réalisés par la FRI ont été validés par les responsables du programme de promotion des sols. Les agriculteurs bénéficiant des contributions liées au programme doivent en effet participer à deux demi-journées de formation continue reconnues par les responsables du programme de promotion des sols.



En 2011, 98 agriculteurs du Jura bernois participaient à ce programme, principalement pour les mesures en lien avec l'épandage du lisier à l'aide de rampes d'épandage ainsi que celles liées au semis direct et à la rotation.

En 2012, 31 agriculteurs supplémentaires prendront part au projet.

Tableau 31 :

Mesures choisies par les agriculteurs en 2011

Agriculteurs	17	54	2	27	25	3	0	26	44	57
Mesures										
	Semis sous litière	Semis direct / bandes fraisées	Charrue onLand	Rotation	Couverture hivernale	Sous-semis	Renoncement aux herbicides	Compostage du fumier	Rampes d'épandage	Systèmes d'épandage

3.2.11 Station phytosanitaire cantonale

Mme Mélanie Beuret et M. Emmanuel Brandt ont cessé de collaborer à la Station à fin juillet.

M. Michel Petitat, conseiller agricole, a accepté de prêter main forte à la Station tout en conservant une part de son activité de conseil et d'expérimentation. Il est entré en fonction au début du mois d'août, en tant qu'adjoint.

Organismes de quarantaine, autorisations PER

Feu Bactérien

La campagne de prospection a été réalisée par une équipe de 21 contrôleurs ; elle s'est déroulée de la mi-août à fin octobre. Toutes les communes des districts de Delémont et Porrentruy ainsi que quelques communes du district des Franches-Montagnes (Clos du Doubs) ont été contrôlées. Les plantes hôtes particulièrement sensibles au feu bactérien figurant dans l'inventaire cantonal ont été systématiquement contrôlées, de même que les environs des cas découverts lors des trois dernières années. De plus, nous avons donné suite aux demandes de contrôle émises par des particuliers ou des paysagistes.

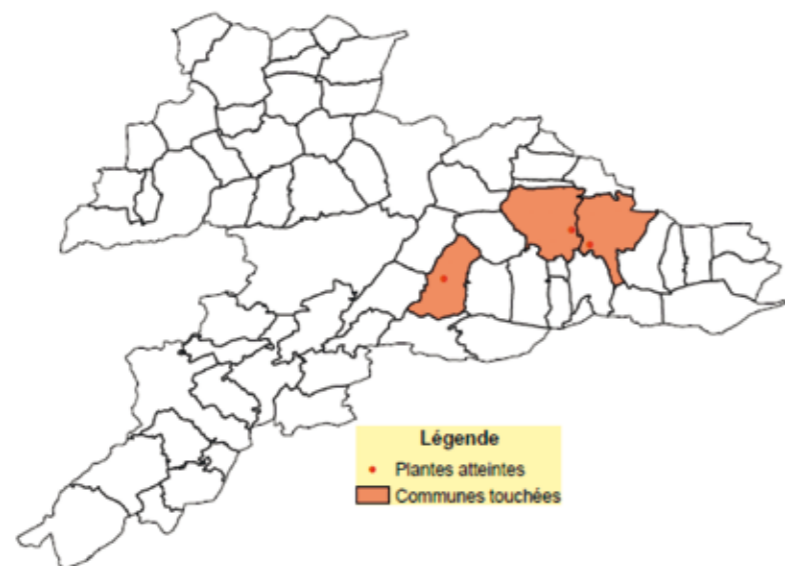
Au total, ce sont 9 échantillons qui ont été expédiés pour analyse, dont 3 se sont avérés positifs : 3 *Cotoneaster salicifolius*, tous éliminés dans les meilleurs délais. Trois communes de la Vallée de Delémont ont été touchées (voir la carte 1). Les conditions fraîches et sèches du printemps semblent à l'origine de cette situation favorable.

D'entente avec la Vétérinaire cantonale en charge de l'apiculture, nous avons interdit tout déplacement d'abeilles provenant des communes citées ci-dessous vers les communes qui ne figurent pas dans cette liste entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2011 :

- District de Delémont: Bassecourt, Boécourt, Bourrignon, Châtillon, Corban, Courchapoix, Courfaivre, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Delémont, Develier, Ederswiler, Glovelier, Mervelier, Mettembert, Montsevelier, Movelier, Pleigne, Rossemaison, Souce, Soyhières, Undervelier, Vellerat, Vicques ;
- District de Porrentruy: Alle, Bressaucourt, Cornol, Courgenay, Courtedoux, Fontenais, La Barroche, Porrentruy.

Figure 6 :

Carte des cas de feu bactérien et communes touchées dans le canton du Jura en 2011



Aucune demande n'ayant été déposée, il n'y a pas eu de traitement à base de streptomycine pour lutter contre le feu bactérien dans le Canton du Jura.

Les milieux concernés et la population ont été informés par voie de presse au sujet des limitations de déplacements d'abeilles (début mars). La campagne de prospection a été annoncée à la population et aux communes en août.

Chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera* Le Conte)

Huit pièges à phéromones ont été installés dans les zones proches de la frontière (Soyhières, Movelier Pleigne, Miécourt, Damphreux, Boncourt, Fahy, Réclère). Les relevés, effectués entre juillet et septembre, n'ont abouti à aucune capture.

Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.)

Les foyers d'importance (constitués de plus de 20 plantes) découverts les années précédentes ont été contrôlés en fonction de leur activité. Aucune plante n'y a été observée.

Aucun nouveau foyer n'a été découvert ; aucun cas ne nous a été signalé.

Autorisations spéciales délivrées dans le cadre des « Prestations Ecologiques Requises » (PER)

904 exploitations ont participé à ce programme. Le tableau 1 présente les autorisations que nous avons accordées.

Tableau 32 :Autorisations spéciales accordées dans le cadre des « Prestations écologiques requises » durant la campagne 2010-2011 (1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011)

Type d'autorisation	Nombre d'exploitations	Surface (ha)
Application de produits phytosanitaires entre le 1 ^{er} novembre et le 15 février :	2	10.3
Emploi d'insecticides et de nématicides granulés :		
- maïs	12	52.34
- tabac	1	3.2
Céréales : lutte contre le criocère avec des produits qui ne sont pas énumérés dans les instructions de la Conférence des Services Phytosanitaires	1	5.0
Tabac : lutte contre les pucerons avec des produits qui ne sont pas énumérés dans les instructions de la Conférence des Services Phytosanitaires		
Autorisation générale donnée par les cantons romands pour les néonicotinoïdes (Actara, Confidor, Gazelle, Bazooka).		
Divers (culture des champs) :		
- herbicide de prélevée pour maïs sous film synthétique :	22	71.36
- charançon du bourgeon terminal sur colza	3	31.25
Herbages temporaires : traitement de surface		
- herbicide total	2	10.80
Herbages permanents : traitement de surface :		
- herbicide total	22	33.5

Cours – Informations phytosanitaires

Les séances d'informations phytosanitaires des 9 et 10 février 2011 (dans la Vallée de Delémont et en Ajoie) ont été suivies par 32 personnes.

Nous avons expédié 14 bulletins d'informations phytosanitaires à 207 abonnés. Le bulletin est également expédié par courrier électronique et peut être consulté sur www.frij.ch.

Nous avons poursuivi notre collaboration avec l'hebdomadaire « Agri » (participation aux conférences téléphoniques dans le cadre de la rubrique « conseils de saison » et rédaction d'articles).

Observations phytosanitaires

La végétation a démarré tardivement (fin février en plaine) et lentement du fait des nuits souvent fraîches du premier printemps. Son développement a ensuite été freiné par la sécheresse, mais le retour des pluies en juin a permis d'obtenir d'excellents rendements dans la plupart des cultures, sauf sur les parcelles à faible capacité de rétention en eau.

La sécheresse printanière a également eu des conséquences indirectes sur le développement des cultures. Les principales sont les suivantes :

- perturbation de l'alimentation azotée et soufrée de plusieurs cultures de céréales ;
- perturbation de l'effet des régulateurs de croissance sur céréales et des herbicides racinaires.

Les coups de gel printaniers ont quant à eux occasionnés quelques dégâts, comme par exemple sur l'épi de quelques cultures d'orge et sur les jeunes betteraves, qui les ont en général bien supportés, les sols étant secs.

Les conditions sèches du printemps ont également présenté bon nombre d'avantages, au niveau des travaux de préparation des sols et de mise en place des cultures qui ont pu se dérouler dans d'excellentes conditions, comme les interventions de désherbage mécanique et une pression faible des maladies sur les cultures d'automne.

Les pluies de juin et juillet ont quant à elles très fortement compliqué les travaux de récolte des céréales, colza et fourrages, mais elles ont permis aux cultures de maïs et de betterave d'exprimer

pleinement leur potentiel et aux cultures herbagères de redémarrer et de combler le manque de fourrage déploré au printemps. La saison de pâture a notamment été nettement prolongée.

Nous présentons ci-dessous quelques faits marquants, parmi les observations que nous avons réalisées et invitons le lecteur à se référer au rapport complet de la Station phytosanitaire cantonale, qui contient les observations réalisées dans les différentes de manière détaillée. Ce rapport est disponible sur le site de la FRI (www.frij.ch) ; on peut également se le procurer en s'adressant à la FRI.

En culture de **blé**, les maladies du feuillage n'ont exercé qu'une pression modérée. L'oïdium s'est cependant bien fait remarquer, tôt dans la saison, ce qui est inhabituel. La septoriose est restée longtemps latente sur les feuilles du bas, pour ne se développer qu'à la faveur des pluies de juin, ce qui lui a permis de rester la maladie principale. La rouille brune est apparue tôt dans la saison (à la sortie de la dernière feuille), mais elle ne s'est pas développée abondamment. Sur épi, l'attaque de fusariose est restée faible, comme celle d'ergot. C'est les insectes ravageurs qui ont tenu le rôle principal sur blé. En effet, l'attaque de criocères a été vraiment remarquable. De nombreux traitements ont été réalisés contre ce ravageur. Il faut cependant souligner que bon nombre d'interventions ne se sont faites que tardivement, alors que les dégâts étaient devenus bien visibles, si bien qu'un contrôle plus précoce aurait souvent permis une intervention plus utile. Après considération des rendements très bons obtenus, on peut se demander quel a vraiment été l'impact de ces attaques.

En culture de **maïs**, nous avons suivi le vol de la pyrale grâce à un piège à phéromones installé à Courrendlin. Au vu des observations réalisées en 2011 et lors des deux dernières années, nous avons conclu, d'entente avec le chercheur en charge du dossier à Agroscope ACW Changins, que la race bivoltine n'était pas encore établie dans notre région.

Une colonie relativement importante de chanvre d'Avicenne (*Abutilon theophrastii*) a été découverte dans une culture de **betterave** installée à Delémont, grâce à la perspicacité de l'exploitant.

Les premiers méligèthes sont apparus, dans les cultures de **colza**, entre le 10 et le 15 mars ; le vol s'est intensifié entre fin mars et début avril, pour se terminer autour du 10 avril. Ce ravageur a été relativement facile à contrôler, comparativement aux autres années : en principe, un traitement unique a été effectué au début du mois d'avril. Quelques producteurs de colza ayant nouvellement passé au mode de production « biologique » ont obtenu des rendements très intéressants, du fait de cette pression modérée des méligèthes.

Sur le Plateau franc-montagnard, les populations de **campagnols terrestres** avaient entamé une forte augmentation à l'automne 2010. Comme les conditions étaient sèches au printemps 2011, les signes d'activité sont restés peu nombreux dans un premier temps, pour réapparaître avec les pluies estivales. Les populations ont alors repris leur croissance ou sont devenues plus visibles, si bien qu'à l'automne 2011, certaines régions étaient véritablement dévastées. D'importants dégâts de campagnol terrestre sont également constatés dans les zones basses.

3.2.12 Développement arboricole

VERGERS+

Ce projet a mobilisé l'essentiel du temps de travail des collaborateurs de la Station d'arboriculture en 2011. Les mesures proposées et mises en place rencontrent un réel intérêt de la part des milieux concernés, en particulier des agriculteurs. En 2011, le groupe de pilotage du projet VERGERS+ c'est réuni à deux reprises.

Mise en valeur des produits des vergers

Les trois mesures de cet axe de travail ont un impact indirect sur le maintien des vergers à haute-tige. Il s'agit ici de contribuer à leur maintien par des mesures liées à la valorisation des fruits : récolte, transformation, commercialisation.

Pour ce qui concerne les récoltes, des soutiens financiers ont été accordés pour l'achat de matériel de récolte (filets, caisses, tonneaux, échelles,...). Une récolteuse à pommes a été achetée par la FRI, elle sera mise en location dès la saison de récolte 2012.

Les soutiens financiers accordés aux lieux de transformation ont été à nouveau importants en 2011. Ce sont 15 dossiers qui ont été reçus, pour un montant total d'investissements de plus de 300'000 francs. Des visites sur sites ont été organisées afin de compléter les dossiers au besoin. Une fois les décisions d'octroi prises et les investissements consentis, tous les bénéficiaires sont visités afin de vérifier la mise en route des installations.

La demande de soutien financier déposée auprès de l'OFAG a réuni à plusieurs reprises le groupe de pilotage de ce projet. La rédaction et le dépôt du projet sera effectué durant le premier semestre 2012.

Pérennisation des vergers

Cette mesure centrale du projet, avec son objectif de plantation de 1000 arbres fruitiers en 2011, a rapidement trouvé sa cible. Les demandes nous parviennent spontanément et la planification de l'ensemble des plantations prévues pour l'année était terminée avant l'été. Cette adhésion très positive au projet est réjouissante. Elle doit cependant être mise dans un contexte de crise des prix agricoles qui amènent les agriculteurs à chercher des sources alternatives de revenus.

En ce qui concerne les objectifs liés à l'entretien des vergers un soutien par le Fonds suisse pour le paysage a été accordé à 800 arbres taillés. Lors de l'appel à projet, via l'info'arbo, plus de 43 réponses nous sont parvenues pour un total de 1416 arbres entretenus. Malheureusement, seules les 30 premières demandes comptabilisant 800 arbres ont pu être soutenues, un contrôle a été effectué pour chaque verger annoncé.

Sensibilisation

Cet axe vise trois publics : les collectivités publiques, les particuliers et les écoles. Les moyens mis en œuvre ont été modulés de manière à toucher les collectivités publiques, les particuliers et les écoles. La formation est une part importante de cet axe. 8 cours autour des thèmes tels que la taille, la greffe, la formation de moniteurs ou encore de l'AOC damassine ont été dispensés. Au total ce sont plus de 150 personnes qui ont suivi les cours proposés par la station d'arboriculture.

Soutien du projet VERGERS+

Le principal bailleur du projet VERGERS+ est le Fonds suisse pour le paysage (FSP). Une partie du financement est également assuré par les bénéficiaires.

Projet INTERREG

Parallèlement à la mise en place du projet VERGERS+, la collaboration avec Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) a débouché sur le dépôt, fin 2008 déjà, d'un projet INTERREG ayant pour thématique les vergers. Ce projet a fait l'objet d'une décision positive par les instances INTERREG suisses et européennes. Sa mise en place a démarré dans le courant de l'année 2010.

Ce projet complète les mesures prises dans le cadre du projet VERGERS+. Il porte notamment sur la surveillance sanitaire des vergers, la formation ainsi que sur la modernisation des lieux de transformation.

Dans le but de faire découvrir l'arboriculture jurassienne, nous avons, dans le cadre du projet Interreg IV « Vergers Franco-Suisse », participé à la fête des saveurs à Vandoncourt (PMA). Nous avons profité de cette occasion pour faire déguster aux visiteurs les produits AOC jurassiens tel que la Damassine, le gâteau à la crème, la saucisse d'Ajoie et la tête de moine.

Bulletin d'information Info'arbo

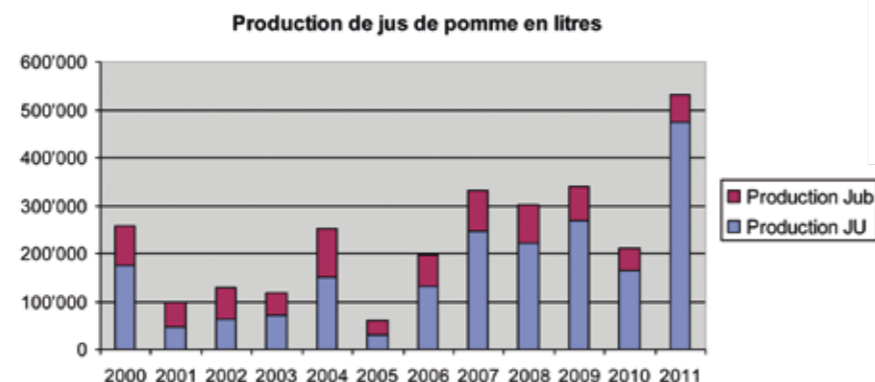
Durant l'année 2011, il a été publié 10 numéros du bulletin « info'arbo » à l'intention des 550 abonnés. Outre les habituels conseils arboricoles, ce bulletin est l'organe d'information privilégié pour le projet VERGERS+.

Jus de pomme

L'année 2011 a réuni toutes les conditions pour être une année généreuse pour la production de fruits. Cela a particulièrement été le cas en ce qui concerne les pommes. Les 14 pressoirs de la région jurassienne (Jura 9 pressoirs et Jura bernois 5 pressoirs) ont pressé plus de 800 tonnes de pommes, ce qui représente plus de 534'500 litres de jus de pomme. Respectivement la production a été de :

- 476'000 litres pour le Canton du Jura,
- 58'000 litres dans le Jura bernois où la production a été plus faible. La cause en est certainement un gel tardif lors de la floraison.

Ces excellents résultats sont également à mettre en relation avec la capacité des pressoirs à traiter cette grande quantité de fruits. Depuis trois ans, la Station d'arboriculture de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) soutien, grâce au financement du Fonds Suisse pour le Paysage (FSP), les structures de transformation par son projet VERGERS+. Le soutien des lieux de transformation est l'une des mesures les plus importantes pour conserver le verger haute tige. Les fruits issus de vergers traditionnels sont en général utilisés pour la transformation (jus, eau-de-vie...). C'est pourquoi la rénovation, la mise aux normes de l'hygiène des installations, le renouvellement et la formation du personnel des ateliers de transformation sont une priorité pour ce projet. Cela a permis de rénover et de redynamiser l'ensemble des pressoirs associatifs du canton du Jura et une partie de ceux du Jura bernois. Les distilleries ont également été soutenues pour remplacer ou rénover leurs alambics.



AOC Damassine

Depuis l'obtention de son appellation d'origine contrôlée (AOC), le travail pour la promotion et la valorisation de l'AOC Damassine continue. La station d'arboriculture y prend activement part. Notamment, par l'organisation de cours dispensés à 40 participants.

Cette année les premières estimations évaluent à 70 tonnes le volume fruits mis en tonneau ayant été annoncé pour l'AOC Damassine.

3.3 Environnement

3.3.1 Réseau OQE Baroche

Les agriculteurs ont été informés du bilan de la première année du réseau et ils ont pu admirer une nouvelle jachère florale semée dans le cadre du réseau. Une conférence de presse a été également organisée à cette occasion afin d'expliquer à la population les efforts des agriculteurs.



Les agriculteurs ont pu acheter à prix modique des nichoirs réalisés par le centre de réinsertion professionnelle de l'ORIF de Delémont et du Centre de réadaptation Rencontres de Courfaivre.

Les participants romands du groupe intercantonal d'Agridea Nature & Agriculture ont visité plusieurs parcelles mises en réseau lors de leur séance annuelle en octobre qui a eu lieu en Baroche.

3.3.2 Réseau OQE Vendline-Coeuvatte

Le réseau écologique Vendline-Coeuvatte a terminé sa première tranche de 6 ans de vie. Un rapport exposant les points de réussite et ceux restant à améliorer a été remis aux autorités.

3.3.3 Réseau OQE Delémont

Le rapport d'approbation a été déposé et approuvé. Les premiers entretiens individuels ont été menés et 8 agriculteurs ont déjà adhéré au projet en signant un contrat les engageant à exploiter leurs surfaces de compensation (22 ha) selon les directives proposées.

3.3.4 Réseau OQE Chevenez

Le rapport d'approbation a été déposé et approuvé. Les premiers entretiens individuels ont été menés et 19 agriculteurs ont déjà adhéré au projet en signant un contrat les engageant à exploiter leurs surfaces de compensation (139 ha) selon les directives proposées.

3.3.5 Autres réseaux OQE à venir

Les agriculteurs de plusieurs communes voisines des périmètres réseaux actuels ont demandé à pouvoir en faire partie, notamment Alle (Réseau Baroche+), Roche d'Or, Damvant et Réclère (Réseau Chevenez / Haute Ajoie). Les contacts préliminaires avec les agriculteurs de Bourrignon et Boécourt ont été confirmés et les états initiaux ont été réalisés pour toutes ces localités.

Les agriculteurs des Franches-Montagnes se sont également mobilisés pour atteindre un nombre suffisant d'intéressés afin de lancer un projet. La réalisation de l'inventaire naturel initial a été confiée au Bureau d'écologie Faune Concept (Michel Blant).

Il faut noter que le lancement de ces projets a été rendu possible grâce à l'engagement des parlementaires jurassiens qui ont octroyé une rallonge financière à cette thématique, malgré les difficultés sérieuses de la trésorerie cantonale. Les agriculteurs peuvent se réjouir de ce soutien. Par contre, ils doivent être respectueux du fait qu'ils ont reçu un coup de pouce de la part de la société qui appuie leur démarche de mise en valeur écologique. Des résultats seront d'autant plus attendus et l'agriculture doit maintenant plus que jamais honorer les engagements qu'elle a pris en la matière.

3.3.6 Projet pilote qualité du paysage

La Confédération propose dans le cadre de la Politique agricole 2014-17 un nouveau type de contributions liées à la qualité du paysage. Elles auront pour but la préservation, la promotion et le développement de la diversité des paysages cultivés. Afin de mettre en place une méthodologie et de la tester, 4 projets pilote ont été nommés au niveau national, dont les Franches-Montagnes. Les trois autres projets se situent aux Grisons, dans la plaine de l'Orbe et dans la périphérie zurichoise.

Le projet jurassien a travaillé sur une mise en valeur du pâturage boisé et de ses éléments naturels et patrimoniaux traditionnels. Le concept sera finalisé au début de 2012.



3.4 Production animale

3.4.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau

L'alimentation des bovins, et des vaches laitières en particulier, reste une des activités principales du domaine production animale. Pourtant nos conseils évoluent et prennent d'autres formes par rapport à l'évolution des connaissances dans le domaine et aussi compte tenu de la formation et des savoirs des éleveurs qui sont bien plus pointus actuellement.

Le nombre de suivis de troupeau avec plan d'alimentation individuel pour les vaches laitières adapté à chaque contrôle laitier reste assez constant avec 16 suivis et un certain renouvellement. Quelques plans globaux sont demandés ponctuellement, ainsi que des audits de troupeau lorsqu'un problème se présente et qu'il faut rechercher les causes.

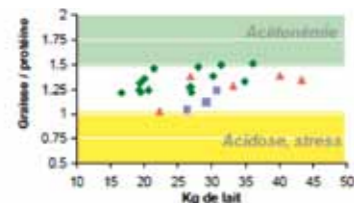
La méthode Obsalim développée par le Dr Bruno Giboudeau est aussi beaucoup utilisée pour les suivis, les plans globaux et les audits depuis quelques années par le domaine PA. Des groupes d'intérêt ont aussi été mis sur pied dans le but d'apprendre la méthode, d'échanger avec les collègues et de pouvoir pratiquer soi-même les observations alimentaires dans son troupeau. La méthode consiste à poser un diagnostic alimentaire sur la base d'observations sur les animaux. Des signes alimentaires tels que croutes aux yeux ou fibres dans les bouses observés sur les trois sites principaux de l'animal (tête, milieu du corps et arrière avec bouses et urines) servent de base pour poser un diagnostic à l'aide des indices correspondants. Le diagnostic donne une orientation sur les déficits et surplus de la ration par rapport à l'énergie, l'azote, les fibres et la stabilité de la digestion dans la panse. Ce diagnostic est une très bonne base de réflexion sur les améliorations à amener dans la ration car il reflète la réalité de l'effet de l'alimentation actuelle sur les animaux. C'est pourquoi cette méthode est très appréciée par les éleveurs.

En ration d'hiver, nous avons constaté des taux d'urée dans le lait relativement bas comparés aux années précédentes. Les observations alimentaires ont également montré que les fourrages semblent manquer de protéine par rapport aux tables de référence. On peut trouver une explication dans le manque de précipitations en début de saison. Au printemps 2011, la croissance de l'herbe a eu lieu avec peu d'eau et sur des sols déjà très secs ce qui a certainement eu une influence sur les teneurs en nutriments des fourrages.

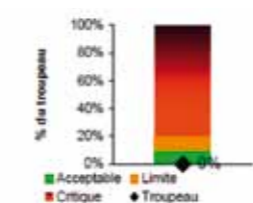
Mise en valeur mensuelle du contrôle laitier

Les graphiques en rapport avec l'alimentation

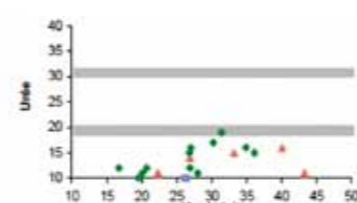
Le rapport kg lait - graisse/proteine



Acidose sub-clinique



Le rapport kg lait - urée



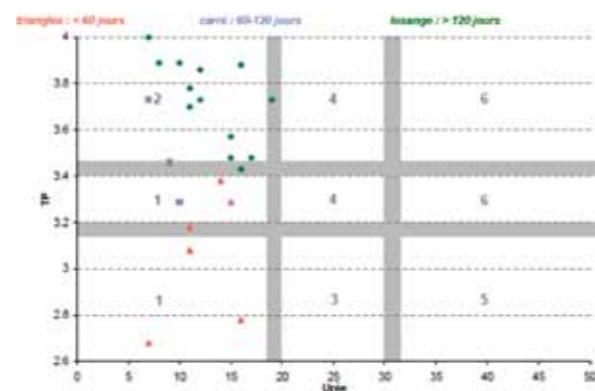
Le rapport urée - protéine

1 = Déficit en protéine
2 = Excédent d'énergie

3 = Sous-alimentation
4 = Ration équilibrée

Date du contrôle: 02.02.2012

5 = Déficit en énergie
6 = Excédent de protéines



3.4.2 Autres prestations

Expertises

Une dizaine d'expertises ont été effectuées en 2011. Les sujets étaient très variés et concernaient des bovins en majorité et des chevaux. Quatre expertises se rapportaient à des bovins accidentés, une portait sur l'évaluation d'un cheptel pour une remise de l'exploitation, et trois concernaient la qualité des fourrages ou du lait.

Visites d'herbage / de pâture

Le domaine production animale collabore avec le domaine production végétale pour la mise sur pied de visites d'herbages et de pâture. Le tableau récapitulatif de l'ensemble des visites se trouve au chapitre 3.2.3 production végétale.

En 2011, trois visites d'herbage ont été organisées par le domaine production animale. Les thèmes principaux étaient les outils de gestion de la pâture, la complémentation des vaches laitières au pâturage ainsi que les conditions extrêmement sèches du début de saison.

Prestations diverses

A côté des tâches principales, les conseillers et conseillères du domaine sont régulièrement sollicités sur divers thèmes touchant à la production animale. On peut citer en particulier, pour 2011, les questions de mise aux normes de la détention des animaux. Ces questions précèdent souvent des projets de construction ou de transformation des bâtiments. L'échéance importante de 2013 au sujet des ordonnances sur la protection des animaux a certainement joué un rôle dans cette forte demande.

3.4.3 Relations externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

Arc Jurassien Expo

La 15^e édition de l'exposition de bétail laitier Arc Jurassien Expo s'est déroulée le 19 mars. La FRI apporte un appui à la manifestation en assumant la gérance de l'expo organisée par les fédérations d'élevage de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois. Ce mandat comprend, en plus des tâches habituelles, l'administration du nouveau site internet. Le bilan de l'édition 2011 a été très positif tant au niveau de la qualité du bétail que du public qui s'est déplacé en masse au moment de la présentation des veaux par les enfants et de l'élection des championnes. 204 vaches ont été présentées et classées dans les différentes catégories. Environ 40 enfants ont présenté leur veau et ont été jugés sur l'originalité pour les plus petits, ou sur leur professionnalisme pour les grands.



Les lauréats: Boris Beuret, Corban; Hermann Kaufmann, St-Ursanne; Christophe Oberli, Les Genevez; Silvio Baume, Les Breuleux; Roger Frossard, Les Pommerats; Jean Siegenthaler, Mont-Soleil; Rodolphe Schärz, Mont-Soleil.

Marché-Concours du Jura bernois

Ce Marché-Concours organisé par la fédération d'élevage de la race tachetée rouge du Jura bernois s'est déroulé le 7 octobre au manège d'Orange à Tavannes. La FRI a collaboré à l'organisation de la manifestation en apportant son appui pour la gestion des inscriptions en ligne des animaux et la publication du palmarès en fin d'après-midi sur le site arcjuexpo.ch, une première en 2011.



Une dernière présentation à l'extérieur, au Marché-Concours du Jura bernois, avant l'arrivée de la pluie.

La FRI a pour but de promouvoir un élevage bovin de qualité et qui soit économiquement viable. C'est dans ce cadre qu'elle apporte un appui dans l'organisation de l'exposition Arc Jurassien Expo, du Marché-Concours du Jura bernois et pour les Mises Arc Jurassien. En 2011, avec la création du portail arcjuexpo.ch, la FRI a formalisé les relations avec les différentes organisations en réalisant une convention de partenariat avec chacune d'elles.

ADCF et Agridea

L'observation des stades de développement des prairies lors de la première pousse du printemps est nécessaire pour pouvoir établir les références de l'année en cours. Ces références constituent une aide précieuse en automne pour l'évaluation des teneurs des fourrages conservés. Ces observations sont organisées et coordonnées par l'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF). La FRI y participe et se sont 4 parcelles dans différentes zones thermiques de la région qui ont été suivies durant le printemps 2011.

L'année 2011 était, en moyenne, 2 semaines plus précoce que 2010. Selon l'ADCF, 2011 est très proche de 2007 qui sont de loin les deux années les plus précoces depuis le début des observations.

Dans le cadre du **projet TRACE-01** d'Agroscope Liebefeld-Posieux, des échantillons de fourrages ont été prélevés au printemps 2010 et 2011 sur des parcelles de l'enquête des stades de développement, afin de déterminer leur teneur en minéraux et oligo-éléments. Cette enquête permettra d'ajouter les teneurs en différents oligo-éléments dans les tables de la valeur nutritive des aliments pour animaux (Cu, Co, Fe, Se, Mn et Zn). L'enquête romande et tessinoise 2011 relève que les teneurs minérales présentent des coefficients de variation élevés à très élevés (de 16% à 64%) au sein d'un même type d'herbage. La provenance géographique (Jura, Plateau, Alpes) a une influence sur la teneur de quelques éléments. Par contre l'enquête n'a pas permis d'attribuer une influence de l'altitude et du niveau thermique sur la teneur de l'herbe en minéraux.

Le Groupe intercantonal « production animale », animé par Agridea, a pour but de coordonner les activités de la production animale pour la Suisse romande et le Tessin. Deux personnes représentent la FRI dans ce groupe qui s'est réuni deux fois en 2011. En plus, un voyage au salon de l'agriculture le SPACE à Rennes (F) avec visites d'élevages bretons a été organisé.

La rencontre de juin a eu lieu à la station de la Frétaz (Jura NE) où se déroulent des essais de production bovine et ovine dans des pâturages d'altitude. Cette rencontre a donc permis aux conseillers et conseillères de s'informer et d'échanger sur ces essais en cours.

La seconde rencontre de novembre a eu lieu à Grangeneuve et a porté, en particulier, sur les formations continues organisées par les cantons et les documents techniques en cours d'élaboration.

Un conseiller FRI a participé au voyage qui a été organisé dans le but de découvrir l'agriculture bretonne, ses différents types d'exploitations laitières, leur fonctionnement, leur environnement et leurs défis. Le SPACE est un salon international de l'élevage. Toutes les nouveautés et innovations dans le domaine de l'élevage et de l'alimentation y sont présentées.

3.4.4 Projets particuliers en production animale

Concours un maximum de lait par les fourrages

Une fois n'est pas coutume, un concours destiné aux exploitations laitières du Jura et du Jura bernois a été organisé durant l'hiver 2010-11. Il s'intitule « Un maximum de lait par les fourrages » et a été organisé en collaboration avec Miba et Landi ArcJura SA. On a estimé les kilos de lait, par vache, produits uniquement sur la base des fourrages de l'exploitation. Le lait produit par les aliments concentrés et les fourrages achetés a été déduit du total. Le but principal de cette démarche est de provoquer une réflexion chez les exploitants sur les possibilités de diminuer les coûts d'alimentation du troupeau laitier. Au final, on constate que des quantités importantes de lait peuvent être produites seulement à partir des fourrages de l'exploitation.

73 exploitations ont pris part au concours et un classement a été établi dans 4 catégories, soit zone de plaine/de montagne et lait de consommation/de fromagerie. Les exploitants classés dans le tiercé gagnant de chaque catégorie ont reçu un prix remis par les partenaires le 19 mars, dans le cadre de l'Arc Jurassien Expo.

Commission cantonale ovins-caprins (JU)

La commission a pour objectifs d'analyser la rentabilité de l'élevage ovin et caprin sur le territoire du Canton du Jura et de proposer des mesures susceptibles de l'améliorer.

Un conseiller FRI s'occupe du secrétariat de la commission qui s'est réunie, en 2011, huit fois en séances plénières et deux fois en groupes de travail. Une enquête auprès des éleveurs a été menée et un cahier des charges constitué pour une future marque pour la promotion de la race « Brun-noir du pays » (ou du Jura). Le revenu horaire des productions ovines et caprines a été calculé. Puis un rapport final destiné au gouvernement du canton du Jura a été établi.

Statut sélénié et immunologique des troupeaux de bovins allaitants dans le Jura et le Jura bernois

Ce projet de recherche, initié par la FRI, est mené en collaboration avec la Clinique vétérinaire du Vieux Château à Delémont et la station de recherches Agroscope Liebefeld Posieux (ALP). Un docteur vétérinaire a été engagé pour réaliser la partie expérimentale et il est encadré par une professeure de l'Université de Berne (Vetsuisse, Berne).

Les résultats de cette étude permettront d'évaluer précisément le niveau de carence en sélénium des bovins dans le Canton du Jura et le Jura bernois. En effet, les teneurs en sélénium dans le sang et les fourrages, la complémentation adéquate et les interactions avec diverses pathologies sont une préoccupation d'actualité pour les éleveurs. Les vétérinaires et la FRI souhaitent également améliorer respectivement la prévention, les traitements et le conseil en alimentation bovine.

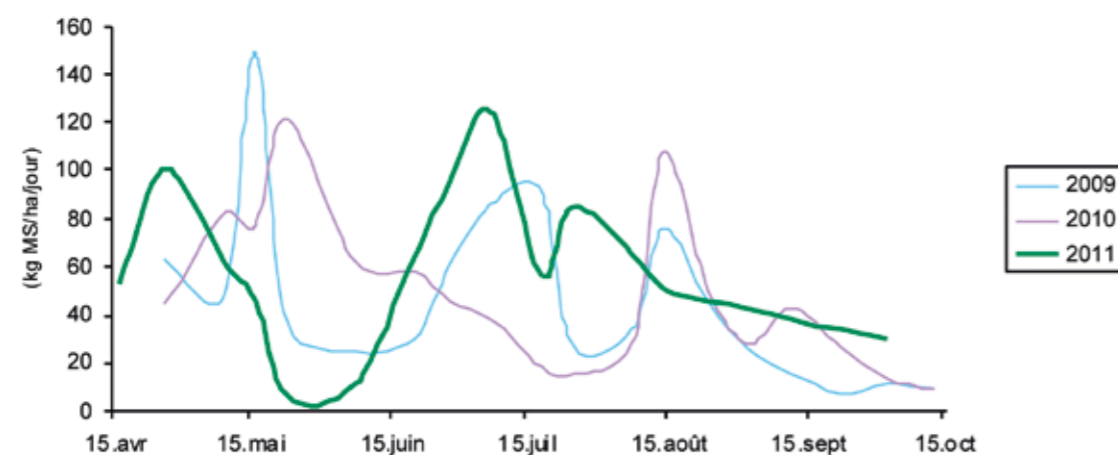
Un premier financement a été obtenu en 2011 auprès de l'Association Suisse pour la Santé des Ruminants. Ensuite différents accords ont permis une réduction des frais d'analyses de sang et de fourrage. Même s'il reste encore un solde à financer, tous les partenaires croient fermement à l'utilité de mener à bien ce projet. Aussi, la phase expérimentale a commencé et les premières visites auprès des agriculteurs inscrits ont été réalisées en décembre 2011. On a prélevé du sang sur des vaches tarées et une enquête a été menée sur le système alimentaire et la complémentation minérale des animaux. Puis, une deuxième série de visites a débuté sur les mêmes exploitations pour le prélèvement de sang aux veaux nouveau-nés. Elle se poursuivra jusqu'en mars 2012. Dans l'attente d'obtenir des fonds supplémentaires, tous les échantillons (sang et fourrages) ont été congelés.

Relevés de croissance de l'herbe

Pour la troisième année consécutive, un conseiller FRI a effectué des relevés de croissance de l'herbe à l'aide d'un herbomètre (mesure de la hauteur compressée sous un plateau). Les résultats des trois années illustrés dans le graphique ci-dessous sont une moyenne de 2 prairies et 4 parcs pâturés. Les parcelles se situent à 800 m d'altitude sur un sol superficiel.

Le pic et la pousse printanière ont été assez brefs en 2011 à cause du peu de précipitations tombées depuis le début de l'année. Dès le retour des précipitations, la croissance a fait un grand bon, comblant le manque de fourrage constaté jusque là. La pousse d'automne a assuré une pâture qui a longtemps duré dans la saison étant donné les très bonnes conditions météo. Le rendement annuel calculé à partir de cette courbe est le plus élevé des trois années avec 100 dt MS / ha. Le rendement était de resp. 86 et 69 dt en 2010 et 2009.

Figure 7 :
Croissance de l'herbe en 2011



Groupe de travail filière viande (projet interdomaines)

Projet interdomaines avec le Da « Produits du terroir ».

Ce groupe de travail (GT) a été mis sur pied fin 2008, à la demande des Chambres d'agriculture, dans le but d'essayer d'augmenter la valeur ajoutée de la production animale dans la région.

Durant l'année 2011, plusieurs projets ont progressé et le groupe s'est réuni une fois en automne afin de faire un bilan des activités et de définir si d'autres projets seraient encore à réaliser dans ce contexte.

Pour le détail des projets, voir chapitre 3.6.2 « Filière viande ».

Projet parasites gastro-intestinaux des bovins : prévention et lutte par la gestion des pâtures et l'utilisation d'un champignon nématophage

Ce projet, mené en collaboration avec le FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique), a pour but d'élaborer des méthodes alternatives de prévention et de lutte contre les parasites gastro-intestinaux des bovins. Les essais se déroulent sur des exploitations agricoles et consistent d'une part à tester différentes manières de gérer les pâtures des jeunes bovins afin de réduire la pression parasitaire. D'autre part l'essai vise à vérifier l'efficacité d'un champignon nématophage (*Duddingtonia flagrans*) pour diminuer les larves de parasites dans des pâtures fortement infestées.

En 2009 et 2010, des suivis parasitaires ont été effectués sur six puis deux élevages dans le but de repérer les méthodes de gestion des pâtures permettant de freiner le cycle des parasites. En 2010, sur les deux élevages qui étaient confrontés à des problèmes parasitaires importants, des distributeurs automatiques de concentrés (DAC) ont été installés pour pouvoir distribuer un aliment contenant le champignon *Duddingtonia*. On nomme ce champignon « nématophage » car il se nourrit de larves de nématodes, des larves de parasites internes des bovins. Ce sont les spores de ce champignon, sa forme résistante, qui sont mélangés à un aliment. Elles traversent le tractus digestif sans être altérés et c'est dans les bouses que leurs capsules s'ouvrent et que le champignon peut se développer. A la fin de la saison 2010, nous n'avons pas pu vérifier l'efficacité du champignon en conditions pratiques. En effet le nombre d'œufs de parasites excrétés par les deux groupes de génisses (avec et sans champignon) n'était pas différent. C'est pourquoi les essais ont été reconduits en 2011 sur ces mêmes élevages. Le printemps a été très sec ce qui est très défavorable pour les parasites et pouvait compromettre les essais. Dans une exploitation, l'essai a dû être interrompu à mi-saison par manque d'herbe et parce que les deux groupes de génisses s'étaient mélangés. Par contre sur le deuxième élevage, une différence a été observée entre les deux groupes. Les génisses qui avaient reçu le champignon n'ont pas dû être vermifugées alors que les autres génisses ont dû être traitées. L'essai a donc pu mettre en évidence l'action du champignon en conditions normales d'exploitation.

La saison 2011 a aussi été consacrée à la mise en valeur des données du projet et à l'élaboration d'une fiche technique sur les méthodes testées tout au long de l'étude. Pour que toutes les exploitations puissent bénéficier des avancées du projet, un outil a été élaboré. Cet outil permet tout d'abord d'estimer la pression parasitaire sur son exploitation. Puis c'est une aide pour repérer les facteurs de risque et donc les éléments qui pourraient être modifiés permettant de diminuer la pression parasitaire et de mieux contrôler les parasites. Le but principal est d'avoir moins souvent recours aux produits antiparasitaires et pour moins d'animaux, sans affecter ni la santé ni la production des bovins. Si ce but est atteint, se sont aussi les coûts de production qui diminuent. La fiche technique paraîtra au printemps 2012.



Situation favorable du point de vue du contrôle des parasites : peu d'ombre, sols assez secs, rotation avec beaucoup de parcelles, fauche, plusieurs espèces d'animaux dans la rotation.



Troupeau de génisses suivies dans le cadre du projet

3.4.5 Apiculture

La FRI collabore activement, avec les deux Fédérations d'apiculture du Canton du Jura et du Jura bernois, dans la formation de base des personnes qui souhaitent commencer l'apiculture. Une vingtaine de personnes ont suivi le cours de base qui a duré sur l'année à raison d'env. 15 demi-journées.

Une conférence sur le nouveau service sanitaire apicole suisse avec M. Rudi Ritter, représentant Apisuisse, a été suivie par une centaine d'apiculteurs.

Le monitoring de pertes de colonies a été reconduit en étroite association avec le Service vétérinaire cantonal, les résultats ont été publiés dans la Revue de la Société Romande d'apiculture (SAR). Pour la première fois, le monitoring a été étendu au Jura bernois.

Un soutien financier par le projet Verger+ a été apporté aux différentes sociétés apicoles du Jura et Jura bernois, ce soutien a notamment permis d'aider les 4 ruchers écoles.

Le programme d'aide aux apiculteurs « alerte varroa » a été reconduit pour une année avec une publication mensuelle sur le site Internet.

La Fédération d'apiculture du canton du Jura a participé activement pour l'animation lors du Concours suisse des produits du terroir.

Les apiculteurs de région Rhône-Alpes avec le lycée agricole de Poisy (Hte-Savoie) nous ont contactés, intéressés par notre projet d'étude « phacélie ».

Pour rappel, il s'agit d'une étude scientifique soutenue par l'OFAG, Agroscope ALP, FRI et les apiculteurs sur les effets de la floraison tardive d'engrais vert (phacélie) et répercussions sur l'hivernage des colonies d'abeilles. L'étude portera également sur l'hypothèse que ces engrais verts pourraient être toxiques pour les abeilles lorsqu'ils sont plantés à la suite de cultures traitées avec un insecticide de la famille des néonicotinoïdes.

Un projet Interreg a été initié et une demande a été déposée auprès des différents coordinateurs Interreg Suisse-France. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

En 2012, l'étude Suisse démarre, même si le projet Interreg devait être refusé. Les ruches ont été achetées et les cadres sont prêts à accueillir des colonies.

3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale

3.5.1 Prestations délivrées

En 2011, les conseillers de la FRI ont délivrés 4'734 heures de conseil dans le domaine de la Gestion d'entreprise (Tableau 33) alors que cet indicateur s'élevait à 4'875 heures en 2010. Cela représente une baisse de près de 3%. Cette légère contraction ne saurait être assimilée à une contraction de la demande. Elle est plutôt à attribuer à la difficulté des conseillers du DA Gestion, également impliqués dans d'autres projets, à répondre à toutes les sollicitations dans des délais courts. A titre d'illustration, au 31 décembre 2011, l'estimation des heures de travail restantes sur les différents mandats en cours s'élevait à plus de 1'200 heures. La légère baisse susmentionnée ne saurait cacher une autre tendance. Par rapport à la moyenne des années 2008 à 2010, les prestations délivrées ont augmenté de 12%.

Tableau 33 :
Prestations délivrées dans le domaine de la gestion d'entreprise

	2008	2009	2010	Ø 2008-2010	2011	Part au total	Evolution Ø 08-10 à 2011 absolue	relative
Construction : financement-viabilité	1079	964	1244	1095	1028	22%	-67	-6%
Transfert patrimoine	577	467	512	519	895	19%	376	73%
Conseils & Expertises juridiques	623	553	950	709	794	17%	85	12%
Conseil téléphonique & courriels	430	469	559	486	573	12%	86	18%
Orientation stratégique	236	316	327	293	358	8%	65	22%
Assainissements financiers Recherches de fonds	169	202	228	200	329	7%	129	64%
Association - collaboration	434	238	332	335	260	5%	-74	-22%
Construction : croquis - plans - volumes - coûts est.	234	157	237	209	219	5%	9	4%
Autres	229	253	358	280	199	4%	-80	-29%
Suivi de gestion	92	110	125	109	76	2%	-32	-30%
Total	4106	3734	4875	4238	4734	100%	495	12%

Les travaux relatifs au financement et à la viabilité de projets de construction représentent le 22% de l'ensemble, alors que les conseils dans le domaine du transfert du patrimoine se situent à 19%. Les conseils & expertises juridiques ainsi que les conseils téléphoniques & courriels atteignent respectivement 17% et 12% du total. Les mandats d'orientation stratégique représentent 8% des demandes traitées. Le solde de 23% se répartit entre les diverses tâches suivantes : assainissements financiers & recherches de fonds, accompagnement de formes de collaborations, conseil technique dans le domaine des constructions rurales, suivis de gestion et divers.

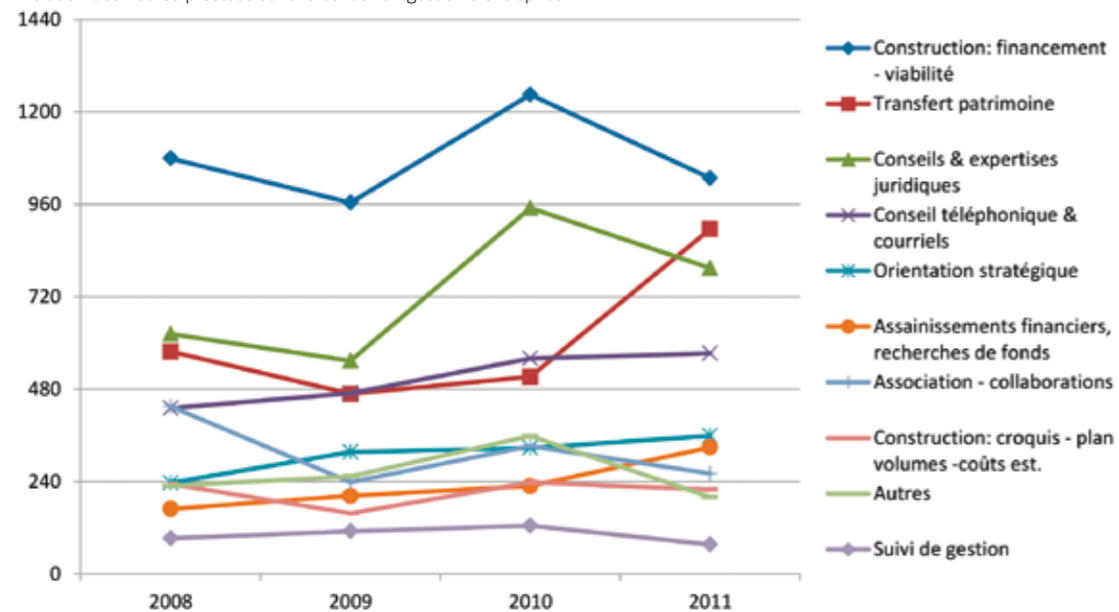
La Figure 8 reprend visuellement les principaux éléments décrits dans le Tableau 33. Les remarques suivantes peuvent être faites :

- Après avoir fortement augmenté en 2010, les prestations en relation avec le financement et la viabilité de projets de construction diminuent pour retrouver un niveau proche de la moyenne 2008-2009.
- Après avoir presque doublé en 2010, les prestations dans le domaine juridique ont diminué de quelque 17%, pour s'établir à un niveau toutefois bien supérieur à la moyenne 2008-2009.
- Demeurées relativement stables pendant plusieurs années, les prestations délivrées en matière de transfert de patrimoine ont augmenté de près de 75% en 2011. Cette situation s'explique notamment par le fait d'un nombre important de demandes traitées, mais aussi par le fait que

les prestations dans ce domaine englobent de plus en plus souvent des tâches supplémentaires. Des planifications économiques et monétaires sont ainsi, par exemple, régulièrement réalisées dans le cadre de mandats de transfert du patrimoine. Ces planifications sont parfois exigées par les partenaires financiers du repreneur ou alors souhaitées par le repreneur lui-même afin d'apprécier les possibilités et marges de manœuvre de l'entreprise dans le futur.

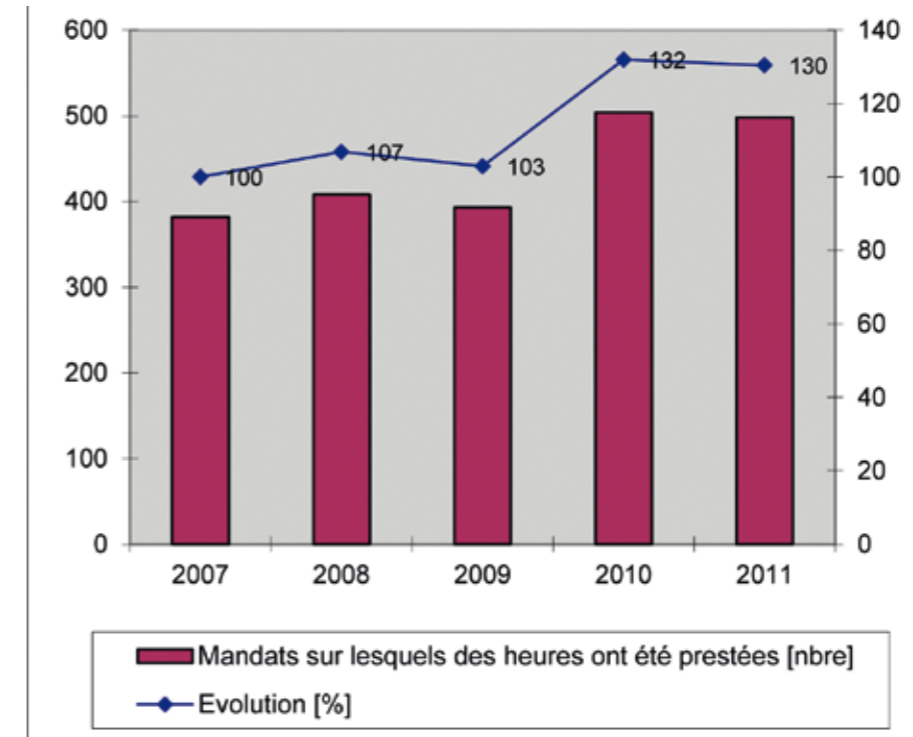
- En ces temps incertains, il est à priori surprenant de constater que les prestations en matière d'orientation stratégique représentent un part plutôt faible de l'ensemble des prestations délivrées. Cette situation s'explique à notre avis par les raisons suivantes. Lorsqu'ils se posent des questions sur l'orientation de leurs exploitations, la majorité des agriculteurs n'appellent pas spontanément un conseiller agricole. Ils recherchent souvent eux-mêmes les correctifs à apporter. C'est alors à ce stade qu'ils s'approchent de la FRI afin d'apprécier les possibilités de financement et de viabilité des mesures envisagées. Parfois le projet prévu présente un bon potentiel de viabilité. D'autres fois ce n'est pas le cas. Dans ces situations, il est fréquent que le conseiller soit alors sollicité pour accompagner l'exploitant dans une nouvelle réflexion. Cet accompagnement ne fait alors pas l'objet d'un nouveau mandat. La totalité de la prestation continue d'être considérée comme un mandat de « Construction : financement – viabilité ». Cet exemple illustre le fait que l'accompagnement stratégique des exploitations est souvent également intégré à d'autres types de mandats qui à priori n'intégraient pas cette composante dès le départ.

Figure 8 : Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise



Si le temps de travail presté est un bon indicateur de l'activité de la FRI en matière de conseil en gestion d'entreprise, il ne donne pas d'information sur le nombre de dossiers actifs. En 2011, les conseillers en gestion de la FRI ont délivrés des prestations sur 498 mandats différents (Figure 9). Ce chiffre est proche du résultat 2010 avec 504 mandats actifs. Cet indicateur est supérieur de près de 30% pour les années 2010-2011 comparativement aux années antérieures. Le nombre de mandats sur lesquels des prestations ont été délivrées ne correspond pas exactement au nombre de mandats traités. Cette situation provient du fait qu'un certain nombre de mandats sont traités sur plusieurs années. En analysant les chiffres de plus près, il apparaît que depuis 2008, 83% des mandats des 1845 mandats différentes ont été traités sur la même année, 16% sur 2 ans et 1% sur plus de 2 ans.

Figure 9 : Evolution des mandats de conseil en gestion sur lesquels des heures de travail ont été délivrées



Orientation stratégique

Les mandats d'orientation stratégique consistent en fait à permettre à l'exploitant de se poser les bonnes questions et à l'aider à apporter les bonnes réponses :

- 1) Quelle est ma situation de départ? le conseiller aide l'exploitant à objectiver sa situation. Quel est le niveau de revenu? L'entreprise s'enrichit-elle? L'entreprise a-t-elle suffisamment de liquidités pour faire face à ses obligations à court terme? Si non, quelle est l'ampleur du manque?
- 2) Compte tenu notamment de l'évolution attendue de la politique agricole et des besoins de renouvellement d'immobilisations, que se passerait-il si je continuais comme cela? Avant de planifier des variantes d'organisation d'exploitation, il est important de répondre prioritairement à cette question. En fonction de la réponse, la nécessité et l'ampleur des changements à apporter sera précisée.
- 3) Si l'évolution mise en évidence au point 2 conclut à la nécessité d'apporter des modifications, se pose alors la question suivante: suffit-il d'apporter des améliorations au système actuel ou faut-il revoir tout le concept d'exploitation (branches de production, main-d'œuvre, revenus accessoires).
- 4) Si un nouveau concept d'exploitation doit être inventé, celui-ci devra émerger en répondant aux questions suivantes:
 - a) D'où est-ce que je pars? Quelles sont mes aspirations et celles de ma famille? Quelles sont les forces et faiblesses de mon entreprise?
 - b) Où est-ce que je veux aller? Où est-ce que je me vois dans 10 ans?
 - c) Y a-t-il des restrictions concernant le choix de la route à emprunter? Quelles sont les opportunités et les menaces du contexte?
 - d) Quels sont les chemins possibles? Quelles stratégies permettraient d'atteindre mon but tout en tenant compte de ma situation de départ ainsi que du contexte?
 - e) Quel chemin je retiens au final et quelle sont les étapes de mise en œuvre?

3.5.2 Optimisation des processus internes

La FRI a à cœur de délivrer des prestations de qualité à un coût acceptable pour ses clients. Pour maintenir cet objectif, les processus dans le domaine du conseil en gestion d'entreprise sont régulièrement revus. En 2011, une importante réflexion a été conduite dont la mise en œuvre devait déboucher sur les résultats suivants :

- Faciliter le transfert de mandats entre collègues afin de garantir des délais de traitements similaires entre les conseillers
- Réduire la masse de papier conservée relative aux mandats de clients
- Améliorer l'accès aux dossiers physiques et numériques des clients
- Faciliter l'archivage des dossiers anciens

3.6 Produits du terroir

3.6.1 Certification des produits du terroir labellisés

Une volonté de la Commission interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) a été de finaliser le processus de certification des produits qui a été commencé en 2010. Pour mener à bien cette démarche chaque produit doit avoir été dégusté par un jury. C'est ce qui est appelé test organoleptique. Pour réussir ce test, une note d'au minimum de 12 sur un total de 20 points doit avoir été obtenue. Une visite sur le site de production est également effectuée par l'OIC (organisme intercantonal de certification). Une fois ces étapes remplies et réussies, chaque produit reçoit un certificat attestant le respect des règles demandées.

Fin juin 2011, tous les produits ayant réussi les différentes étapes ont reçu leur certificat.

Ce sont plus de 400 produits pour le Jura et le Jura bernois qui attestent le respect du règlement des marques et qui ont réussi le test organoleptique en 2011.



3.6.2 Développement et dynamisation des filières

Afin de répondre au mieux aux demandes des consommateurs et pouvoir ainsi mieux gérer les flux de produits dans les magasins, la notion de filière a tout son intérêt. En effet, elle permet de fédérer les producteurs autour d'un produit et ainsi d'être plus efficace sur les plans techniques et économiques.

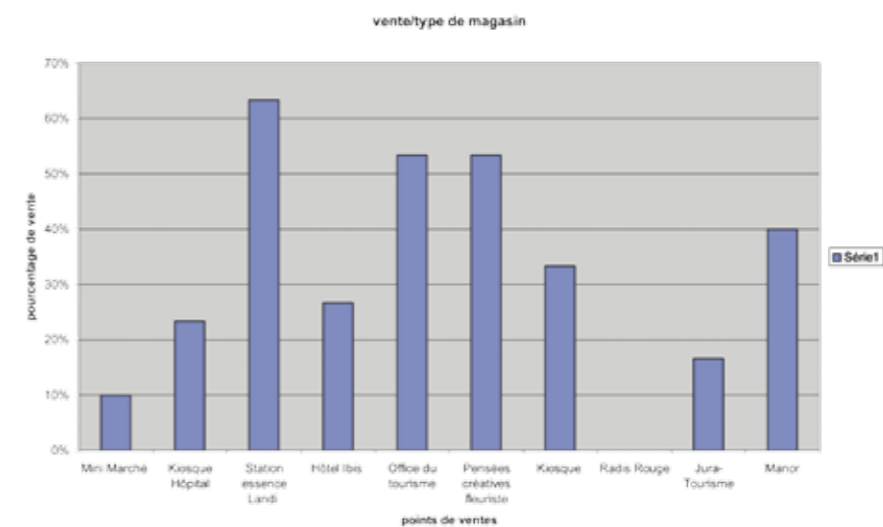
Filière Toétché

Début 2011, la filière du Toétché a été officiellement constituée, une personne responsable a été nommée et assure les contacts entre la FRI, l'OIC et le groupe. Par la suite, une dizaine de productrices se sont retrouvées à la cuisine de l'EMI à Courtemelon afin de s'accorder sur une recette commune. Une demande de dérogation a été évoquée par les paysannes des Franches-Montagnes pour se fournir en crème et beurre à la laiterie des Reussilles dans le Jura bernois. La demande soumise à la CiT a été refusée au motif que ces ingrédients sont disponibles dans le rayon de la marque « Spécialité du Canton du Jura ». Une recette commune mentionnant les quantités en intervalles a pu être validée par l'OIC.

Suite à cela, le cahier des charges a pu être complété. Les paysannes se retrouveront début 2012 pour le signer.

Filière confitures

La filière confiture a regroupé deux productrices de confitures et un producteur de miels. Un essai de vente d'un assortiment des 3 pots (papillote) a été mis en place pendant deux mois dans une dizaine de magasins de la Vallée de Delémont. L'objectif était l'évaluation des produits du terroir à intégrer le segment « cadeau ». 30% de la production (300 papillotes) ont été vendus. L'essai montre que le potentiel de vente de la papillote se situe dans les magasins qui ne vendent pas de produits alimentaires. Des pistes d'amélioration de l'emballage sont également étudiées.



Filière viande

Un groupe de travail (GT) a été mis sur pied, fin 2008, à la demande des Chambres d'agriculture, dans le but d'essayer d'augmenter la valeur ajoutée de la production animale dans la région.

Durant l'année 2011, plusieurs projets ont progressé et le groupe s'est réuni une fois en automne afin de faire un bilan des activités et de définir si d'autres projets seraient encore à réaliser dans ce contexte. Une prochaine séance est prévue en février 2012 pour poursuivre ces discussions.

Viande fraîche en direct à la petite ou grande distribution

En 2010, un groupe de quatre producteurs de viande marquée « spécialité du canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir » a entrepris des démarches auprès du supermarché Casino à Courrendlin. Le but était de vendre en direct, au supermarché, de la viande de bœuf, volaille et porc. La période d'essai prévue en octobre 2010 a dû être repoussée en raison du départ du directeur de Casino. Les négociations ont repris en 2011 jusqu'à un nouveau départ du directeur. Néanmoins, une petite avancée a pu être réalisée: l'entrée des produits du terroir transformés à Casino (produits secs).

Afin de marquer un peu plus la présence des produits du terroir dans ce supermarché, il serait possible d'organiser des présentations de produits par les producteurs dans le cadre, par exemple, d'une semaine de promotion. Des sponsors sont recherchés pour l'organisation de cette promotion.

Il est encore à noter que, jusqu'à présent, nous n'avons pas d'informations sur le remplacement du nouveau directeur parti en fin d'année 2011.

Etude de marché et mesures pour la vente directe

Dans le cadre de l'étude réalisée en 2010, on a constaté un intérêt manifeste à développer la vente directe et les circuits courts. L'intérêt était aussi important du côté de la production que de la consommation. Un soutien de la Fondation sur la Croix a été obtenu pour le financement, sur deux ans, de mesures concrètes concernant la vente directe en général. Ce projet qui ne concerne pas seulement la filière viande, mais tous les produits du terroir, est entré dans sa phase de concrétisation en 2011. Il est conduit par le domaine d'activité « produits du terroir » de la FRI. Une diapositive incitant les consommateurs à se rendre sur le site internet (www.terroir-juraregion.ch) sera diffusée sur les écrans des cinémas de la région.

Projet Salers

Ce projet a démarré en automne 2010. Un membre du GT, éleveur de Salers et déjà actif dans la vente directe, a réuni des éleveurs de Salers dans le but de développer un projet commun de vente directe. Quatre éleveurs ont pris part au projet et un deuxième membre du GT a été intégré au groupe en tant qu'éleveur et boucher de formation. Une séance avec les directeurs des chambres du JU et du JB a été organisée en début d'année afin d'analyser les possibilités de soutien au niveau de la promotion et du suivi du projet. Le groupe de projet a décidé de prendre les marques régionales dans le cadre d'une filière. La CIGM (commission interjurassienne pour la gestion des marques) a été d'accord de soutenir financièrement ce projet pour la production d'un papillon d'information. Une ligne graphique a été définie.

Le groupe a créé une société de commercialisation qui rémunère tous les producteurs au même prix. La société a commencé par commercialiser une quinzaine d'animaux et a participé à quatre manifestations par la vente de hamburger de haute qualité. Ces ventes ont rencontré un énorme succès. Des démarches ont également été entreprises auprès de restaurants.



Restauration collective

Un groupe de travail a également été mis sur pied suite à la motion Thenz et au postulat Roy dans le but de rédiger un rapport à l'attention du gouvernement cantonal. Une étudiante de la HESA Zollikofen a effectué une étude dans le cadre de son travail de Bachelor auprès des cuisines collectives du canton du Jura. Des entretiens ont été menés auprès des responsables de cuisine de 17 institutions. Ceci a permis de définir les besoins et les attentes des collectivités, de rassembler des informations sur les fournisseurs des cuisines, ainsi que sur leur ouverture par rapport aux produits régionaux.

Le rapport du groupe de travail mandaté par ECR a été présenté en fin d'année au gouvernement. Si les politiques soutiennent ce rapport, ce sera d'une grande aide pour la filière viande.

Une rencontre a été organisée avec le responsable de l'hôtellerie de l'Hôpital du Jura. Celui-ci a marqué son intérêt à se fournir en viande de provenance régionale tout en soulevant la question des coûts. Il a été décidé dans un premier temps, de se réunir à nouveau avec un producteur de dindes et un producteur de poulets de la région pour évaluer les possibilités de collaboration.

3.6.3 Augmentation de la notoriété des marques régionales par une présence à des manifestations

Pour l'année 2011, les produits labellisés du Jura et du Jura bernois ont été présentés et commercialisés à l'occasion de différentes manifestations avec le soutien de Pays Romand-Pays Gourmand.

Un nouveau visuel du stand a été mis en place lors du Marché-Concours de Saignelégier. Ce visuel a également été utilisé lors des autres présences à des manifestations. L'entreprise CEB Design a été mandatée pour l'acquisition d'une tente et du matériel d'exposition. Le montage et le démontage se fait par cette entreprise ce qui permet une économie d'heures FRI. CEB Design est chargé également de stocker le matériel et de le mettre régulièrement en ordre.

Ce visuel a été repris lors de la présence au Comptoir delémontain et au Salon des Goûts et Terroirs à Bulle. Si ce concept est idéal lors des manifestations se déroulant sur plusieurs jours cela devient un inconvénient pour les foires journalières (Foire de Chindon par exemple). En effet, les coûts pour le montage et le démontage est identique quelque soit la durée de la manifestation.

Un espace à l'arrière du stand permet de préparer la marchandise de façon optimale et le stockage peut se faire à l'abri des regards des visiteurs. Ainsi le stand met en valeur de façon optimale les produits du terroir.



Lors du Comptoir delémontain le fromage était, pour la première fois, servi à la coupe et non plus en portion sous vide. Afin d'aguerrir le personnel de vente à cette façon de présenter les produits fromagers il a été convenu de solliciter en priorité le personnel engagé lors du Salon des goûts et terroirs à Bulle. De cette manière, il n'était pas nécessaire de mettre en place une journée de formation. Cette

journée sera fixée dans le courant de l'année 2012 pour l'ensemble du personnel de vente.

Etant donné l'augmentation des coûts liés à la mise en place du stand, des économies ont été réalisées, en plus des heures FRI, sur le management du personnel de vente et sur les annonces RFJ non réalisées durant le Comptoir delémontain.

De plus, la participation au Comptoir de Tramelan n'a pas été retenue pour 2011. Ainsi, le budget global des manifestations a pu être respecté malgré l'acquisition de ce nouveau matériel.

Tableau 34 :

Evolution des ventes sur les stands tenus par du personnel de vente

	2007	2008	2009	2010	2011
Marché Concours «stand»	CHF 7'389	CHF 9'441	CHF 9'557	CHF 10'865	CHF 6'841
Marché Concours «pinte»	CHF 6'757	CHF 8'869	CHF 7'461	CHF 9'710	CHF 10'736
Marché Concours (Total)	CHF 14'145	CHF 18'310	CHF 17'017	CHF 20'575	CHF 17'217
Comptoir delémontain	CHF 12'999	CHF 16'631	CHF 15'067	CHF 16'727	CHF 14'580
Foire de Chindon	CHF 3'359	CHF 3'600	CHF 6'093	CHF 4'186	CHF 1'973
Salon des Goûts et Terroir					CHF 7'313
Comptoir de Tramelan				CHF 1'950	
Totaux	CHF 30'504	CHF 38'541	CHF 38'177	CHF 43'438	CHF 41'085

Comme il est constaté sur le tableau ci-dessus les ventes n'ont pas égalé celles de 2010. Plusieurs raisons sont évoquées ci-dessous dans les paragraphes consacrés aux différentes manifestations, mais la conjoncture économique ainsi que la météo lors de ces événements sont des facteurs importants à prendre en considération.

Marché-Concours Saignelégier

Pour cette édition, un nouveau visuel a été mis en place en collaboration avec Jura Tourisme et la Société de paléontologie. Dans l'enceinte officielle, des tentes avec un visuel commun permettaient aux visiteurs de découvrir différentes facettes de la région. La possibilité est offerte à d'autres partenaires de s'associer à ce concept pour les prochaines éditions (Interprofession Tête de Moine par exemple).

Retransmis en direct par la TSR il a été constaté une baisse des entrées sur le week-end (- 25%). Le temps incertain a également incité les gens à suivre ces manifestations devant leur écran de télévision.

Au niveau des ventes effectuées à cette occasion la pinte mise en place sous la tente de la Liste des chevaux à vendre a rencontré un succès identique à la précédente édition.

Pour ce qui est du stand de dégustation et de vente, il a été constaté que la diminution de l'espace de vente n'était pas optimale car le front de vente a diminué de 3 mètres par rapport aux autres éditions.



Foire de Chindon Reconvilier

Pour cette édition, la tente inaugurée au Marché-Concours a été réutilisée. Lors des autres éditions une pinte permettait au public de déguster des produits du terroir.

La mise en place de cette pinte n'a pas été reconduite pour cette édition car d'une part, les organisateurs ne souhaitaient pas une extension de celle-ci et d'autre part, le concept ne permettait pas d'offrir un espace de vente et une pinte à l'intérieur de la tente. Comme lors des éditions précédentes, la collaboration avec Jura bernois Tourisme a été maintenue.

La pluie est venue perturbée cette manifestation le dimanche et le lundi matin. Etant situé vers le champ de foire le public présent l'après-midi avait tendance à rester dans le bas de la manifestation ce qui a eu une incidence directe sur les ventes.

Lors de cette manifestation de nombreux producteurs étaient présents à titre individuel le long du parcours. Comme pour le Marché de St-Martin il n'est pas souhaitable de doubler les points de vente, mais il faut réfléchir sur un partenariat et une meilleure mise en valeur des marques régionales avec les producteurs présents. La communication pourrait se faire par leur intermédiaire et non plus par la présence physique d'un stand de dégustation vente.



Marché Paysan Loveresse

La CAJB a souhaité que la FRI reprenne l'organisation de cette manifestation à partir de cette édition. Il a été convenu d'avantager les détenteurs de la marque en offrant un rabais pour la location de tables. La pinte a été louée à la famille Châtelain pour un montant forfaitaire et un orchestre a été engagé spécialement à cette occasion.

Dans le but d'animer cette manifestation les heures d'ouverture ont été étendues soit une fermeture à 18h00.

Au niveau de la communication, des interventions radiophoniques ont été faites la semaine qui précédait le marché ainsi que durant la journée. Des bâches placées le long des routes indiquaient également l'organisation de cette manifestation. Des affiches ont été distribuées par l'intermédiaire de Fromajoie SA, de Landi et de la FRI.

Il est réjouissant de constater que le nombre de producteurs présents est stable malgré l'augmentation financière pour certains de l'inscription.

Un bilan a été dressé avec les producteurs et artisans et de petites modifications vont être apportées pour 2012 (heures d'ouverture et de fermeture). La CIGM a décidé de différencier les producteurs au bénéfice d'une marque régionale et les autres afin d'inciter ces derniers à demander une marque régionale.

Comptoir delémontain Delémont

Il faut souligner qu'il est de plus en plus difficile d'assurer une présence journalière de producteurs durant les 10 jours. Si ce constat est regrettable, il peut être justifié par un manque de temps des bénéficiaires. Le nouveau visuel a été mis en place par CEB Design. Comme lors des éditions précédentes les producteurs avaient la possibilité de promouvoir gratuitement leur produit lors de cette manifestation.



Pour respecter le budget il a été nécessaire de ne pas renouveler les interventions sur les ondes radiophoniques. De plus, la présence du personnel de vente engagé à cette occasion a été diminuée (0.5 poste en moins par jour).

De nombreux commerçants présents ont constaté une diminution de leur vente durant cette manifestation. Au niveau des organisateurs, une baisse des entrées a également été enregistrée. Le temps, la morosité économique et la diminution du nombre de visiteurs (- 8%) sont des facteurs qui justifient en partie la diminution des ventes. De plus, il a été constaté que la présence de 2 personnes sur le stand lors de forte affluence ne permet pas d'effectuer des ventes complémentaires.

Salon Suisse des Goûts et Terroirs Bulle

Pour cette édition, la FRI a repris l'organisation et la mise en place de cette présence. Un stand unique a permis de donner une excellente image de la région aux visiteurs. 5 producteurs étaient présents sur le stand durant toute la manifestation et un espace permettait de promouvoir une large palette de produits labellisés. Pour les producteurs présents il avait été décidé d'offrir la gratuité de leur emplacement.

Au niveau des ventes effectuées si le montant peut être jugé comme insuffisant il faut préciser qu'il ne tient pas compte des ventes effectuées par les 5 producteurs présents dans cet espace. Selon les indications de plusieurs producteurs leurs ventes sont comparables à celles enregistrées par la FRI.



Les Eurockéennes (France)

Pour la première fois les produits du terroir « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir » ont traversé la frontière pour se rendre sur le territoire français.

Une procédure a été mise en place afin de passer la frontière avec des produits pour les différentes manifestations en France.

Les Eurockéennes est un festival de musique sur le territoire de Belfort qui attire environ 100'000 visiteurs. Un stand mis en place par le canton était présent, c'est dans ce cadre que les produits du terroir ont été invités. Le stand était placé dans le carré VIP, une dégustation et une distribution de flyers ont été effectuées.

Fêtes des saveurs, Vandoncourt (France)

Dans le but de faire découvrir l'arboriculture jurassienne en lien avec l'AOC Damassine et d'autres produits du terroir, un stand « Jurassien » était présent à la fête des saveurs à Vandoncourt en France. Cette manifestation a permis de faire découvrir, au public français, les spécialités de la région frontalière voisine, par le biais d'une dégustation d'Eaux-de-vie de Damassine AOC, de saucisse d'Ajoie IGP et de Tête de Moine AOC. Cette manifestation a attiré 5'000 visiteurs. (Ref: Journal, L'Est Républicain)

EFEJ Delémont

Styltech à Bassecourt fait partie de l'Espace Formation Emploi (EFEJ), centre cantonal d'amélioration des compétences destinées aux demandeurs d'emploi.

Dans le cadre d'un salon virtuel commercial (Swissmeet), Styltech a émis le souhait de participer à cette manifestation avec les produits du terroir « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir ».

Cette manifestation a duré 3 jours. Les demandeurs d'emploi ont proposé une dégustation de produits du terroir, ils ont été formés lors d'un cours afin d'avoir les connaissances de base sur les produits et de les vendre virtuellement. A la sortie du salon, une roulotte a été mise en place afin de commercialiser réellement les produits. Une banderole des produits du terroir a été créée pour l'occasion, elle servira par la suite à d'autres manifestations. Point important de cette manifestation : Internationale.



3.6.4 Intensification des collaborations via les plateformes «Pays Romand-Pays Gourmand» et «Les Délices de la Région»

Les Délices de la Région

En 2011, il y a eu plusieurs séances de comité Das Beste der Région ou les marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir » sont représentées. Madame Eyer représente la FRI au sein du comité depuis novembre 2011. Plusieurs manifestations sont proposées aux producteurs durant l'année afin de tenir un stand de promotion de produits du terroir. Malheureusement, il y a encore trop peu d'intéressés. Une ouverture sur les régions alémaniques est souhaitée afin de faire connaître les produits des marques JU et JB.

Pays Romand-Pays Gourmand

Pour la participation aux comités de PR-PG, M Gilliotte représente les marques JU et JB. Durant 2010, il y a eu un grand travail effectué pour fédérer les différentes marques romandes autour d'un projet commun de communication. Ce projet a vu le jour et a été communiqué lors de l'assemblée générale qui a eu lieu à Courtemelon en mai dernier. C'est la caisse en bois avec l'étiquette qui communique auprès des consommateurs toutes les actions de promotions des produits labellisés.

Présences en collaboration avec des partenaires

La Semaine du Goût au Jura et Jura bernois, le Salon Suisse des Goûts et Terroirs à Bulle, les ateliers du goût, le championnat du monde de trial en Italie ont permis de promouvoir les produits labellisés par un partenaire indépendant.

3.6.5 Développement de nouveaux canaux de distribution

Afin de développer davantage la commercialisation de produits du terroir et d'accentuer leur identification visuelle auprès des consommateurs, de nouveaux canaux de distribution ont été développés durant l'année 2011.

L'objectif est de promouvoir les produits du terroir et de leurs apporter un maximum de valeur ajoutée. Pour ce faire, différentes mesures, qui sont décrites ci dessous, ont été mis en œuvre (concept panier, développement de la communication dans les points de vente, nouvelle ligne graphique...).

Concept panier

Suite à la demande de Fromajoie SA de ne plus confectionner les paniers du terroir labellisés « Spécialité du Canton du Jura » les producteurs ont été interpellés pour les remplacer. Six producteurs ont répondu favorablement et un nouveau concept a été mis en place.

Un nouveau contenant a été commandé à l'entreprise Roos (à Crémines) et les producteurs participent financièrement à la réalisation d'un flyer. A la demande des producteurs le contenu du panier sera défini entre la personne intéressée et le producteur et il sera aussi possible d'intégrer des produits labellisés du Jura bernois.

Plusieurs séances ont permis la mise en place de ce concept qui doit débiter à la fin de l'année 2011. Une charte définit les règles à observer entre la FRI et les bénéficiaires.

Les paniers du terroir du Jura bernois sont confectionnés par Mmes M. Liechti et D. Rossé sous l'égide de l'UPJB.

Tableau 35:

Evolution des ventes de paniers du terroir

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Jura	CHF 8'920	CHF 4'139	CHF 8'940	CHF 19'678	CHF 10'820*	CHF 17'174*
Jura bernois	CHF 50'000	CHF 30'000	CHF 48'461	CHF 54'900	CHF 52'486	CHF 37'000

* Ventes de Fromajoie SA et de Mme M. Fleury à Alle.

Nous constatons dans ce tableau qu'il y a une diminution des ventes de paniers pour le Jura bernois. Selon la responsable de la confection, en 2010, il y a eu plusieurs grandes commandes d'entreprises (4 commandes pour un montant de CH 25'319.– contre 2 commandes pour CH 4'592.– en 2011).

Mesures publicitaires

Différents moyens publicitaires ont été mis en place durant l'année 2011, notamment dans les magasins, sur des flyers et brochures, afin de mieux communiquer les marques. Ces diverses publicités mis en œuvre permettent aux consommateurs d'identifier davantage les logos et surtout d'assimiler et de faire le lien direct entre les logos des marques et les produits du terroir.

Points de vente

Durant cette année 2011, l'accent porté aux points de vente a été principalement axé sur la communication et l'état des lieux de ces derniers.

Environ 200 magasins ont été visités cette année dans le territoire cantonal et le Jura bernois.

Sur 200 magasins 102 proposent des produits du terroir labellisés. La plupart de ces magasins ont dès à présent des « bandes de rayonnages – produits du terroir » ainsi que des affiches de miss paysanne 2010.



Nous avons proposé aux points de vente la possibilité d'obtenir « la bande vitrine » au prix de CHF 20.– par mètre. Suite à cette offre, environ 6 magasins ont souhaité profiter de ce moyen de communication.

Durant cette année 2011, une semaine « produits du terroir » a été réalisée chez Manor à Delémont. Des producteurs et Mme Catherine Bron ont été présents durant toute la semaine pour offrir une dégustation aux clients et faire connaître leurs produits. Un design a été mis en place ayant pour but d'accentuer la communication autour des marques. Une publicité radio a été faite pour l'occasion. D'après M. Mauro, responsable de Manor Food, lors de cette semaine les ventes de produits du terroir ont augmenté de 50%.

Fromajoie SA

La plateforme d'achat Fromajoie est un maillon essentiel à la promotion des produits du terroir. Le chiffre d'affaires pour cette filière se situe aux alentours de CHF 720'000.–.

Les responsables de l'entreprise Fromajoie désirent prendre leur retraite durant l'année 2012. Nous profitons au passage de saluer cet excellent travail effectué durant ces années par les responsables, Monsieur et Madame Ottiger, pour les produits du terroir labellisés ainsi qu'une bonne collaboration avec la FRI.

Le défi, pour 2012, est de continuer à développer cet outil de promotion indispensable aux produits du terroir. Cet axe de développement est prioritaire pour la FRI.

Quelques chiffres

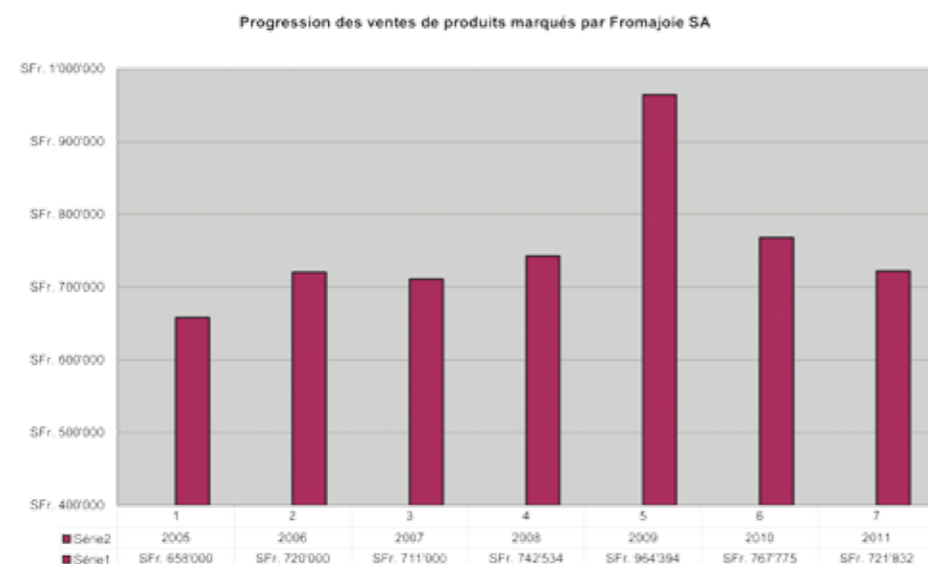
Ce sont près de 120 magasins qui sont fournis par Fromajoie :

Répartition (approximative) :

- 50% au Jura
- 25% Jura bernois
- 20% Neuchâtel
- 5% région Bâloise

Ce sont une cinquantaine de producteurs du Jura et du Jura bernois (dont 37 producteurs marqués) qui livrent leurs produits à Fromajoie (252 types de produits marqués).

Evolution du chiffre d'affaires



Entre 2010 et 2011, le chiffre d'affaires est passé de 767'775 CHF à 721'832 CHF soit une différence négative de 45'943 CHF. Cette diminution représente à peu près 6%. Cette diminution est également ressentie au niveau des distributeurs (-2,3% en moyenne pour les grands distributeurs entre 2010 et 2011) (- 3 à 4% pour la coopérative Mini-marchés).

Il faut préciser que le transfert de manière informatique des données des ventes mensuelles a été mis en places en 2010 ce qui peut expliquer la différence avec les années antérieures ou les résultats étaient estimés.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le résultat des ventes pour Fromajoie en 2011

- Diminution du prix de certaines marchandises (exemple : beurre, yogourt...). Estimée à 2% sur l'ensemble des produits.
- Plus de concurrence sur le plan régional (Aldi, Lidl...).
- Augmentation du tourisme des achats à l'étranger (+20 à 30% pour 2011 selon les professionnels de la grande distribution).
- Effet de la saisonnalité : en 2010 par exemple il y a eu plus de ventes de fondues par rapport à 2011 (temps plus maussade en 2010).
- Diminution du panier de la ménagère : selon la Fédération romande des consommateurs, il y a une augmentation des charges pour les ménages compensée en partie par une diminution du montant consacré aux achats de denrées alimentaires.
- Peu de push de la part de Fromajoie : la promotion des produits peut être améliorée.
- Reprise de la coopérative des mini-marchés par Volg ce qui engendre une adaptation de l'offre aux demandes des magasins (petites quantités par exemple).

Nouvelle ligne graphique

Au cours de l'année 2011, les marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir » se sont dotées d'une nouvelle identité graphique. Cet outil permet une meilleure visibilité dans les points de vente et les différentes manifestations auprès des consommateurs. On la retrouve également sur le site internet www.terroir-juraregion.ch où tous les producteurs et leurs produits sont référencés.



L'élément central est une caisse en bois sur laquelle viennent s'ajouter les logos du Jura et du Jura bernois.

Ce visuel permet de donner une unité aux différents supports promotionnels (étiquettes, produits, bande de rayonnage, affiche publicitaire, flyer). Les logos des marques sont complétés par la mention « certifié OIC zertifiziert » (Organisme Intercantonal de Certification) qui garantit la provenance des matières premières et la qualité gustative du produit.

De plus, une charte graphique définit l'utilisation, par les producteurs, des logos numérisés des marques. Leur utilisation est gratuite, cependant les producteurs intéressés doivent faire une demande écrite auprès de la FRI.

Site Internet

Le nouveau site www.terroir-juraregion.ch réunit les produits du terroir des marques « Spécialité du Canton du Jura », « Jura bernois Produits du terroir » et les prestataires de l'agritourisme à la même adresse. En ligne depuis août 2011, il permet de retrouver chaque produit labellisé sous forme de fiche individuelle, ainsi que les distributeurs. La page de l'agritourisme permet de rechercher les prestataires par activité, par lieu ou par prestataire.

Le site sert également de plateforme de communication avec les producteurs qui peuvent y trouver les règlements et formulaires de demande des marques ainsi que les formulaires d'inscription pour les manifestations en Suisse alémanique.

La caisse utilisée sur les supports de promotion est mise en avant sur le site afin de permettre une meilleure identification de la part des consommateurs.



3.6.6 Concours suisse des produits du terroir

Le 4^e Concours suisse des produits du terroir s'est déroulé les 1 et 2 octobre 2011 à Delémont-Courtemelon et décerné 274 médailles. La remise des médailles a eu lieu en direct sur le Marché des terroirs suisses et les médailles ont pu être apposées directement sur les stands de marché. Le Marché des terroirs suisses a accueilli 20'000 visiteurs sur deux jours. La communication qui précède et suit l'événement s'est étendue en Suisse romande et plus modestement en Suisse alémanique, avec quelques 150 articles ou interventions radiophoniques et télévisuelles.

L'organisateur, la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) s'est appuyé sur la collaboration des projets supra régionaux de toute la Suisse, « alpinavera », « Culinarium », « Das Beste der Region » et « Pays romand Pays gourmand ». Le but commun est la promotion de la qualité, de l'authenticité, des savoir-faire artisanaux et de l'innovation des productions régionales.

Nombre de producteurs participant au concours	312
Cantons présents au concours	22
Produits évalués	902
Nombre de jurés	86
Nombre de médailles	274 (74 Or + 82 Argent + 118 Bronze)

La cérémonie d'ouverture a eu lieu le samedi 2 octobre 2011 en présence des Hôtes d'honneur et des autorités des cantons JU et BE. La remise des médailles suisses a eu lieu le soir même à 19h00 à Courtemelon, en présence d'environ 500 personnes et en collaboration avec les marques régionales suisses.



Médailles A
Courtemelon
2 octobre 2011

Médailles B
Courtemelon
2 octobre 2011

Médailles C
Courtemelon
2 octobre 2011

Médailles D
Courtemelon
2 octobre 2011

Médailles E
Courtemelon
2 octobre 2011

Les produits nominés à Courtemelon ont ensuite été départagés en direct par le Superjury, qui a remis les 5 Prix d'excellence et 5 Prix de meilleurs producteurs suisses, à Zurich, dans le cadre du 1^{er} Slow food market de Suisse. Seul ¼ des producteurs médaillés avait fait le déplacement. Ils ont apporté leurs produits médaillés, mis en scène sur une grande table de dégustation publique par les collaborateurs des 4 projets suprarégionaux suisses.



Prix d'excellence 2011 / 2012



Prix de meilleurs producteurs 2011 / 2012



Médailles région « Pays romand », Zürich, 11.11.2011



Médailles région « Culinarium », Zürich, 11.11.2011



Médailles région « alpinavera », Zürich, 11.11.2011



Médailles région « Das Beste der Region », Zürich, 11.11.2011

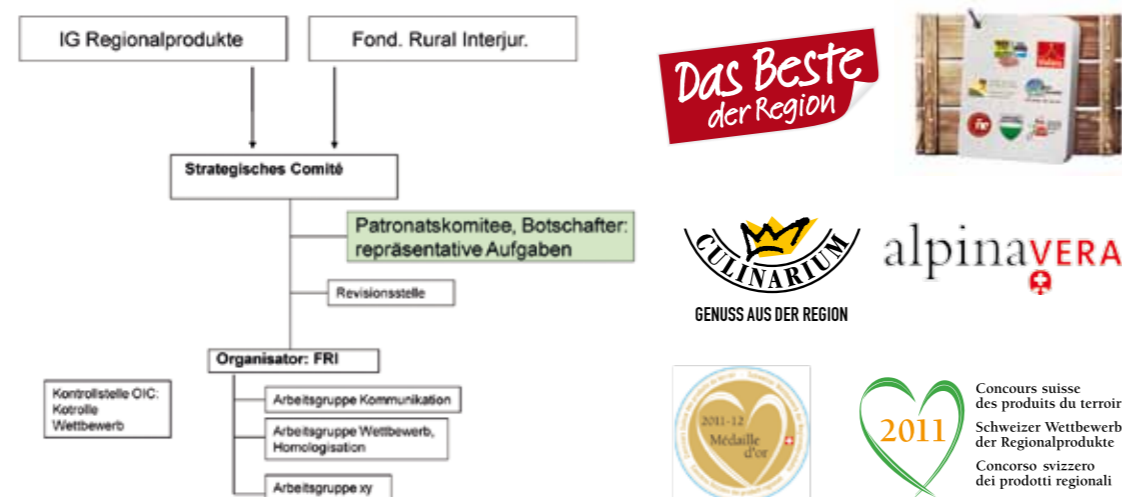
Le jugement des produits a connu son épilogue lors d'un grand Marché les 1 et 2 octobre sur le site du centre agricole de Courtemelon (www.frij.ch). 151 exposants (2009: 143) ont présenté leurs productions sur 2'600 m² de halles et autant de surfaces extérieures, allant de l'apiculteur à la famille paysanne ou aux ateliers artisanaux, tels que les boulangeries, fromageries ou boucheries. Le public a répondu présent, puisque environ 20'000 visiteurs se sont laissé séduire par les dégustations et découvertes sur les stands des petits producteurs. Les Ateliers du goût avec les cuisiniers suisses et les paysannes suisses ont accompagné le public à la découverte de produits inédits du marché, afin de mieux comprendre la confection des produits. Les nombreuses attractions des paysans et producteurs de tous les secteurs, ainsi que la présence de l'Hôte d'honneur zurichois, avec 18 producteurs ont complété le tableau, de même qu'un restaurant qui a servi des spécialités régionales zurichoises. La délégation zurichoise était conduite par Mme Corinne Mauch, Maire de Zurich et M le Conseiller d'Etat Markus Kägi. Ils ont été reçus par leurs homologues jurassiens à savoir M Pierre Koller Maire de Delémont et M le Ministre Michel Probst.

L'hôte d'honneur étranger, le Royaume du Maroc a rehaussé cette édition par une présence nombreuse et de haute qualité à la fois colorée et chaleureuse, dans un décor grandiose. C'est là que s'est tenue le vendredi une conférence internationale sur le thème « Quel place pour les produits régionaux en Suisse et en Afrique? » Le Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS) a également été associé et a participé à la conférence avec une contribution de son directeur Prof Bassirou Bonfoh et deux chercheurs Dr Daouda Dao et Dr Charlemagne Nindjin. Cet événement s'inscrivait dans la célébration du 60e anniversaire du CSRS. Le directeur de l'OFAG, Prof Bernad Lehmann est également intervenu dans ce cadre, de même que M Hans Peter Egler, le Chef du secteur Promotion commerciale, Coopération et développement économiques, Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Des présentations d'animaux, ainsi que des savoirs faire « de la terre à l'assiette » ont été effectuées par les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois.

Le Concours suisse représente un projet commun avec les 4 membres d' « Interessengruppe Regionalprodukte » (Pays romand – Pays gourmand, alpinavera, Das Beste der Region et Culinarium), ainsi que 18 partenaires suisses que nous remercions vivement.

Le Concours suisse représente un « projet commun » aux 4 projets suprarégionaux suisses. Un comité stratégique (Président: Dr Olivier Girardin) a été créé à cet effet selon l'organigramme et contrat ci-dessous.



3.6.7 Promotion du cheval

Le travail du « Groupe cheval » est de mettre en œuvre les mesures décidées par le Gouvernement jurassien suite au dépôt du rapport de la Commission temporaire « Elevage chevalin ». Plusieurs mesures publicitaires avec le message « Le cheval de ma vie je l'achète dans le Jura », ont déjà été réalisées.

Le marché du cheval de loisirs fut assez difficile en 2011, la cherté du franc suisse en est la cause principale.

La Fédération jurassienne d'élevage chevalin (FJEC), via la Liste des chevaux à vendre, a organisé sa traditionnelle vente de chevaux au Marché-Concours de Saignelégier; elle a également participé aux expositions de Milan, Lyon et Paris. Environ une septantaine de chevaux ont changé de main directement ou indirectement grâce à cette structure (www.cheval-jura.ch).

Le prix des poulains de boucherie est resté stable à CHF 8.20 par kg poids mort. Le distributeur Prodega s'est à nouveau approvisionné en viande de poulains dans notre région. Une centaine de poulains ont pu être écoulés via le canal Prodega. Le partenariat avec Prodega et Bell est une opportunité unique pour maintenir la filière cheval.

Plusieurs boucheries de la région commercialisent également la viande « Original »; leurs adresses sont publiées sur le site www.viande-chevaline-suisse.ch; celui-ci propose également de nombreuses recettes et renseigne sur les avantages de la viande chevaline.

3.6.8 Parcs régionaux

Au cours de l'année 2011, le Parc Naturel Régional du Doubs et le Parc Naturel Régional Chasseral ont mandaté la FRI afin de promouvoir les produits du terroir à l'intérieur des parcs.

Tout au long de cette année, une recherche des différents acteurs a été mise en place afin d'identifier toutes les personnes susceptibles d'établir un lien avec le projet. (Base de données: producteurs effectuant de la vente directe labélisée ou non, points de ventes, restaurateurs, métairies...) Une réflexion a été portée sur les différents moyens de promouvoir ces produits dans le cadre des parcs afin de trouver de nouveaux canaux de distribution où une amélioration des moyens existants (Quelques exemples: création d'une smartbox, mise en place d'armoires de produits de terroir du Parc, nuitées avec petits déjeuner terroir, assiette parc...). Suite à cette recherche, un premier projet a été retenu: le développement des produits du terroir à travers la restauration. Pour la réalisation de ce dernier, une charte est en cours de réalisation afin de créer un lien entre les producteurs et les restaurateurs. En parallèle, une étude culinaire a été menée ayant pour but de créer un lien entre le menu parc et l'histoire culinaire du périmètre concerné.

3.6.9 Projet VERGERS+ transformation

Le maintien et le développement des vergers à haute-tige dans le Jura et le Jura bernois fait l'objet d'un projet global ayant pris le nom de projet VERGERS+.

L'objectif prioritaire de la partie du projet VERGERS+ qui fait l'objet de cette étude préliminaire est de créer de la valeur ajoutée pour l'agriculture régionale. Dans un contexte agricole difficile, où le revenu agricole s'étiolle, la nécessité de le consolider par des revenus complémentaires issus de la diversification s'avère utile, nécessaire, voire cruciale pour certaines exploitations.

Fort de ce constat et de la volonté politique de voir une agriculture de proximité perdurer ainsi qu'un renforcement de l'autosuffisance alimentaire, il paraît des plus opportuns de mettre en valeur un capital existant (et amorti) – les vergers traditionnels – afin d'en tirer un revenu supplémentaire.

L'idée de cette partie du projet global VERGERS+ consiste à développer et promouvoir la filière de mise en valeur économique des vergers et des produits des vergers ainsi que ceux des ruchers et plus globalement de l'ensemble des produits du terroir, à l'intention d'une clientèle régionale et touristique.

Plusieurs séances durant l'année 2011 ont eu lieu avec le comité de pilotage constitué de 9 personnes. Ces différentes séances ont permis de redimensionner le projet. En effet, au cours de ces réunions, il est apparu qu'il n'était pas favorable de créer une structure de type société ou coopérative pour l'ensemble du projet situé en Ajoie d'une part et d'autre part, des producteurs du Jura et du Jura bernois pouvaient être intéressés à cette démarche. Une rencontre avec le responsable de l'OFAG s'est tenue chez Monsieur Perret à Porrentruy en juillet. Cela a permis de clarifier les attentes de l'OFAG sur ce type de projet. La décision pour cette année 2011 a été que le projet devait être déposé à fin juin 2012 avec une demande pour une plateforme de prestations (vente, visites des vergers, animations et musée) à Porrentruy et des demandes individuelles pour d'éventuels intéressés du Jura et du Jura bernois au projet Vergers+.

3.6.10 Autres dossiers

Cours denrées alimentaires et marketing

Dans le cadre du CFC d'agriculteur un module a traité de la transformation des denrées alimentaires en accord avec la législation. Les thèmes principaux ont été l'organisation de la loi sur les denrées alimentaires et son exécution en Suisse, ainsi que son contenu dans le domaine du lait et les labels AOC et IGP.

Des interventions ont été effectuées dans les classes de CFC d'agriculteur et de gestionnaires en intendance concernant le marketing. Ces leçons ont permis de présenter l'approche filière ainsi que les méthodes de promotion des produits du terroir pour le Jura et le Jura bernois.

Projet INTERREG I et INTERREG IV « Création de valeurs dans les territoires par les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) »

Qu'est qu'INTERREG ?

Le but est d'exploiter au mieux les potentiels transfrontaliers et de réduire autant que possible les obstacles induits par la frontière, qui compliquent le développement. C'est également d'intégrer des régions transfrontalières en territoires économiquement et socialement forts, favorisant ainsi le respect de l'environnement.

Le Projet

Le projet IV a sur les AOC fromagères vise à renforcer les échanges transfrontaliers existants (dossier Bois du Jura et échanges historiques entre Comté et Gruyère), de les compléter (Bleu de Gex, Mont d'Or, Vacherin Mont-d'Or et Tête de Moine) et de rassembler des filières avec un cadre commun (AOC) en interaction avec un même territoire.

L'objectif de ces échanges est de consolider et de développer les politiques et les projets de ces filières en matière de création de valeurs (économiques et non économiques) pour elles-mêmes et pour leur territoire. A titre d'exemple, on peut citer les réflexions, sur une meilleure définition du lien au terroir, en Bleu de Gex avec des questions portant sur l'amélioration des conditions de travail en fromagerie (intégrant la place du personnel féminin); la pérennité de la transformation en fruitière pour le Comté; la gestion des innovations technologiques dans leurs relations avec le contrôle et la qualité des produits, pour le Gruyère; la démarche de révision du cahier des charges pour la Tête de Moine; la définition de la qualité et la capitalisation des savoir-faire pour la maintien des PME locales dans la transformation du bois.

Afin de mener à bien l'objectif IV a, plusieurs actions ont été mises en place autour de quatre thématiques :

- La production laitière permise par l'herbe, en lien avec les caractéristiques du produit, la qualité, le respect de la biodiversité et de l'environnement,
- L'évolution des pratiques de traite et de collecte du lait au sein d'une filière AOC,
- L'amélioration des conditions de travail en fromagerie dans le respect des cahiers des charges AOC
- Le suivi technico-économique des ateliers de transformation laitiers.

Cette étude de fin de programme a pour but, à partir des actions techniques traitées dans le cadre du projet, de mesurer les perceptions que les professionnels des filières ont de la création de valeur par l'AOC dans leur territoire.

Les AOC ont des impacts territoriaux attendus aux niveaux économiques, sociaux et environnementaux. Ces impacts sont partiellement subjectifs car perçus à la fois par les acteurs de la filière et les consommateurs. Ils sont garantis par des cahiers des charges régissant les conditions de production de chaque AOC, dans le respect du cadre légal suisse pour les AOC suisses et européen pour les AOC françaises. Dans le cadre de chaque thématique du projet, un certain nombre d'impacts possibles ou potentiels ont été identifiés.

Objectifs de l'étude

L'objectif de l'étude est, pour chaque thème du projet, de mesurer comment les professionnels des filières AOC concernées perçoivent la création de valeur sur leur territoire.

Ainsi, l'étude permet de :

- Comprendre en quoi consiste la notion de valeur associée à l'AOC pour les professionnels des filières AOC ;
- Connaître les critères ou les principes de référence des professionnels pour juger de la valeur d'un fromage AOC sur un territoire donné ;
- Apprécier le niveau de consensus pour chacun de ces critères.

Projet LPR « Du champ à l'assiette »

Ce projet a pour but de développer l'activité économique des filières alimentaires régionales en partant du champ et en allant jusqu'à l'assiette. Il s'agira de miser sur les atouts de la proximité, de la typicité, de la saisonnalité, de la qualité, de la santé et de la préservation de l'environnement. Pour pouvoir mettre en avant ces atouts, il s'agira de définir une stratégie pour améliorer la visibilité et l'accessibilité de ces produits pour le consommateur. Il y aura donc lieu de travailler sur le message à faire passer aux consommateurs et sur les circuits de distribution et de commercialisation d'une gamme de produits locaux. Une telle démarche devrait contribuer à assurer une répartition équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs de la filière.

Il y a encore un réel potentiel de développement des produits régionaux et/ou issus de l'agriculture biologique. La stratégie de promotion et de développement devrait être menée en collaboration avec les Parcs régionaux du Doubs et de Chasseral ainsi que les offices du tourisme du Jura et du Jura bernois. Une des difficultés à laquelle sont confrontés les produits régionaux, dont la production est atomisée, c'est de pouvoir assurer la collecte et la distribution. La promotion des produits de notre région auprès des touristes est également une des volontés de ce projet. La collaboration avec les parcs du Doubs et de Chasseral devrait permettre de dynamiser la présence des produits aux endroits représentant un intérêt touristique tels que l'étang de la Gruère, St Ursanne... L'implication des producteurs dans la définition de ces stratégies est également un élément essentiel.

Le réseau mis en place par la plateforme de distribution, constitue une excellente base de développement qui peut encore être densifié, une extension sur Bâle, Bienne et la France voisine est également à envisager. Une analyse des réseaux de distribution ainsi que de la faisabilité de leur extension et de leur pérennisation doit être mise en place. L'objectif étant de renforcer le potentiel d'exportation des produits du terroir.

Selon une récente étude au niveau des achats par les collectivités locales⁽¹⁾, il ressort qu'il existe un réel potentiel de commercialisation des produits de nos régions. La méconnaissance de l'organisation logistique est encore un frein important au développement de la commercialisation des produits. Les responsables des collectivités interrogés soulignent leur intérêt pour mettre en valeur la production locale, mais ils veulent avoir une information fournie et continue sur l'offre.

(1) Travail de Bachelor Haute école suisse d'agronomie HESA de Zollikofen de M. Gyger: « Développer des canaux de commercialisation en vente directe pour la viande bovine dans la région du Jura et du Jura bernois ». Août 2011.

Les filières alimentaires doivent être dynamisées sur le plan régional. Le canton du Jura de part les surfaces herbagères à disposition de l'agriculture, ainsi que par sa démographie, est excédentaire en produits carnés et laitiers. Il est également très producteur au niveau des fruits : les pommes par exemple.

Les acteurs du Jura et du Jura bernois doivent, afin de préserver le maximum de valeur ajoutée pour la région, dynamiser la transformation ainsi que la commercialisation autant régionale qu'exportatrice des produits agricoles.

Un concept de communication pour les produits du terroir labellisés a vu le jour fin 2010 ainsi que leur certification (voir exemples en annexes). Il est impératif de faire connaître ces éléments majeurs aux acteurs intéressés. Pour ce faire, la mise en place d'outils de développement et de suivi est importante pour poursuivre le développement des filières des produits du terroir.

Le projet s'appuiera sur la plateforme de distribution des produits qui assure la collecte et la distribution et dynamisera le réseau mis en place. Ceci, afin d'améliorer la visibilité, la promotion et la connaissance des produits régionaux et des produits bio dans plus de deux cents points de vente répartis dans la région du Jura et du Jura bernois. Il y a également un réel potentiel pour fournir les restaurants répartis dans la région avec des produits locaux. Des efforts sont à faire pour développer l'existant et maintenir 4 à 5 places de travail pour la plateforme existante.

Emission radiophonique « Minute des terroirs »

Chaque semaine, l'émission radiophonique « Minute des terroirs » emmène les auditeurs des radios RFJ et RJB chez un producteur régional interjurassien. L'émission d'environ 90 secondes est diffusée à 3 reprises durant la semaine (mardi, jeudi, samedi). Les producteurs du Jura et Jura bernois sont choisis en fonction de leurs produits, de leur affiliation à une marque régionale ou encore de l'obtention d'une médaille au Concours suisse des produits du terroir. L'émission est produite par l'animateur Jean-Michel Probst et l'ingénieur agronome Olivier Boillat, accompagnés à chaque fois d'un producteur différent. 4 à 5 demi-journées d'enregistrement permettent la création des 48 émissions annuelles. Il s'agit d'un partenariat non financier entre les radios BNJ et FRI.



Ateliers du goût pour enfants

Dans le cadre de la Semaine suisse du Goût 2011 des Ateliers du goût pour enfants ont été organisés durant 14 jours à la Croisée des Loisirs, en collaboration avec la Fondation Rurale Interjurassienne et « Delémont Ville suisse du goût ». 1318 enfants, soit 60 classes jurassiennes du niveau scolaire « enfantine » à la 6^e année ont pu suivre gratuitement ces ateliers de 2 heures. Une centaine d'élèves du Jura et les classes extérieures au canton ont du être refusés par manque de place. Le projet est réalisé avec le soutien de la Loterie Romande et des associations professionnelles (producteurs suisses de lait, Association des boulangers du Jura, Fruit union suisse). FRI apporte son appui pour les aspects pédagogiques et la recherche de financements.



Groupe de travail Motion Thentz et Postulat Roy

Suite au dépôt de la motion de M. Michel Thentz, député (Groupe socialiste), intitulée « Favoriser les produits du terroir jurassien au bénéfice des marques » (N°941) et au postulat de Mme Anne Roy, députée (Groupe PDC-JDC), intitulé « Pour une restauration collective s'appuyant sur la mise en valeur de produits de proximité » (N° 294), un groupe de travail chargé de la réponse au gouvernement a été mis sur pied afin d'analyser chacune d'elles et de faire des propositions.

Le groupe a tout d'abord mis en exergue qu'il devait y avoir une étude permettant d'identifier certains éléments tangibles concernant les habitudes des collectivités du Canton. Cela a pu se faire au travers d'un questionnaire proposé à chaque institution. 17 institutions sur 21 établissements recensés ont été interviewées, ce qui représente un peu plus de 80% d'institutions interrogées.

Les résultats de cette étude permettent de clarifier certains points au niveau des habitudes des restaurants collectifs. Habitudes au niveau des commandes : pourquoi, comment... mais aussi de créer une clé de répartition des produits alimentaires utilisés par repas. Les critères issus de cette démarche renseignent sur les potentiels de consommation des collectivités. Elle permet également de se rendre compte des moyens mis en œuvre pour élaborer un menu, du nombre de menus que cela représente, etc.

Points essentiels de cette étude

Nombre de repas servis par an pour les 17 institutions interviewées : 896'372 (déjeuner, dîner, souper). Trois catégories d'institutions ont été analysées : deux homes, cinq institutions de formation et 10 institutions autres spécialisées (exemples : Hôpitaux, fondations)

Prix moyen consacré aux repas :	Déjeuner	CHF 2.60 (CHF 1.50-5.00)
	Dîner	CHF 5.20 (CHF 3.50-11.00)
	Souper	CHF 4.50 (CHF 2.50-10.00)

L'âge moyen des « clients » est de 35.4 ans (ans 5-88). Les commandes par téléphone représentent 77% avec 87% de livraisons par un fournisseur. Le nombre de fournisseurs évolue quant à lui de 2 à 7 par entreprise.

Trois types de catégories ont été analysés. Il s'agit de catégories carnées, laitiers et légumes. Pour la viande, on constate que les bouchers régionaux livrent autant d'institutions que les grands dis-

tributeurs et que les producteurs locaux arrivent en troisième place. Ce n'est pas le cas pour les deux autres catégories où le distributeur arrive en tête du classement.

Les éléments de choix par les institutions sont : qualité, provenance et prix mais d'autres critères interviennent ensuite. Il s'agit dans l'ordre décroissant de la livraison, du service rapide, de la disponibilité, de la matière préparée, du système de commande, des matières transformées et en dernier, du mode de paiement.

L'utilisation des produits carnés est essentiellement en faveur des morceaux par rapport aux carcasses et demi-carcasses. Un focus sur les viandes nous apprend que les viandes fraîches pour le bœuf, le veau ainsi que pour le porc sont privilégiées, mais que les viandes congelées sont à peu près identiques au niveau des commandes pour la volaille, l'agneau, le lapin et le poisson et qu'elles sont en générale préparées (c'est-à-dire : coupée, émincée ou désossée). Pour les légumes, la part de congelé est de 31%, le reste étant frais.

Au niveau du prix, on constate que 82% des institutions sont prêtes à payer plus pour les catégories laitiers et carnés de la région. Cependant, les responsables des achats ne connaissent pas ou très mal les produits labellisés, où les trouver et comment les commander. Certains responsables ne connaissant pas les prix comparatifs entre la centrale de livraison des produits du terroir et ce qu'ils achètent. Nous avons pu mettre en évidence que pour les produits laitiers de type fromages, les prix étaient moins élevés par l'entreprise de distribution des produits du terroir. Il en est de même pour la viande de porcs et d'agneaux en commandant directement aux producteurs de la région (- 3 à - 5 francs du Kg). Pour le bœuf le coût est légèrement supérieur pour les produits régionaux labellisés de 6 à 10%. Cependant, on constate que la filière des produits du terroir est bien organisée et qu'elle n'est pas suffisamment connue par les acheteurs des produits alimentaires des collectivités. Les produits du terroir « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir » sont certifiés et répondent à un cahier des charges très précis. La qualité, la valeur ajoutée pour la région ainsi que la traçabilité confèrent à ces produits tout leur intérêt.

La priorité de l'approvisionnement peut se faire au travers de la production régionale pour autant qu'elle soit certifiée et qu'il y ait une garantie de provenance. Les marques du Jura et du Jura bernois répondent à ces exigences.

Développement de la vente directe et des circuits courts

Depuis 2010, la Fondation sur la Croix (association d'aide au développement de l'agriculture) soutient la FRI pour le développement de la vente directe et des circuits courts.

Au cours de l'année 2011, dans le but d'accentuer la communication et la commercialisation des produits du terroir, différents axes décrits ci-dessous, ont été proposés et mis en œuvre.

Dans la continuité des mesures 2011, de nouveaux projets seront mis sur pied en 2012 (promotion des marchés à la ferme, mise en réseau des producteurs pour la création d'un panier fraîcheur, développement de nouveaux moyens de communication : Newsletter, promotion dans la presse...)

Dynamiser le site Internet www.terroir-juraregion.ch

Les producteurs effectuant de la vente directe ont été insérés sur le site www.terroir-juraregion.ch (sous l'onglet des marques pour les produits marqués et sous agritourisme pour les produits non certifiés). Ceci permet aux agriculteurs d'avoir une meilleure visibilité face aux consommateurs internautes. Afin de renforcer cette communication une nouvelle rubrique « Vente directe » a été créée sous l'onglet « Où trouver les produits du terroir ? »

Faire connaître le site

Carte postale

Un concept de cartes postales a été réalisé. Ces cartes permettent, d'une part de communiquer le site internet, et d'autre part de créer de véritables synergies avec l'agritourisme. Les cartes définitives seront imprimées au début de l'année 2012 et distribuées dans les restaurants, hôtel et office de tourisme du Jura et du Jura bernois.



La diapositive publicitaire dans les cinémas

Pour améliorer la communication du site internet une diapositive cinématographique a été conçue. Ce type de publicité permet de toucher un maximum de consommateurs compte tenu que les cinémas ont une clientèle très hétéroclite.

La diffusion de cette diapositive est prévue à partir de Mars 2012 et cela pendant une année.



Facebook

Dans le but d'attirer toujours plus d'internautes sur le site des terroirs, un compte Facebook a été créé, il est intitulé « Produits Du Terroir Labélisés ». Il propose de nombreuses photos de produits du terroir, un renvoi permanent au site www.terroir-juraregion.ch, sans oublier les multiples manifestations à ne pas manquer tout au long de l'année.

Conclusion

Nous sommes très heureux de constater cette multitude de projets en faveur des producteurs du Jura et du Jura bernois.

Le nouveau visuel pour la promotion des produits, la certification, le dépôt du dossier marguerite et le dossier au gouvernement jurassien ainsi que le Concours suisse des produits du terroir ont été les faits marquants pour 2011. Bon nombre d'activités ont découlées de ces éléments.

2012 sera une année de défis importants. Il faudra consolider les différents axes de développement effectués en matière de communication, de promotion au niveau des différents canaux de distribution. Les manifestations devront être maintenues et soutenues par la CIGM. Dans cet ordre d'idées, l'arrivée du Tour de France à Porrentruy est un événement majeur ainsi que les manches mondiales de trial à Moutier. Nous devons pouvoir démontrer le sérieux de la filière dans son ensemble.

L'agritourisme a également un important rôle à jouer pour le développement des activités agricoles du canton du Jura et de la région du Jura bernois. Son dynamisme doit permettre de faire découvrir les atouts de notre région.

La reprise de la plateforme de centralisation de produits du terroir nous préoccupe et nous espérons que cela n'interfère pas avec la promotion des produits régionaux. Nous essayerons de veiller à conserver ses liens importants entre la plateforme d'achat et les producteurs.

L'agritourisme est un excellent moyen de faire connaître une région. Il reste encore beaucoup de chemin à développer mais le train est en marche et nous sommes confiants dans les pistes qui sont innovées.

Un projet LPR « du champ à l'assiette » a été déposé au gouvernement afin de mieux dynamiser les différents acteurs de nos régions. Le soutien des milieux économiques et politiques sont importants car le consommateur est en recherche de typicité, de terroir, de qualité et de respect de l'environnement.

3.7 Développement régional

3.7.1 Agritourisme

L'année 2012 a été principalement consacrée au projet Marguerite, projet de développement de l'agritourisme du canton du Jura et du Jura bernois. Pour rappel, ce projet a deux axes, soit deux sources de financement, l'un via OFAG (Office fédéral de l'agriculture) et l'autre via la LPR (Loi sur la politique régionale).

Axe OFAG

Dans le cadre de l'axe OFAG, un plan d'affaires a été élaboré sur la base d'une part, de l'esquisse de projet déposée et acceptée en mai 2010 et d'autre part, de diverses investigations, analyses et rencontres tant individuelles que collectives.

Ce sont une trentaine de prestataires qui se sont montrés intéressés à investir dans des infrastructures en agritourisme. Alors que d'autres personnes sont intéressées par la dynamique et les mesures collectives du projet. Plusieurs rencontres régionales se sont déroulées dans le Clos Du Doubs, en Ajoie/Delémont, aux Franches-Montagnes/Jura bernois ou encore dans le Jura bernois. Elles ont permis aux prestataires de faire connaissance, d'échanger sur des besoins communs, de s'accorder sur les mesures collectives à développer, voire sur des projets communs. Enfin, des contacts étroits avec les prestataires ayant signalé un investissement en agritourisme ont été entrepris afin de préciser et de documenter leur souhait.

Ces investigations ont fait l'objet d'un plan d'affaires fourni qui a été remis à l'OFAG début décembre 2011. Les mesures préconisées pour développer l'agritourisme sont de plusieurs types :

- Rénover, agrandir ou réaliser des infrastructures d'accueil individuelles en dur.
- Réaliser un parcours équestre dans le Clos du Doubs ainsi qu'une partie de tronçon dans le Jura bernois.
- Concevoir et réaliser 3-5 parcours didactiques & ludiques.
- Enrichir et consolider l'offre des prestataires concernés.
- Promouvoir et communiquer l'offre des prestataires concernés.
- Acquérir et mettre en place une signalétique commune sur les sites concernés, le réseau routier et celui de la mobilité douce.
- Réaliser des supports de communication afin de favoriser la cohabitation dans l'espace rural.
- Créer un observatoire économique et statistique afin de suivre l'évolution de l'agritourisme, du projet global et des projets individuels.
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue de la qualité par diverses actions.
- Animer, coordonner et gérer le projet et sa communication et assurer sa pérennité.

Une séance déterminante réunissant l'OFAG, les cantons de Berne et du Jura ainsi qu'une représentation des prestataires est planifiée à fin janvier afin de valider le plan d'affaires et de passer à l'étape de documentation, qui précède l'étape de mise en œuvre du projet. L'étape de documentation permet de finaliser tant les projets individuels que les mesures collectives, de préciser les détails et d'élaborer la convention entre les différentes parties. La réalisation du projet devrait pouvoir démarrer en 2013. Enfin, BeJu Tourisme rural, association de prestataires, a été associée étroitement au projet Marguerite, puisqu'une partie du comité en assurait le comité de pilotage.

Axe LPR

Un financement via la loi sur la politique régionale a été obtenu pour 2011 et 2012 et nous a permis de procéder à différentes démarches.

Conception d'offres et de formules

Entre 20 et 30 prestataires (personnes ou institutions) ont été contactés et visités afin d'une part, d'explorer les possibilités quant au renforcement des prestations existantes (amélioration du concept, conseil, etc.) et d'autre part, de créer de nouvelles prestations en agritourisme, comme par exemple:

- Visite de ferme
- Atelier de fabrication de pain
- Atelier de fabrication de terrines
- Découverte du rucher

Centrale de réservation

Plusieurs investigations ont été entreprises quant à la mise en place d'une centrale de réservation dans la région, notamment pour les forfaits développés à la demande du Parc régional du Doubs mais également pour la commercialisation des nouvelles prestations et futurs forfaits mis sur pied dans le cadre du projet Marguerite.

Promotion et communication de l'offre

Afin de réunir les produits de l'agriculture sous un même chapeau, réunissant ainsi les produits marqués Spécialité du canton du Jura et Jura bernois produits du terroir et l'agritourisme, les sites internet www.terroir-jura.ch et www.terroir-jurabernois.ch ont été fusionnés sous l'appellation www.terroir-juraregion.ch. Ainsi, divers aménagements du site Internet ont été effectués. Le site a également été complété. En parallèle, la traduction de chaque fiche prestataires a été faite en allemand pour l'agritourisme.

Logo

Un logo pour l'agritourisme a été développé, afin d'offrir une meilleure visibilité à l'agritourisme de la région et de pouvoir communiquer autour d'un visuel.

Ce logo est depuis lors utilisé sur tous les supports de communication concernant l'agritourisme. Dans la même optique, un drapeau (tissu grand format) a été créé afin d'offrir un visuel commun « Agritourisme et produits marqués » pour la tenue de stands lors de manifestations. De plus, durant les mois de juillet-août, une vitrine a été décorée aux couleurs de l'agritourisme dans le magasin des paysannes des Franches-Montagnes à Saignelégier.

Prospectus

Un prospectus a été conçu, édité et distribué pour la première fois lors du Marché-Concours de Saignelégier, en août 2011. Pour ce faire, un photographe a été engagé afin d'avoir des illustrations professionnelles.

Le prospectus a pour vocation de faire connaître l'agritourisme et les produits du terroir, la région du canton du Jura et du Jura bernois ainsi que le site Internet www.terroir-juraregion.ch, Sept milles exemplaires ont été imprimés et ont été, pour la plupart, distribués à ce jour, dans le cadre de diverses manifestations sur le plan régional, national et également, lors du Salon du Cheval à Paris.



Analyse et définition d'une signalétique

Lors de l'inventaire des prestataires en agritourisme (été/automne 2010), plus de 80 prestataires en agritourisme ont démontré un intérêt pour de la signalétique.

Au vue des informations récoltées sur le terrain, il nous semble important d'offrir aux prestataires qui le désirent une meilleure signalisation de leur site et de leurs activités. Nous souhaitons pouvoir être en mesure d'offrir aux prestataires plusieurs possibilités, à savoir :

- Une signalisation sur site (panneaux personnels devant les exploitations)
- Une signalisation routière (panneaux indicateurs)
- Une signalisation pour la mobilité douce (sur les routes non carrossables, chemins pédestres, VTT, etc.)
- Diverses recherches d'informations auprès des offices administratifs compétents ont été menées au sujet de la législation et des démarches nécessaires à la mise en place d'une nouvelle signalétique.
- Recherche internet
- Prise de contact avec les Offices des ponts et chaussés
- Prise de contact avec le parc Chasseral

Dans cette optique, des contacts ont été entrepris avec divers fournisseurs potentiels de panneaux et signaux afin d'en connaître les coûts.

Une séance avec l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne et le BECO a eu lieu en novembre afin de discuter des autorisations. A notre grande surprise, nous avons appris que la signalisation à l'intention de l'agritourisme et autres chambres d'hôtes est prohibée le long des routes cantonales sur le territoire du canton de Berne. En vertu de l'intérêt porté à l'agritourisme tant au niveau de l'offre que de la demande et d'une nombreuse signalétique sauvage, l'Office des Ponts et Chaussées du Canton de Berne étudiera la possibilité de revoir sa position.

Des contacts ont également eu lieu avec Agritourisme Suisse ainsi que deux cantons/régions Schwyz et l'Emmental intéressés à la thématique. Un éventuel projet pilote pourrait être mis sur pied en matière de signalisation de la mobilité douce sur le plan suisse et chapeauté par Agritourisme Suisse. La « zone » pilote de notre région pourrait se faire en collaboration avec le Parc Chasseral.

Analyse et définition des problèmes ou conflits dans l'espace rural

Une analyse des problématiques les plus répandues dans l'espace rural a été effectuée avec à la clé quelques interviews ou échanges téléphoniques afin de compléter l'information et la documentation en la matière. De manière générale, nous constatons une réduction des nuisances et des problèmes entre différents utilisateurs même si ceux-ci sont toujours existants et importants. La diminution des problèmes est en lien avec un balisage important des chemins pédestres, cyclistes ou encore équestres ce qui permet ainsi une meilleure canalisation des personnes. Les problèmes sont particulièrement aigus dans les zones très fréquentées. Malgré tout, la vigilance reste de mise et la prévention essentielle. Sur la base de ces constats, un panel de mesures est à l'étude afin de réduire les problèmes en particulier avec les crottes de chien, les portails ouverts, les places de parc sauvages, les dangers liés aux vaches mères.

3.7.2 Parc régional du Doubs

Un mandat du Parc du Doubs nous a été attribué afin d'une part, d'élaborer des forfaits de 2 et 5 nuits avec les prestataires en agritourisme de la région du Parc du Doubs et d'autre part, de les commercialiser en 2012 pour autant que nous trouvions une solution à la problématique de la réservation des forfaits.

3.7.3 Opération Goût 2011

L'agritourisme a participé à l'opération Goût 2011 dans le but de le faire connaître et de suggérer aux futurs visiteurs et visiteuses de rester plus d'un jour dans notre région. Cette action mise sur pied en 2009, pour la première fois, a réuni les manifestations phares de la région dans un dépliant (Foire aux Saveurs et aux Vins de l'Arc, Marché Bio et Artisanat, Concours suisse des produits du terroir, Marché de la Saint-Martin, etc.) et sur le site Internet www.gout2011.ch. Un concept global de communication réunissant les partenaires concernés et intéressés a été développé afin de promouvoir les manifestations liées au goût (campagne de distribution des prospectus, concours, etc.).

Trois vidéos ont été conçues et plusieurs actions de communication ont été réalisées dans le canton de Zürich, région visée en lien avec le Concours Suisse des produits du terroir du 1^{er} et 2 octobre 2011.

3.7.4 Enjoy Switzerland

Nous siégeons au sein du comité de pilotage du projet Enjoy St-Ursanne-Clos du Doubs où différents projets sont menés afin d'augmenter l'attractivité de St-Ursanne et sa région.

3.7.5 Groupe romand «agritourisme»

Le groupe romand «agritourisme» coordonné par Agridea s'est réuni à 2 reprises pour échanger des pratiques et des expériences avec les collègues de la Suisse romande en charge de l'agritourisme dans leur région respective.

3.7.6 Ecole à la ferme

Au 1^{er} janvier 2011, deux nouveaux prestataires ont intégré l'Association Ecole à la ferme. Une démission a aussi été enregistrée. Ce sont donc 6 fermes qui ont proposé, en 2011, l'activité Ecole à la ferme dans notre région, soit 4 fermes dans le canton du Jura ainsi que 2 fermes dans le Jura bernois. L'année 2011 a été marquée par :

- Une rencontre en début d'année des prestataires afin de dresser un bilan de l'année et d'envisager le futur.
- La participation de quelques prestataires à l'assemblée annuelle de l'association romande Ecole à la ferme du 21 mars 2011.
- La visite à la ferme de 33 classes, dans le cadre de 17 demi-journées et 16 journées. Ce sont 542 enfants principalement du Jura bernois et du canton du Jura qui ont eu l'occasion de vivre une expérience à la ferme.
- L'organisation d'une journée de promotion, le samedi 11 juin, lors de la fête de l'école de L'Oiselier à Porrentruy.

- Divers contacts pour faire connaître l'activité et pour trouver une solution au financement des prestations.

Quant au financement de l'activité, il n'est toujours pas résolu et assuré. Toutefois, nous pouvons toujours compter sur le précieux soutien de la Fondation Sur-La-Croix de Bâle avec laquelle et d'autres sponsors, nous espérons trouver une solution durable en 2012.

Une recherche de prestataires est pressante dans le Jura bernois. Pour l'instant, les divers appels sont restés infructueux. L'objectif serait de trouver au moins une ou deux fermes d'ici 2013/2014.

Ecole à la ferme Bâle – Jura

Dans le cadre du projet Ecole à la ferme en français, ce sont 5 classes bâloises, soit 98 enfants, qui ont passé une journée et une nuit en Ajoie.

Ce projet a été reconduit pour une durée supplémentaire jusqu'à fin décembre 2013. Rappelons que le projet Ecole à la ferme en français est soutenu par le Fonds pour les projets de coopération entre le canton de Bâle-Ville et la République et Canton du Jura.

3.7.7 Planification agricole

Sur mandat de la commune, nous avons commencé une planification agricole à Mervelier afin de trouver des solutions aux différents problèmes qui se posent actuellement aux autorités communales et aux agriculteurs locaux en relation avec l'aménagement de l'espace rural communal et de ses infrastructures. Pour rappel, la planification agricole est une démarche participative, découpée en plusieurs étapes - inventaire et analyse, ébauche de stratégie et d'objectifs ainsi que de mesures à prendre.

3.7.8 Parcs régionaux

Divers échanges institutionnels ont eu lieu avec les Parcs Chasseral et du Doubs sur les thématiques de l'agritourisme, des pâturages boisés, des produits du terroir, etc. Les détails de ces activités figurent aux chapitres concernés.

3.7.9 Forum «Agriculture et espace rural»

Le Forum national «Agriculture et espace rural», institué par l'Union Suisse des Paysans et par Agri-dea, s'est réuni à trois reprises en 2011. En collaboration avec d'autres institutions, il a terminé le travail commencé en 2010, à savoir la publication d'un classeur « Pour un projet de développement régional réussi » dans le cadre de l'art. 93.1c de la loi fédérale sur l'agriculture. Cet outil, auquel est joint un CD, est un recueil d'informations diverses, de documents de travail ou encore de checklists destinés à venir en aide à chaque responsable de projet de développement régional.

Le Forum mène une réflexion sur l'opportunité de poursuivre ses activités dans sa forme actuelle.

3.8 Conseil en économie familiale et en intendance

Parallèlement aux prestations de formation continue en économie familiale ou dans le prolongement de celles-ci, la FRI dispense des conseils individuels en économie familiale. Les paysannes sont les principales bénéficiaires de ces prestations.

Le projet de filière confiture mené au sein du domaine « Produits du terroir et tourisme rural » a entraîné un certain nombre de demandes au niveau de la transformation des fruits et la préparation de confitures « au naturel ».

Les demandes de conseils en matière de choix d'appareils électroménagers restent fréquentes et il en ressort une volonté de la part des usagers d'améliorer l'efficacité énergétique au sein des ménages. Les nouveautés qui arrivent sur le marché entraînent également de nombreuses demandes d'information et de conseil.

Le développement de la vente directe opérée par les familles paysannes engendre également des interrogations, plus spécialement en relation avec les dispositions légales en matière d'étiquetage et de normes d'hygiène.

3.9 Agriculture biologique

3.9.1 PROJAB

PROJAB (commission pour la Promotion de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois), a pour mission de promouvoir l'agriculture biologique dans le Canton du Jura et le Jura bernois. Compte tenu de l'évolution des marchés et de la politique agricole suisse PROJAB a redéfini sa vision de l'agriculture biologique interjurassienne. PROJAB vise une augmentation de la valeur ajoutée liée au mode de production biologique dans l'agriculture du Canton du Jura et du Jura bernois. Cette vision est centrée sur une agriculture qui produit des denrées alimentaires authentiques et saines en respectant les hommes, les animaux, les plantes et l'environnement. Pour y parvenir, le nombre d'exploitations agricoles en production biologique devrait augmenter de 50% d'ici la fin de l'année 2015. La consultation de cette vision et de ces objectifs a fait place à un large débat auprès des organismes et organisation concernées. Ont été consultés : Bio Jura, Bärner Bio Bure, Service de l'économie rurale du canton du Jura, Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne, Chambre d'agriculture du Jura bernois, Chambre jurassienne d'agriculture, Bio Suisse ainsi que la Fondation Rurale Interjurassienne.

Validée, la nouvelle stratégie de l'agriculture biologique a été rendue publique dans le cadre d'une conférence de presse en septembre. La presse régionale a accordé une place importante à cette information, preuve que l'agriculture biologique occupe une place toujours plus importante auprès de la population.

En octobre 2011, le Conseil de Fondation FRI a nommé pour quatre ans, sur proposition des organismes et organisation représenté, les personnes suivantes au sein de la commission PROJAB :

- Bio Jura: Monsieur Bernard Froidevaux
- BBB: Madame Esther Auroi
- CJA: Monsieur Noël Saucy
- CAJB: Monsieur Ronald Sommer
- Bio Suisse: Monsieur Pascal Olivier
- ECR: Monsieur Pierre Frund
- OAN: Monsieur Niklaus Messerli
- FRI: Monsieur Olivier Girardin, Monsieur Milo Stoecklin (secrétaire)

L'agriculture interjurassienne a un énorme potentiel dans les différents secteurs de production en agriculture biologique. Le concept de développement de l'agriculture biologique de PROJAB propose des objectifs stratégiques dans les domaines centraux des marchés, de la production, de la transformation ainsi que de la formation et du conseil afin d'atteindre la vision définie à l'horizon 2015 et d'apporter un maximum de valeur ajoutée à l'agriculture interjurassienne.

Un nombre important d'exploitants ont choisi de se lancer dans la production biologique en 2011 (voir tableau ci-dessous).

Tableau 36 :
Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2003 et 2011

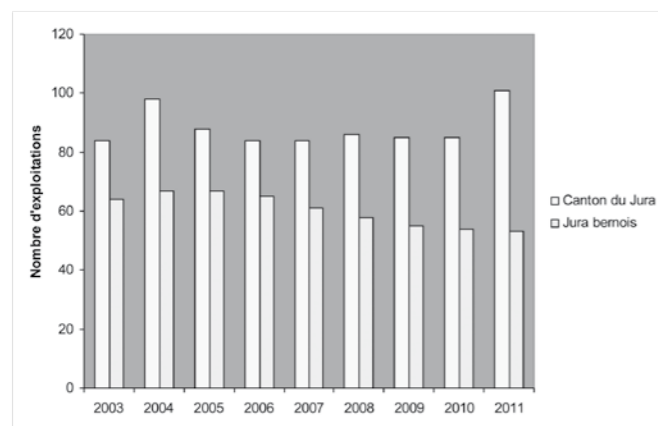
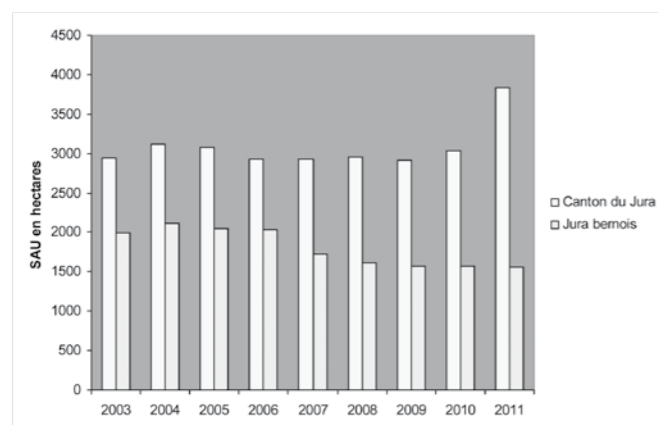


Tableau 37 :
Evolution de la SAU bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2005 et 2011



3.9.2 Production laitière

Via la société Florilait SA, PROJAB s'investit pleinement dans la problématique de la production et de la commercialisation de lait bio avec ou sans ensilage. Le développement des activités (commercialisation de produits laitiers bio) de la société Florilait SA reste difficile.

Malgré une conjoncture difficile et un franc suisse fort, il aura été possible durant l'année écoulée, de développer les ventes au niveau des exportations principalement en Allemagne. Le chiffre d'affaires au niveau national est stable mais reste toujours insuffisant.

Différentes pistes dans des outils de distribution sont à l'étude pour développer les activités de Florilait SA.

3.9.3 Production animale

Projet parasites internes des bovins : prévention et lutte par la gestion des pâtures et l'utilisation d'un champignon nématophage

Ce projet, débuté en 2008, a été conduit en collaboration avec l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL). La dernière phase de relevés s'est déroulée durant la saison de pâture 2011. Les essais ont permis de rassembler un grand nombre de données et de développer des outils d'évaluation du risque parasitaire. De plus, une nouvelle méthode biologique permettant d'assainir les pâturages fortement infestés de parasites a pu être testée dans des élevages de la région.

Des informations plus détaillées sur les activités réalisées durant l'année 2011 se trouvent au chapitre 3.4.4 Projets particuliers en production animale.

Groupes d'intérêt prévention et soins complémentaires

Le domaine PA a mis en place, depuis 2009, des groupes d'intérêt autour de la méthode Obsalim. Cette méthode, développée par le vétérinaire Bruno Giboudeau, permet d'évaluer l'alimentation des bovins par l'observation de symptômes qui apparaissent sur les animaux. Un diagnostic est établi et ensuite la ration peut être ajustée afin de mieux correspondre aux besoins des animaux. L'apprentissage de la méthode se pratique en petits groupes et permet l'échange d'expérience entre collègues. C'est déjà une excellente manière de prévenir les maladies des bovins quand on sait combien l'alimentation est un facteur important chez les ruminants.

Un grand nombre d'éleveuses et d'éleveurs voulaient encore aller plus loin dans la prévention et le soin des animaux. Ils voulaient progresser dans l'utilisation de méthodes complémentaires telles que l'homéopathie, la phytothérapie et l'aromathérapie. Le domaine PA avait déjà organisé des cours en langue allemande, mais avait de la peine à trouver des personnes compétentes dans ce domaine pouvant dispenser des cours en français. En 2011, il a été possible de trouver deux vétérinaires avec de solides compétences et qui étaient d'accord de collaborer à cette organisation. C'est ainsi qu'un groupe d'intérêt « prévention et soins complémentaires » a été mis sur pied au printemps 2011 avec une première rencontre. Le groupe s'est retrouvé une deuxième fois en automne. Un second groupe d'intérêt a été formé dans le canton de Neuchâtel suivi par les mêmes intervenantes. Lors de ces rencontres les bases de l'homéopathie et de l'aromathérapie ont été posées. Comme premiers thèmes spécifiques, ce sont la santé des veaux et les problèmes post-vêlage qui ont été discutés.

3.9.4 Production végétale

Dans le cadre de la production végétale de nombreuses activités ont été mises place, notamment :

- essai blé bio
- monitoring essai poudre de roche dans colza bio (40% de la production suisse est au Jura en 2011)
- démonstration de machines de sarclage
- réalisation d'un film didactique en collaboration avec le Fibl
- réalisation de différents articles en lien avec la production biologique.
- formation de base en grande cultures
- suivi d'essais de cultures associées et de sous-semis

Blé panifiable biologique d'automne

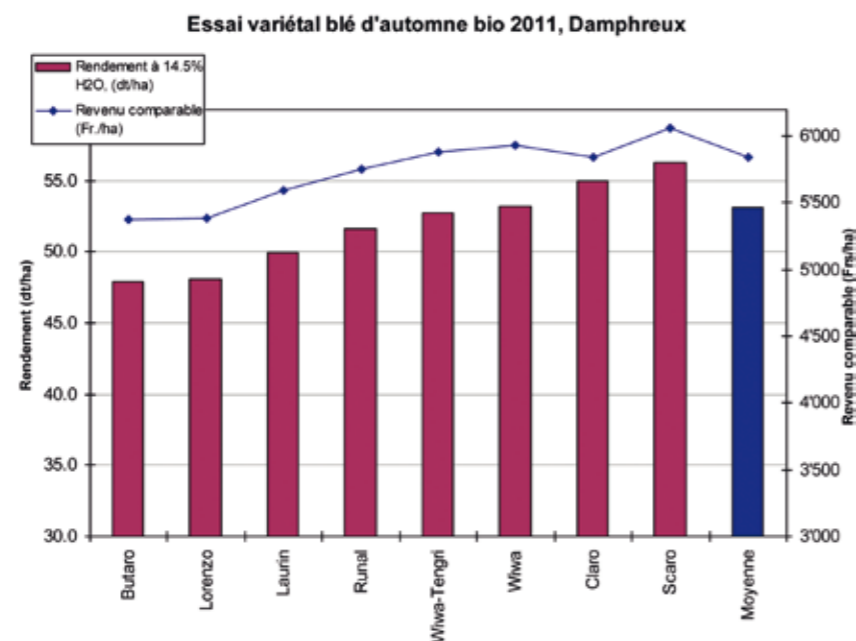
Cet essai a été mis en place à Dampheux pour 8 variétés conduites selon les pratiques usuelles de l'agriculture biologique. Cette essai fait partie d'un réseau national conduit en collaboration avec la station de recherche en agriculture biologique (Fibl).

Dans notre essai, les performances moyennes de 2011 sont supérieures à la moyenne pluriannuelle des 9 dernières campagnes, avec 53.1 dt/ha et 81,1 kg/hl. Ces résultats sont très satisfaisants, en regard à un apport d'azote par le lisier de 25 kg Ndisp. seulement.



Comme en 2010, la variété **Scaro** présente les meilleurs résultats cette année, avec un rendement de 56.3 dt/ha et une marge comparable de CHF 6'061.-/ha.

Figure 10:
Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Dampheux)



Essais de lutte contre les méligèthes avec la poudre de roche (projet Biofarm)

En 2011, la culture du colza bio a pris beaucoup d'essor, notamment en raison d'un nombre important d'exploitations parties en reconversion. L'essai, conduit par la station phytosanitaire, en collaboration avec la station de recherche en agriculture biologique et financé par Biofarm, a été mis en place auprès de 5 agriculteurs d'Ajoie et de la Vallée de Delémont.

Dans notre essai, nous avons comparé l'efficacité contre le méligèthe d'un traitement des plantes à la poudre de roche. En raison d'une faible pression des méligèthes sur les plantes, les performances du traitement peuvent être qualifiées de moyennes.

Démonstrations de sarclage (projet offensive bio)

Deux démonstrations de désherbage mécanique ont été réalisées en Ajoie le 9 mars 2011 sur l'exploitation de MM. Philippe et Michel Roy à Porrentruy et dans la vallée de Delémont le 25 mai 2011 sur l'exploitation de MM. Bertrand et Marc Wüthrich à Courtételle.

Les démonstrations avaient pour objectif de présenter différentes machines et leur effet sur les adventices et la culture en place ainsi que sur le réchauffement et la minéralisation du sol. Les manifestations ont été organisées sur une demi-journée de manière suivante :

- Démonstration du 9 mars : céréales, comparaison de l'efficacité de la houe rotative et de la herse étrille ;
- Démonstration du 25 mai : maïs et tournesol, comparaison de l'efficacité de la houe rotative et de différentes sarcleuses.

Il aura également été possible de présenter différents essais de cultures associées.

En raison de la forte influence des conditions météorologiques sur l'efficacité du désherbage, ces démonstrations ont été annoncées par SMS afin de pouvoir bénéficier de conditions optimales.

Plus de 50 personnes ont profité de ces deux après-midi de démonstration. Spécialement encourageante, était la forte participation d'agriculteurs conventionnels.



Réalisation d'un film didactique

Dans le cadre de la démonstration de sarclage du 25 mai 2011, le Fibl a réalisé un film didactique, téléchargeable sur le site de bioactualités :

<http://www.bioaktuell.ch/fr/sol-sain-plantes-saines/grandes-cultures-bio/film-machines-sarclage.html>
ou www.youtube.com/watch?v=nafxEtn_oe4.

Réalisation de différents articles dans la presse agricole

Dans le courant de l'année 2011, différents articles ont parlé de la dynamique de l'agriculture biologique du Jura, notamment dans les journaux, Quotidien Jurassien, Bioactualités, Bauernzeitung et Bioverde.

Formation en grandes cultures bio

Le 22 février 2011, un cours spécial grandes cultures a été donné à l'intention des nouvelles exploitations en reconversion. Parmi les 15 participants, deux producteurs vaudois sont venus y participer.

Biosuisse a participé pour un montant de CHF 5'000.- à la réalisation du suivi des cultures mises en place par les agriculteurs en reconversion. De plus, un effort a été consacré à la visite de cultures mises en place selon de nouvelles techniques réduisant un maximum le travail du sol et le sarclage mécanique.



Suivi d'essais de cultures associées et de sous-semis

Une culture associée de tournesol et sarrasin a été mise en place dans l'idée de permettre une suppression des sarclages mécaniques, notamment en vue d'anticiper les problèmes en cas d'un printemps très humide.

D'autres mélanges de plantes ont été suivis, notamment pois-caméline, pois-orge, avoine-féverole ainsi qu'un couvert sarrasin-vesce-trèfle souterrain dans une culture de colza.

3.9.5 Formation

La FRI s'investit dans la mise en œuvre de l'approfondissement en agriculture biologique proposé dans le cadre du nouveau CFC d'agriculteur. En 2011, elle a dispensé le cours bloc spécifique d'une semaine destiné aux apprenti-e-s de 2^e année, du 1^{er} au 8 avril 2011. Onze apprenti-e-s ont profité de cette offre. Parmi eux 9 élèves de l'école d'agriculture ont suivi ces cours comme cours à option dans le cadre de l'ancien système de formation et deux apprentis visant le CFC d'agriculteur selon la nouvelle ordonnance de formation suivaient ces cours dans le but de les valider dans le cadre de l'approfondissement en agriculture biologique.

A l'avenir, la FRI collaborera avec les autres centres de formation agricole, principalement Cernier, Agrilogie et Grangeneuve, pour dispenser ces cours d'approfondissement sur les 3 ans de formation selon la nouvelle ordonnance de formation en classes communes organisées au niveau romand. Plusieurs enseignant-e-s de la FRI collaborent à cet enseignement en classes communes.

Un cours de formation continue portant sur les actualisations en agriculture biologique et un cours consacré aux aspects techniques et aux marchés des grandes cultures en agriculture biologique figuraient au programme de formation continue de la FRI.



Mireille Berthold

Majore Brevet de la paysanne

« Notre fiduciaire agricole nous accompagne dans les différentes phases de la vie de l'exploitation. »

4. Fiduciaire et expertises

Le Jura et le Jura bernois comptent 1'600 entreprises agricoles. Depuis 1993, chacune de ces entreprises tient une comptabilité, selon les options suivantes :

Par pièces comptables : les pièces sont classées par compte et livrées à une fiduciaire, qui en dresse un bouclage comptable, aboutissant au « revenu agricole » de l'année. Certaines fiduciaires spécialisées complètent cela par un « bouclage de gestion », calculant les « marges brutes » de chacune des productions de l'entreprise. L'exploitant peut ainsi apprécier sa rentabilité, branche par branche, et se comparer aux références de la région interjurassienne.

Avec un journal électronique (Agro Twin Cash, etc.) : l'agriculteur effectue ses paiements directement à l'aide d'un logiciel de paiement électronique (e-banking). Chaque mouvement d'argent est alors mentionné automatiquement dans la comptabilité agricole. Il envoie par Internet cette liste d'écritures à son comptable, qui en dresse un bouclage annuel.

Avec un logiciel comptable complet (Agro Twin, etc.) : mois par mois, l'exploitant comptabilise ses produits et ses charges directement dans le logiciel. Afin de gagner du temps, l'agriculteur effectue ses paiements via un logiciel qui correspond avec sa banque ou la poste (e-banking). Il enregistre simultanément chaque paiement dans la comptabilité.

Aujourd'hui, l'agriculteur et entrepreneur travaille avec des fiduciaires spécialisées en agriculture (par exemple SEGECA à Loveresse ou Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon), qui appliquent des tarifs horaires favorables pour les membres. Dans un but d'économie, nous conseillons :

- Si la famille paysanne dispose de peu de temps, elle veillera à classer ses pièces comptables, compte par compte, en les numérotant, avant livraison à la fiduciaire.
- Si la famille paysanne effectue ou souhaite effectuer ses paiements par Internet, elle devrait le faire directement depuis un logiciel comptable (par. ex. Agro Twin Cash, etc), car les écritures sont alors automatiquement comptabilisées. Le logiciel fonctionne de la même manière que pour les paiements via Internet, avec un code d'accès sécurisé.
- Si la famille dispose de temps et compétences, elle pourra faire installer un logiciel comptable complet (par. ex. Agro Twin, etc). Une simple visite du comptable permet le bouclage final et un échange sur les résultats de l'année.

Ces manières de faire permettent de réduire les frais fiduciaires et de disposer de documents fiables. L'exploitant/e qui a plaisir à manier ses chiffres ou à travailler étroitement avec sa fiduciaire, conduit au mieux son entreprise agricole.

4.1 Activités du département

Le Département « Fiduciaire & Expertises » répond aux besoins :

- des agriculteurs, paysannes, communautés, associations et sociétés,
- des entreprises PME et des partenaires de l'espace rural,
- des propriétaires et collectivités publiques,
- des autorités administratives et judiciaires.

Il assure en toute indépendance et confidentialité la réalisation de comptabilités orientées vers la gestion de l'entreprise. Il facilite la lecture des résultats comptables par des mises en valeur et des références régionales. Il forme et informe les entrepreneurs et met à disposition des systèmes de veille et d'optimisation des prestations et coûts. Il effectue tout mandat fiduciaire (comptabilités, révision, fiscalité, assurances).

Il effectue tout mandat d'expertise (estimations, sursis concordataire, sociétés, TVA, expertises économiques et juridiques, LDFR, LBFA) pour le Jura et le Jura bernois, en respect des politiques agricoles cantonales. Il accomplit toute tâche d'intérêt public confiée par les services de l'Etat, dans un but de développement rural.

4.2 Collaborateurs

L'activité fiduciaire est clairement distinguée de celle du conseil dans un but de confidentialité ; mais lorsque le client le souhaite, comptables et conseillers unissent leurs efforts pour mieux servir l'entreprise agricole. L'activité fiduciaire est en effet en lien étroit avec le « Domaine d'activité Gestion d'entreprise et économie rurale ».

Le Département collabore, dans son domaine de compétences, aux autres projets FRI (enseignement, formation continue, Concours suisse des produits du terroir).

Sur un total de 4,85 postes (4,77 en 2010), les travaux fiduciaires sont effectués principalement par 5 comptables soit 4,03 postes (3,9), avec un appui de 0,17 poste (0,62), une secrétaire de 0,35 poste (0,4) et une opératrice de saisie pour 0,2 poste (0,42).

Les travaux effectués par l'ensemble des collaborateurs du Département totalisent 12'982 heures (12'821 en 2010) et sont principalement répartis dans les projets suivants :

280	Comptabilité – Tenue, valorisation, promotion	7'505 h	(7792 h en 2010)
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	207 h	(599 h)
285	Comptabilité - Dépouillement ART	259 h	(365 h)
120	Formation continue collaborateurs	317 h	(324 h)
100	CFC agricole	203 h	(249 h)
800	Brevet et maîtrise agricoles	76 h	(169 h)
420	Relations publiques – médias – communication	101 h	(112 h)
820	Formation continue prestée	27 h	(58 h)
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	0 h	(9 h)
261	Veille comptable et comptabilité de gestion	0 h	(18 h)

4.3 Tenue de comptabilités

Le Département « Fiduciaire & Expertises » est géré en dehors du mandat de prestation FRI et ne bénéficie d'aucun soutien financier extérieur. Son chiffre d'affaire est soumis à l'impôt et à la TVA. Le Département « Fiduciaire & Expertises » est membre de l'Association suisse des agro-fiduciaires (ASAF) et de l'Association suisse des utilisateurs d'Agro-Twin. Il est actionnaire de la nouvelle société anonyme « Agro-Twin SA », constituée le 25 mars 2011, qui débouchera sur la mise en place nationale du nouveau logiciel comptable « Agro-Twin biz ».

Les mandats fiduciaires traités en 2011 sont au nombre de 342 (334 en 2010), dont :

	2011	2010
Comptabilités financières, avec ordinateur	60	61
Comptabilités financières, sur saisies	109	109
Comptabilités analytiques, avec ordinateur	85	83
Comptabilités analytiques, sur saisies	47	44
Divers dossiers fiscaux et comptables.	41	37

Les déclarations fiscales sont effectuées pour la majorité des clients, selon le système électronique Jura Tax. Le logiciel comptable Agro-Twin est utilisé prioritairement. Il est installé chez les clients qui l'utilisent eux-mêmes, selon les possibilités suivantes :

- Agro-Twin Cash (saisie simple par client).
- Agro-Twin niv. 2 (saisie, inventaires).
- Agro-Twin niv. 4, (saisie, inventaires, bouclage final).
- Agro-Tech, transfert BDTA automatique.
- Transfert des factures LANDI.
- E-Banking (paiement électronique et saisie automatique).

Les tarifs « Fiduciaire » pratiqués en 2011 demeurent inchangés et particulièrement attractifs pour les exploitants abonnés à la FRI :

	Abonné	Non abonné
Forfait de base par comptabilité	CHF 170.–	CHF 170.–
Tarif horaire comptable	CHF 88.– / h	CHF 104.– / h
Forfait 1 ^{er} déplacement	CHF 60.–	CHF 60.–
Déplacement supplémentaire	CHF 0.70 / km + temps	CHF 0.70 / km + temps

4.4 Statistiques comptables

Le Département a participé au « Dépouillement centralisé des données comptables » effectué par la station fédérale de recherche ART de Tänikon analyse en Suisse 3'300 comptabilités de gestion. En 2011, le Département a fourni 47 extractions de bouclements (54 en 2010), traitées de manière anonyme. Dès la fin 2008, la mise en place du « Dépouillement centralisé des indicateurs agro-environnementaux » a débuté, en relation avec l'Office fédéral de l'agriculture (17 exploitations jurassiennes inscrites, dont 4 livrées au final).

Des statistiques régionales interjurassiennes ont été mises à jour et permettent de fournir des références pour les entreprises du Jura et Jura bernois. Chaque client de la fiduciaire peut ainsi se situer par rapport aux résultats de sa région. Elles sont communiquées avec chaque bouclement comptable par le document « Mise en valeur graphique des données comptables ».



Sylvie Froidevaux

Prix de pratique CFC Gestionnaire en intendance

«Loveresse et Courtemelon, deux sites stimulants, au cœur de l'espace rural avec un accueil convivial et authentique, où l'on apprécie de se retrouver et de se former.»

5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation de formation aux cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les trois différents domaines de l'exploitation, à savoir : la floriculture, la culture maraîchère et l'arboriculture.

- En floriculture
 - Un apprenti horticulteur option floriculture à obtenu son CFC
 - Un apprenti a commencé sa troisième année d'apprentissage
 - Un apprenti a commencé sa première année d'apprentissage
 - Une apprentie continue sa deuxième année de formation élémentaire
 - Une apprentie du Jardin botanique de Porrentruy est venue compléter sa formation durant 10 mois
- En arboriculture
 - Le premier apprenti du réseau a obtenu son CFC
 - Un apprenti a commencé l'apprentissage en deuxième année
- En culture maraîchère
 - Un apprenti est entré en troisième année de formation

La vente de fleurs, plantons et plantes aromatiques du mois de mai rencontre toujours un bon succès et les clients sont particulièrement satisfaits des bons conseils que leur fournissent les apprentis.

La vente de légumes et fruits produits par les apprentis sur l'exploitation de formation initiée en 2010 connaît également un bon enthousiasme et ouvre désormais du mois d'avril à fin décembre.

Comme à l'accoutumée, les autres activités de l'exploitation que sont l'entretien des alentours de Courtemelon ainsi que les diverses tâches en collaboration avec la station d'arboriculture ont été menées.

5.2 Secteur hôtelier

La restauration scolaire a un devoir de restitution calorique, fonction nutritionnelle de base; périmé donc le cliché de la restauration scolaire ouvreuse de boîte.

Nos clients ne sont pris en charge que sur une partie de la journée alimentaire, notre restauration doit donc faire l'objet d'un consensus total tout en remplissant également une fonction éducative : l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes.

Avec la promotion du bio, des labels et du terroir, la qualité est tirée vers le haut. C'est pourquoi nous adhérons également au label de la Fourchette verte, le label de l'alimentation équilibrée.

Envie de manger mieux et de manger des produits de proximité tout en se faisant plaisir

Outre cette fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenties gestionnaires en intendance, par des mises en situations problèmes ou pratiques tout en accueillant la clientèle en « live ».

Nous ouvrons également notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui passent plusieurs jours sur le site pour des cours de tout genre.

Ce sont près de 6'600 repas aux élèves, 6'700 repas au personnel RCJU et FRI, et 11'000 repas ou apéritifs externes qui ont été servis sur l'année 2011

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura reste propriétaire des locaux et met à disposition 6'339 m² de locaux à la FRI. Surface qui lui est nécessaire pour remplir à bien les mandats confiés par les cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de la mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier, des cours organisés par les Services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

La FRI, selon convention de prestation, valorise ses différents locaux en les louant à des tiers.

La halle de gymnastique de Courtemelon est louée par la Commune de Courtételle, ainsi que par diverses associations sportives. Elle est ainsi occupée tous les jours en soirée, ces informations ne sont pas intégrées dans le tableau ci-dessous.

Ce sont 103 salles qui ont été réservées par la RCJU en 2011.

Le taux d'occupation maximum de nos salles est atteint par contre, les chambres d'hôtes pourraient être encore mieux valorisées.

5.3.2 Loveresse

Les locaux de Loveresse ne sont pas tous loués par la FRI. Un contrat de bail a été signé avec le Canton de Berne pour une utilisation d'env. 628 m².

Un contrat de mandat a été signé avec le Canton de Berne pour la gérance des autres locaux. Notre mandat consiste essentiellement à la promotion et l'administration des locaux mis à la disposition par OIC.

5.4 AGRIVIVA

L'Association suisse d'AGRIVIVA (anciennement Horizon Ferme) dont le siège est à Winterthur, agit depuis plus de 50 ans dans tous les cantons suisses. Son but est d'envoyer des jeunes gens et jeunes filles, en âge de scolarité ou en études, travailler volontairement un certain laps de temps dans les fermes. Ceci, afin de rapprocher la ville et la campagne tout en encourageant la collaboration entre jeunes adultes et exploitants agricoles. AGRIVIVA établit des ponts entre la ville et la campagne, entre les consommateurs de demain et les producteurs d'aujourd'hui.

Certaines écoles de Suisse alémanique, comme Soleure, Olten ou Bâle, imposent à leurs jeunes étudiants d'effectuer un stage linguistique de 2 semaines dans un environnement agricole; ces stages débutent en mai - juin mais se déroulent également en août.

En 2011, une centaine de jeunes filles et de jeunes garçons provenant essentiellement de Suisse alémanique, ont été accueillis dans le Jura et le Jura bernois. Par ailleurs, quelques jeunes Jurassiens sont partis dans les cantons de leur choix.

Durant l'année passée, 2'297 jeunes ont été placés en Suisse. En moyenne, une famille paysanne accueille 2 jeunes par année. En raison de la suppression du programme de groupes en provenance d'Europe de l'Est, il y a eu un peu moins de jeunes de l'étranger.

A noter que l'association dispose d'un site Internet par lequel les jeunes filles et jeunes garçons peuvent actuellement s'inscrire dans la famille de leur choix afin de réaliser une expérience enrichissante lors de leurs prochaines vacances.



5.5 Médiathèque ou centre de documentation

Mise en réseau RERO en 2010, la médiathèque a continué sa mise à jour et met à disposition des collaborateurs ainsi que des élèves près de 2000 ouvrages. Ces ouvrages sont disponibles via le catalogue du réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (<http://opac.rero.ch>).

6. Finances

Etats financiers

Etats financiers (en CHF)

Bilan

Actif	31.12.2011	31.12.2010
Actif Circulant	2'683'545	2'180'470
Actif Immobilisé	52'852	45'000
Total Actif	2'736'398	2'225'470

Passif

Fonds Etrangers	1'510'001	1'022'822
Fonds Propres	1'226'397	1'202'648
Total Passif	2'736'398	2'225'470

Compte d'exploitation

Produits	31.12.2011	31.12.2010
Honoraires	1'227'707	951'780
En cours	126'986	30'559
Abonnements	277'299	273'519
Ventes - Ecolages	1'995'180	1'617'993
Subventions	1'088'665	899'357
Participations cantons	6'370'000	6'430'000
Total Produits	11'085'837	10'203'208

Charges

Achats	687'228	662'418
Traitements	7'597'716	7'144'604
Loyers - Energie	1'148'041	1'112'787
Entretien, remplacement, réparations	125'767	79'803
Assurances - Divers - Impôts	27'437	64'487
Administration	237'627	234'762
Communication - Informatique	719'254	479'385
Amortissements	39'056	44'781
Autres charges	479'962	395'742
Total charges	11'062'088	10'218'769


Bénéfice	23'749	-15'561
-----------------	---------------	----------------

Benjamin Roy

Prix économie rurale CFC agricole

«Les cours d'économie rurale m'ont permis d'acquérir les connaissances nécessaires à la tenue d'une comptabilité agricole. Je suis capable d'interpréter et de mettre en valeur un boucllement comptable.»

Etats financiers (en CHF)



KPMG SA
Audit
Rue du Seyon 1
CH-2000 Neuchâtel

Case postale 2572
CH-2001 Neuchâtel

Téléphone +41 32 727 61 30
Téléfax +41 32 727 61 58
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels au Conseil de fondation de la
Fondation rurale interjurassienne, Courtételle

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation rurale interjurassienne comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil de fondation
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et au règlement, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre; une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

KPMG AG/SA a Swiss corporation, is a subsidiary of KPMG Network AG/SA which is a subsidiary of KPMG Network LLP, a member of the KPMG network of independent member firms affiliated with KPMG International Cooperative ("KPMG International"), a Swiss legal entity.

Etats financiers (en CHF)



Fondation rurale interjurassienne, Courtételle
Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
au Conseil de fondation

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

KPMG SA



Alain Guillaume
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Fabien Perrinjaquet
Expert-réviseur agréé

Neuchâtel, le 16 mars 2012

Annexe :
- Comptes annuels constitués du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe



Jean-Marc Laville

2^e Major BEJUNE Maîtrise agricole

«Les produits du terroir ne sont plus une branche annexe, ils sont la carte de visite de l'agriculture; les productions de base constituent elles, le garde-manger de notre pays et permettent de garantir notre sécurité alimentaire.»

7. Annexes

Tableau 38 :

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)

Projet	Description	Départements				Total
		Fiduciaire	Formation	Admin et serv	Conseil	
100	CFC agricole	203	5'339	868	1'353	7'763
101	NOrfo agricole	100	360	6	65	531
102	AFP agropraticien		354			354
105	CFC Agr spéc agr bio		22		47	68
110	CFC GEF-GEI		7'092	408	38	7'537
111	AFP EEI		2'193	3	6	2'202
112	Option réussite		128			128
115	Commission formation professionnelle		1'019	102	88	1'209
116	AFP ASA		88			88
120	Formation continue collaborateurs	317	541	1'302	3'647	5'807
200	Conseil				1'029	1'029
210	Conseils en production animale		91	14	1'677	1'782
211	Parasites des bovins				92	92
212	Déficit Sélénium		51			51
213	Apiculture			40	337	377
220	Conseils en production végétale		461	11	4'676	5'147
221	Aménagement pâturages		1	55	1'520	1'576
223	Erosion des sols		61	1	74	136
224	Protection des sols FSLC		7		480	487
225	SolAirEau		4		412	416
230	Conseils en produits du terroir et tourisme rural				70	70
250	Conseils en environnement		4	8	897	908
255	Conseils en agriculture biologique				142	142
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	207	51	43	8'280	8'582
270	Développement régional	2		10	1'281	1'293
280	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	7'505			119	7'624
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	260				260
290	Station phytosanitaire			20	1'635	1'655
300	Exploitation cultures spéciales		4		10'468	10'471
320	Développement arboricole			17	2'859	2'876
330	Concours suisse produits du terroir	1'743	200	935	1'791	4'669
340	Régional marques				359	359
350	Supra-régional romand	4	95	953	2'877	3'929
360	Supra-régional bernois				48	48
370	Viande de cheval du Jura				121	121
375	Vente directe FSLC				107	107
380	Agritourisme - Tourisme rural		18	56	1'128	1'202
381	Ecole à la Ferme		3	2	72	76
385	NPR Marguerite			64	1'052	1'115
420	Relations publiques - médias - communication	101	48	165	160	474
421	Terrien interjurassien			232	1	233
550	OQE réseaux écologiques			51	748	799
560	Promotion agri bio communication			11	564	575
621	Essais grandes cultures		4		414	418
622	Conseils, essais et développement arboricoles				489	489
700	Gestion administration FRI	45	192	10'269	2	10'507
705	Agriviva		9	264		273
710	Informatique		46	239	21	306
720	Secteur hôtelier		7	6'842		6'849
721	Secteur hôtelier prestations spéciales			388		388
740	Courtemelon: entretien, aménagement, gestion		13	4'394	46	4'453
745	Loveresse: entretien, aménagement, gestion			599	7	606
746	Loveresse: Contrat de gérance			870	7	877
750	Entretien, aménagement, par expl hort			4	1'019	1'023
790	Centre de documentation			321		321
800	Brevet et maîtrise agricoles	77	1'381	132	274	1'864
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne		977	21	145	1'142
820	Formation continue prestée	27	3'200	646	1'428	5'301
Total		10'591	24'062	30'361	54'170	119'185

Tableau 39:

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail).

Projet	Description	Départements				Total
		Fiduciaire	Formation	Admin et serv	Conseil	
700	Gestion administration FRI	45	192	10'269	2	10'507
300	Exploitation cultures spéciales		4		10'468	10'471
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	207	51	43	8'280	8'582
100	CFC agricole	203	5'339	868	1'353	7'763
280	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	7'505			119	7'624
110	CFC GEF-GEI		7'092	408	38	7'537
720	Secteur hôtelier		7	6'842		6'849
120	Formation continue collaborateurs	317	541	1'302	3'647	5'807
820	Formation continue prestée	27	3'200	646	1'428	5'301
220	Conseils en production végétale		461	11	4'676	5'147
330	Concours suisse produits du terroir	1'743	200	935	1'791	4'669
740	Courtemelon: entretien, aménagement, gestion		13	4'394	46	4'453
350	Supra-régional romand	4	95	953	2'877	3'929
320	Développement arboricole			17	2'859	2'876
111	AFP EEI		2'193	3	6	2'202
800	Brevet et maîtrise agricoles	77	1'381	132	274	1'864
210	Conseils en production animale		91	14	1'677	1'782
290	Station phytosanitaire			20	1'635	1'655
221	Aménagement pâturages		1	55	1'520	1'576
270	Développement régional	2		10	1'281	1'293
115	Commission formation professionnelle		1'019	102	88	1'209
380	Agritourisme - Tourisme rural		18	56	1'128	1'202
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne		977	21	145	1'142
385	NPR Marguerite			64	1'052	1'115
200	Conseil				1'029	1'029
750	Entretien, aménagement, par expl hort			4	1'019	1'023
250	Conseils en environnement		4	8	897	908
746	Loveresse: Contrat de gérance			870	7	877
550	OQE réseaux écologiques			51	748	799
745	Loveresse: entretien, aménagement, gestion			599	7	606
560	Promotion agri bio communication			11	564	575
101	NOrfo agricole	100	360	6	65	531
622	Conseils, essais et développement arboricoles				489	489
224	Protection des sols FSLC		7		480	487
420	Relations publiques - médias - communication	101	48	165	160	474
621	Essais grandes cultures		4		414	418
225	SolAirEau		4		412	416
721	Secteur hôtelier prestations spéciales			388		388
213	Apiculture			40	337	377
340	Régional marques				359	359
102	AFP agropraticien		354			354
790	Centre de documentation			321		321
710	Informatique		46	239	21	306
705	Agriviva		9	264		273
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	260				260
421	Terrien interjurassien			232	1	233
255	Conseils en agriculture biologique				142	142
223	Erosion des sols		61	1	74	136
112	Option réussite		128			128
370	Viande de cheval du Jura				121	121
375	Vente directe FSLC				107	107
211	Parasites des bovins				92	92
116	AFP ASA		88			88
381	Ecole à la Ferme		3	2	72	76
230	Conseils en produits du terroir et tourisme rural				70	70
105	CFC Agr spéc agr bio		22		47	68
212	Déficit Sélénium		51			51
360	Supra-régional bernois				48	48
Total		10'591	24'062	30'361	54'170	119'185

Figure 11:

Analyse des activités de la FRI en 2011, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail

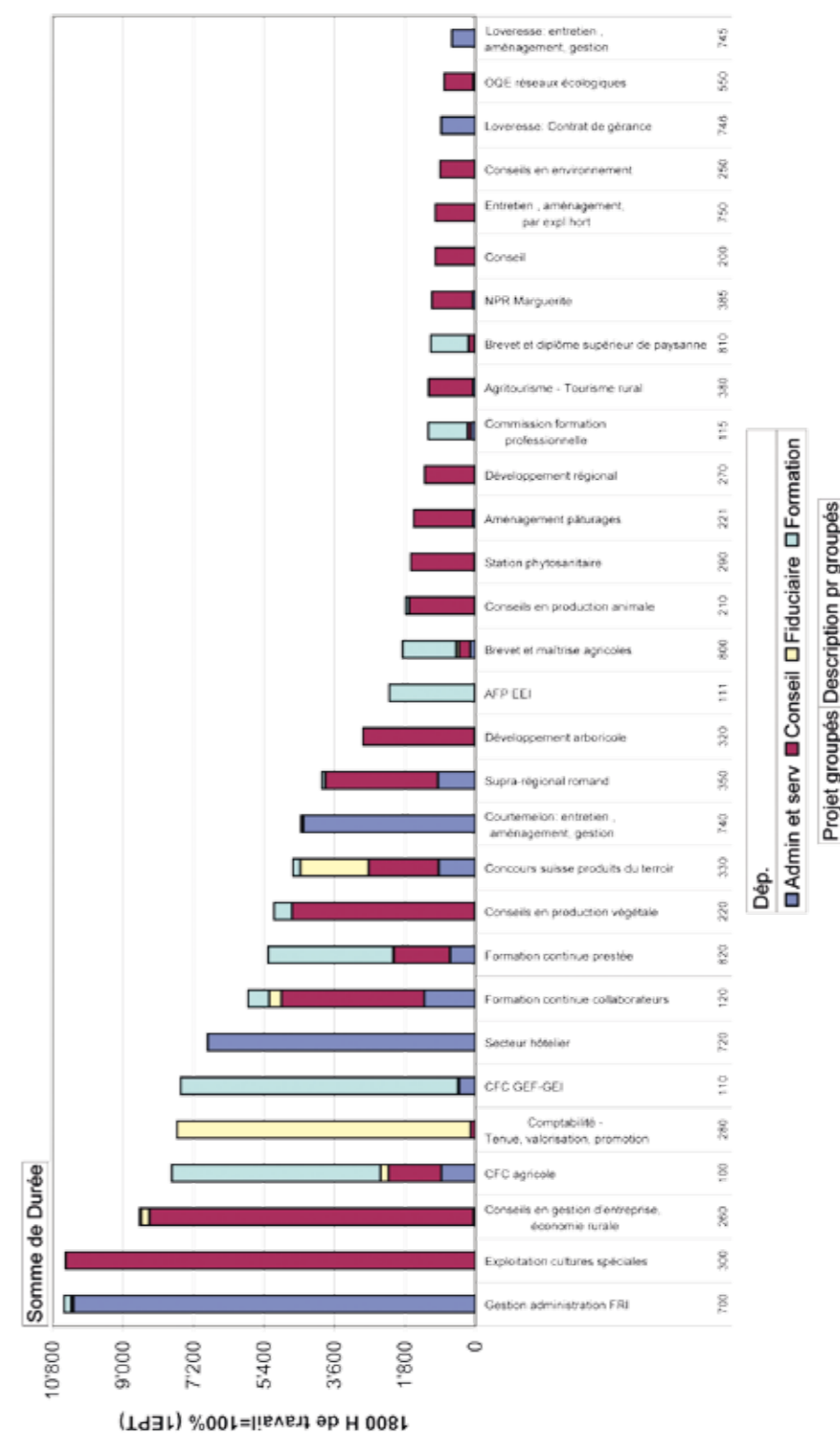


Tableau 40:

Conseil de Fondation au 31 décembre 2011

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Darbellay	Michel	Corban JU		CJA - JU profession
Monsieur	Gerber	Tom	Reconvilier BE		Canton BE
Madame	Hämmerli	Annemarie	Renan BE		CAJB - JB profession
Monsieur	Hürlimann	Claude	Dampfreux JU		CJA - JU profession
Monsieur	Klopfenstein	Etienne	Corgémont	Membre sortant	CAJB - JB profession
Monsieur	Leuenberger	Bernard	Court BE	Vice-président	CAJB - JB profession
Monsieur	Mercerat	Pierre	Court BE		Canton BE
Madame	Roy	Anne	Porrentruy JU		Canton JU
Monsieur	Saucy	Noël	Develier JU	Président	CJA - JU profession
Monsieur	Sauser	Edgar	Les Breuleux JU		Canton JU
Madame	Sorg	Renée	Delémont JU		Canton JU
Madame	Sunier-Bourquin	Paulette	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courtételle JU		JU canton (voix consultative)
Monsieur	Zaugg	Urs	Berne BE		BE canton (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Fehlmann	Jocelyne	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 41:

Lauréat-e-s CFC de gestionnaire en économie familiale 2011

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Abplanalp-Rufener	Céline	Cormoret
Madame	Abplanalp	Noémie	Cormoret
Madame	Bapst	Elodie	Buix
Madame	Beuchat	Julie	Courroux
Madame	Blanchard	Mégane	Malleray
Madame	Bonnot	Adeline	Montignez
Madame	Broquet	Nadine	Movelier
Madame	Dobler	Aurélié	Corban
Madame	Froidevaux	Sylvie	Les Emibois
Madame	Graf	Marina	Courroux
Madame	Gremaud	Noémie	Les Bois
Madame	Gsteiger	Melissa	Perrefitte
Monsieur	Label Lupal	Dieu Merci	Delémont
Madame	Label Lupal	Marie	Delémont
Madame	Lachat	Alexandre	Réclère
Madame	Legue	Délali	Bienne
Madame	Lemrich	Cindy	Tavannes
Madame	Leroy	Lolita	Moutier
Madame	Lièvre	Megan	Porrentruy
Madame	Mittempergher	Marie	Rossemaison
Madame	Nicolich	Laureen	Péry
Madame	Pascalis	Leslie	Cornol
Madame	Prenat	Isabelle	Les Genevez
Madame	Schaffner	Renuka	Bourrignon
Madame	Schoeni	Bindou	Bévilard
Madame	Varé	Marion	Coeuve

Tableau 42:

Paysannes avec Brevet fédéral 2011

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Berthold	Mireille	Ocourt
Madame	Fuhrer	Sylvie	La Ferrière

Tableau 43:

Lauréats CFC d'agriculteur 2011

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Abplanalp	Jérôme	Cormoret
Monsieur	Blanchard	Yannick	Malleray
Monsieur	Botteron	Kevin	Nods
Monsieur	Cattin	Jeffrey	Cornol
Monsieur	Chapatte	Yves	Chaux-des-Breuleux
Monsieur	Clerc	Simon	Mervelier
Monsieur	Eicher	Martin	Tavannes
Monsieur	Erne	Urs	Epiquerez
Monsieur	Flury	Cyril	Courchapoix
Monsieur	Frund	David	Villars-sur-Fontenais
Monsieur	Gigon	Emmanuel	Chevèze
Monsieur	Heiniger	Thomas	Bressaucourt
Monsieur	Henry	Maxence	Dampfreux
Monsieur	Kunz	Régis	Movelier
Monsieur	Maître	Jérémie	Les Emibois
Monsieur	Marchand	Florent	Epiquerez
Monsieur	Michel	Jean-Pascal	Sornetan
Madame	Monin	Sandy	Mont-Crosin
Monsieur	Oberli	Christophe	Le Bémont
Monsieur	Odiet	Edouard	Delémont
Monsieur	Roy	Benjamin	Porrentruy
Monsieur	Seiler	Gorm	Trubschachen
Monsieur	Theurillat	Fabrice	Les Breuleux
Monsieur	Theurillat	Romain	Les Breuleux
Monsieur	Tschanz	Gérard	Péry
Monsieur	Vermeille	Rémy	Envelier
Monsieur	Vicenzi	Sacha	Renan
Monsieur	Willemin	Brice	Fornet-Dessus
Monsieur	Zürcher	Vladimir	Porrentruy
Monsieur	Zwygart	Daniel	Mervelier

Tableau 44:

Lauréats de la Maîtrise agricole 2011

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Choffat	Sébastien	Coeuve
Monsieur	Kaltenrieder	Michaël	Cormoret
Monsieur	Laville	Jean-Marc	Chevèze
Monsieur	Nagel	Fabrice	Charmoille
Monsieur	Niederhauser	Cédric	Tavannes
Monsieur	Schaffter	Damien	Delémont

Tableau 45:

Lauréats du Brevet agricole 2010

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Augsburger	Detlev	Les Breuleux
Monsieur	Chapatte	Stéphane	Malleray
Monsieur	Criblez	Bernard	Péry
Monsieur	Froidevaux	Nicolas	Le Bémont
Monsieur	Gogniat	David	Lajoux
Monsieur	Haefliger	Olivier	Courrendlin
Monsieur	Houriet	Raphaël	Belprahon
Monsieur	Hügli	Patrick	Courchavon
Monsieur	Isler	Claude-Alain	La Ferrière
Monsieur	Jolidon	Rémy	Le Prédame
Monsieur	Jubin	Christophe	Courchavon
Monsieur	Klopfenstein	Philémon	Corgémont
Monsieur	Liechti	Yanic	Tramelan
Monsieur	Marchand	Martin	Epiquerez
Monsieur	Mornod	Christophe	Pontenet
Monsieur	Nappiot	Romain	La Chaux-de-Breuleux
Monsieur	Oppliger	Yves	La Ferrière
Monsieur	Quiquerez	Patrick	Grandfontaine
Monsieur	Sauser	Stéphane	Les Breuleux
Monsieur	Tschannen	Joël	Courchapoix

Impressum:

Editeur: Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse
Responsables: Olivier Girardin, Directeur, Jocelyne Fehlmann, secrétaire de direction
Concept et Design: openroom™, Zurich / Porrentruy
Photos: Sandra Hüsler et archives / FRI
Impression: Juillerat & Chervet, St Imier

© Copyrights FRI 2012



Case postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON · LOVERESSE